Éléments de Base

pour une

Grammaire de l'Hébreu

Ce cours s'adresse aussi bien à des hébraïsants chevronnés qu'à des semi-débutants. Pour ces derniers, ou pour une première approche des bases de la grammaire, il est fortement recommandé de ne pas s'aventurer dans les paragraphes en petits caractères et de s'en tenir aux paragraphes typographiés (comme ici) en police "Arial" grands caractères.

01. PRÉLIMINAIRE

(On peut très bien aller directement à la page 9.)

Compte tenu de l'histoire tout à fait originale de la langue hébraïque (הַלָּשׁוֹן הָעִבְרִית), l'expression "grammaire de l'Hébreu" est très ambiguë.

Voici, très sommairement[1], les grandes étapes de cette histoire :

- du 10ème au 6ème siècles avant notre ère[2], l'Hébreu biblique (לְשׁוֹן־הַקֹּדֶשׁ ou לְשׁוֹן־הַמִּקְרָא), et plus précisément l'Hébreu biblique dit "classique", est une langue parlée et écrite, assez semblable à d'autres langues de la même région (le "Moabite" par exemple) ;

- du 6ème au 1er siècles avant notre ère, c'est-à-dire après la période de l'exil, l'Hébreu biblique dit "tardif", tout aussi connu que l'Hébreu "classique" grâce aux livres bibliques et quelques autres textes extra-bibliques, a subi une nette évolution, surtout sous l'influence de l'araméen ; mais les scribes entretiennent volontiers le style traditionnel de l'Hébreu "classique" ;

- à partir du 1er siècle de notre ère, se développe l'Hébreu dit "mishnique", qualifié de "langue des Sages" (לְשׁוֹן־חֲכָמִים), qui est plus une langue technique de spécialistes de la Torah qu'une langue populaire parlée couramment ;

- à partir du 5ème siècle, les Sages traditionnellement appelés "massorètes", soucieux de transmettre le plus fidèlement possible la façon de prononcer et de cantiler les textes bibliques, ont mis au point un système astucieux de signes écrits (le "נִקּוּד" ou "ponctuation vocalique") parallèlement au texte consonantique de la Bible, destiné à indiquer soigneusement les voyelles à prononcer ainsi que les accents toniques et la ponctuation à respecter pour la "Qeriᵓat ha-Miqraᵓ" (la lecture orale de la Bible) ; ce minutieux travail implique en fait une sorte de grammaire non écrite mais systématique et très cohérente de la langue biblique ;

- à partir du 10ème siècle apparaissent des grammaires de l'Hébreu (biblique) écrites comme les grammaires de l'arabe (et généralement en arabe), mais conçues sur les concepts grammaticaux du grec (et du latin) ; ces grammaires anciennes sont restées la base des grammaires de l'Hébreu biblique jusque ces dernières années[3] ;

- aux alentours de 1900, avec la naissance et le développement du projet sioniste, une "renaissance" de la langue hébraïque a été entreprise pour doter le futur état d'Israël d'une langue nationale ; ce travail a été réalisé sur la base de l'Hébreu ancien (biblique et mishnique) tout en adaptant la langue aux besoins modernes ;

- depuis la création de l'état d'Israël, l'Hébreu dit "moderne" se développe et évolue rapidement, compte tenu que cette langue, en tant que langue parlée, est encore bien jeune.

---

[1] Pour plus de détails, se reporter à Mireille HADAS-LEBEL, *L'Hébreu, 3000 ans d'histoire* ; collection "présence du Judaïsme" n° 5 (Paris, Albin Michel, 1992), ou du même auteur *Histoire de la langue hébraïque* ; (Paris, Publications Orientalistes de France, 1976 et 1986).

[2] Avant cette date, la langue est mal connue, faute d'attestations écrites ; cf. Edouard DHORME, "La langue de Canaan" in *Recueil Edouard Dhorme, études bibliques et orientales*, (Paris, Imprimerie Nationale, 1951) pp. 405-487.

[3] Une remise en question de ce type de grammaire a commencé, surtout depuis les années 80.

Ce très schématique survol historique conduit à faire les remarques suivantes[1] :

- contrairement à la plupart des autres langues, l'Hébreu ancien (même d'il y a 28 siècles) est très voisin de l'Hébreu moderne et est immédiatement (et presque entièrement) compréhensible pour qui parle l'Hébreu d'aujourd'hui ;

- si la morphologie de la langue hébraïque n'a que peu évolué de l'époque biblique à l'époque moderne (sauf dans le sens d'une certaine simplification et de l'abandon de certaines formes grammaticales trop compliquées), il n'en est pas de même de la syntaxe : fait pour communiquer avec les autres langues d'aujourd'hui, l'Hébreu moderne en a aussi largement adopté les schémas de pensée (notamment un système verbal de type temporel avec passé, présent et futur, et la construction des phrases avec une principale et des subordonnées, ce qui n'était pas le cas de l'Hébreu biblique) ;

- l'Hébreu moderne a repris et systématisé l'usage de l'écriture consonantique, c'est-à-dire que, tout comme dans l'Hébreu biblique, seules sont écrites les consonnes ; mais pour éviter les ambiguïtés, certaines consonnes dites "semi-vocaliques" (surtout le yod et le waw) sont insérées entre les consonnes du mot pour indiquer la voyelle à prononcer, ce qui aboutit à occulter presque totalement la notion de voyelle longue ou brève ; or c'est précisément cette notion qui est à la base de toute la grammaire massorétique[2] ;

- l'évolution rapide de l'Hébreu moderne et le caractère tout à fait particulier de son patrimoine littéraire (le corpus biblique + le corpus mishnique, talmudique et "rabbinique" + la littérature hébraïque moderne encore bien jeune) rendent difficile l'élaboration d'une grammaire de l'Hébreu moderne : où trouver la référence pour établir les "règles" de la grammaire ? [3]

En résumé, l'auteur d'une grammaire de l'Hébreu est obligé de faire des choix :

- faire une grammaire de l'Hébreu biblique, ce qui est bien connu depuis longtemps, mais répond bien mal aux attentes de celui qui apprend l'Hébreu moderne ;

- faire une grammaire de l'Hébreu moderne, mais avec la difficulté permanente de pouvoir difficilement expliquer le pourquoi de bien des usages de cette langue ; de plus, les nécessaires précisions concernant l'Hébreu biblique sont-elles à mettre en appendice (qui pourrait sembler superflu) ?, en notes éparpillées au long du propos (au risque d'en perdre la cohérence) ? ou en préalable (bien indigeste) ?

---

[1] Ce qui suit suppose la connaissance de diverses notions de grammaires. Le débutant en Hébreu a tout intérêt à laisser cela de côté provisoirement.

[2] Par exemple on écrit דבר s'il faut lire דָּבָר ("davar = parole") et דיבר s'il faut lire דִּבֵּר ("dibbér = il parla") ; comment comprendre alors que la syllabe "dib-", écrite avec un "i" long (et même très long puisqu'il y a une "mater lectionis" : le yod écrit), est en réalité une syllabe fermée avec une voyelle brève, et que c'est précisément la caractéristique de cette forme verbale au binyan pi<él ?

[3] Ainsi, David COHEN et Haïm ZAFRANI, pour leur *Grammaire de l'Hébreu Vivant* (Paris, P.U.F., 1968), choisissent de prendre comme référence une partie de la presse israélienne (cf. op. cit. p. V).

Le choix fait ici est le suivant :

exposer le plus clairement possible les mécanismes de base de la grammaire tels que les massorètes du Moyen-Âge les ont codifiés pour rendre compte du fonctionnement de la langue de l'Hébreu biblique ; ces mécanismes sont, en effet, pour l'essentiel toujours valables même pour l'Hébreu moderne.

Dans les chapitres 1 et 2, tout ce qui, dans la grammaire de l'Hébreu biblique, a été totalement (ou presque) abandonné dans l'Hébreu moderne[1] sera omis, ou simplement mentionné en note. Il n'en serait évidemment plus de même dans un éventuel chapitre 3 (sur le verbe) où devraient être détaillés tous ces éléments si caractéristiques de la langue biblique.

Quand les grammaires modernes[2] diffèrent de la tradition communément admise, les deux façons d'envisager les choses seront mentionnées.

Les "tournures" ou usages de l'Hébreu moderne ne seront pas tous (loin s'en faut) traités ici ; il faudra, pour les trouver, se référer à des cours de "pratique de la langue" ou à des grammaires éditées par ailleurs (voir bibliographie).

Code typographique :

Sauf erreur toujours possible, ce qui est important est toujours écrit en grands caractères (police Arial). Les paragraphes écrits en caractères plus petits (police Times New Roman ou ParkAvenue) sont secondaires ou correspondent à des précisions plus "pointues", à des excursus ou à des exercices pratiques ; ils peuvent éven-tuellement être laissés de côté.

[1] Par exemple la conjugaison des verbes avec pronom personnel complément suffixé, les formes "pausales" de certains mots, les formes conjuguées avec waw inversif, etc.
[2] Par exemple Bruce K. WALTKE et Murphy O'CONNOR, *An Introduction to Biblical Hebrew Syntax* (Winona Lake, Eisensbrauns, 1990).

02. Code de transcription

Quand il sera utile de transcrire (ou plus exactement de "translittérer") un mot hébreu en caractères lisibles en français, le code utilisé sera le suivant :

a	ʾ
בּ et ב	b et v
גּ et ג	g
דּ et ד	d
ה	h
ו	w
ז	z
ח	ḥ
ט	ṭ
י	y
כּ et כ	k et kh

l	l
מ	m
נ	n
ס	s
ע	ʿ
פּ et פ	p et f
צ	ç
ק	q
ר	r
שׂ et שׁ	ś et sh
תּ et ת	t

x̂	Place de l'accent tonique

Note : l'astérisque accolée à un mot (*liméd, *dajésh, *מִן שָׁם, etc.) signifie que ce mot qui sert d'exemple n'existe pas réellement.

Réponses aux questions-tests de certaines pages qui suivent

- page 35. Réponse = "oui" à toutes les questions
- page 38. Réponse = 2, 2, 2, 1, 4, 1, 3
- page 55. Réponse = tous monosyllabiques sauf 5 qui ont 2 syllabes : אֳנִיָּה, אָ-הֳלוֹ, פָּ-עֳלִי, אֶ-חֱזַק, נֶ-עֱלָס.

03. BIBLIOGRAPHIE

Grammaires de l'Hébreu moderne

- Brigitte DONNET-GUEZ, *Grammaire de l'Hébreu, simple et pratique*, 5ème édition (La Varenne, Vera Pax Éditions, 1993, 1998).

  "Simple et pratique" en effet. L'essentiel y est, mais parfois contestable. Ce qui concerne l'Hébreu biblique est sommairement regroupé dans le chapitre final.
- Maurice HOROWITZ, *Précis de grammaire hébraïque, le guide de l'hébraïsant égaré*, (Paris, Institut de la connaissance hébraïque, 1969).

  Un peu sommaire et daté, mais encore présent sur le marché.
- David COHEN et Haïm ZAFRANI, *Grammaire de l'Hébreu vivant* (Paris, P.U.F., 1968).

  Se veut "ouvrage de consultation pour les étudiants" selon les principes modernes de linguistique.
- Marie-Paule FELDHENDLER, *Grammaire pratique de l'hébreu israélien,* (Paris, ellipses, 2003).

  Tout récemment sorti ; semble fort intéressant.

S'il y a d'autres ouvrages actuellement sur le marché français, j'avoue ne pas les connaître.

Grammaires de l'Hébreu biblique

Pour ce qui concerne la grammaire de l'Hébreu biblique, le choix est nettement plus vaste. Citons en particulier (et en français) :

- Paul JOÜON, *Grammaire de l'Hébreu biblique* (Rome, Institut biblique pontifical, 1923), (édition photomécanique corrigée, 1965)[1] ; la classique incontournable des francophones.
- Jan P. LETTINGA, *Grammaire de l'Hébreu biblique* traduite du néerlandais par A. et A. SCHOORS (Leiden, Brill, 1980).
- MAYER LAMBERT, *Traité de grammaire hébraïque* (Paris, Ernest Leroux, 1931)[2].
- TOUZARD, *Grammaire hébraïque abrégée, nouvelle édition refondue par* A. ROBERT (Paris, librairie Lecoffre, Gabalda & Cie, 1969) ; sans doute la plus répandue.

Et bien que cela ne soit pas traduit en français, comment ne pas mentionner la classique des classiques à laquelle tout le monde se réfère :

- [Wilhelm GESENIUS -] Emil KAUTZSCH, *Gesenius' Hebrew Grammar* ("GKC" pour les intimes) *translated by A. E. COWLEY*, 2ème édition (Oxford, Clarendon, 1910).

[1] Il en existe une version révisée et complétée par Takamitsu MURAOKA, mais en anglais.
[2] Malgré son ancienneté, ce livre presque introuvable reste de loin le meilleur existant à ce jour en langue française.

On peut toujours utiliser avec profit les bonnes vieilles grammaires d'antan :

- M.D. SCHILLING, *Grammaire hébraïque élémentaire* ; (Paris, Beauchesne, 1933).
- Jehanne LEFEVRE, *Précis de grammaire hébraïque* ; (Paris, Firmin-Didot, 1945).
- MEYER JAÏS, *Grammaire hébraïque élémentaire* ; (Paris, éditions du comptoir du livre du Keren Hasefer, 1948).
- Charles F. JEAN, *Grammaire hébraïque élémentaire* ; 3ème édition (Paris, Letouzey et Ané, 1950), (une nouvelle ré-édition est sortie récemment).
- etc. etc.

Une mention spéciale à l'excellent ouvrage malheureusement quasi-introuvable aujourd'hui car non ré-édité depuis longtemps :

- Paul AUVRAY, *Initiation à l'hébreu biblique* ; 2ème édition (Tournai-Paris-Rome-New York, Desclée et Cie, 1952 – 1964) ; l'essentiel y est, très clair ; avec, en prime, un très bon répertoire des principaux mots de l'Hébreu biblique classés par thèmes.
- Meilleur manuel d'initiation que le précédent, *l'Hébreu biblique ; méthode élémentaire,* de J. WEINGREEN (1939-1959), traduit par Paul HÉBERT, (Paris, Beauchesne, 1984), est en revanche peu utilisable comme grammaire, car tout y est éparpillé en fonction des exercices.

Divers outils de grammaire

Ajoutons deux opuscules (réalisés par Shaᵓûl BARQALI), pas chers du tout, mais à la typographie très "serrée" et peu lisible ; ils peuvent rendre bien des services :

- לוּחַ הַפְּעָלִים הַשָּׁלֵם = "tableau complet des verbes" ; conjugaisons selon les binyanîm et les catégories, (Jérusalem, Rubin Mass, 1970, 1980).
- לוּחַ הַשֵּׁמוֹת הַשָּׁלֵם = "tableau complet des noms", prépositions et particules ; avec leur flexion, (Jérusalem, Rubin Mass, 1964).

04. SOMMAIRE



Attention ! Ce 1er chapitre est un simple inventaire préalable, mais indispensable, des signes utilisés en Hébreu. Il conviendra de s'y référer quand ce sera utile, au fur et à mesure des développements concernant la grammaire proprement dite ; mais il serait trop indigeste de chercher à tout retenir d'emblée ; bref, un chapitre-"catalogue", à consulter selon les besoins.

11. LES DIFFÉRENTES SORTES DE SIGNES

L’Hébreu (qui s’écrit et se lit de la droite vers la gauche) dispose de 4 types de signes écrits :

111. des **consonnes** (עִצּוּרִים) : 22 en tout ; parmi elles, 5 (כּ, מ, נ, פּ, צ) s’écrivent un peu différemment quand elles sont en fin de mot (respectivement ך, ם, ן, ף, ץ), et 4 (ב, כ, פ, ש)[1] sont susceptibles d’une double prononciation ;

[voir infra, au § 121 page 17, le tableau des consonnes] ;

112. des **voyelles** (תְּנוּעוֹת), mises au point par les massorètes, mais qui ne sont pas écrites dans les bibles manuscrites (uniquement dans les bibles imprimées), ni dans l’HÉBREU moderne (sauf pour des documents à vocation pédagogique ou en poésie) ;

pour cette raison, 4 consonnes א, ה, ו, י, traditionnellement appelées "matres lectionis"[2] sont utilisées en Hébreu biblique pour donner une indication utile à la prononciation ; en Hébreu moderne il s’agit surtout du ו et du י ;

[voir infra, § 131 *a* page 25 et § 135 page 29, le tableau des voyelles] ;

113. des **signes "diacritiques"** : signes conventionnels ajoutés à une lettre ou à un mot afin de distinguer entre deux lettres (ou deux mots) différent(e)s mais dont l’écriture est identique :

a ➢ le **point diacritique du " ש "** : simple petit point placé latéralement et en haut de cette consonne pour indiquer qu’il faut la prononcer sifflante (= s comme dans "sur") si le point est placé à gauche (שׂ) ou qu’il faut la prononcer chuintante (= ch comme dans "chat") s’il est placé à droite (שׁ) ;

b ➢ le **dagésh qal** (דָּגֵשׁ קַל = "point léger" ; il faut toujours prononcer "da<u>gu</u>esh" et non pas "*dajesh") : ce simple point, à l’intérieur d’une des six consonnes susceptibles d’une prononciation soit douce (spirante) soit dure (occlusive), indique qu’il faut choisir la prononciation dure (occlusive) ; ce signe ne concerne évidemment que les six consonnes surnommées les "BeGaD-KeFaT", c’est à dire בּ, גּ, דּ, כּ, פּ, et תּ ;

---

[1] En Hébreu biblique, c’était le cas aussi de 3 autres (ג, ד, ת) ; mais on n’a pas gardé la mémoire de leur double prononciation. Se reporter infra (§ 113 b) à la formule mnémotechnique des "BeGaD-KeFaT", c’est-à-dire les 6 consonnes susceptibles d’être affectées d’un "dagésh qal" (cf. ci-dessus, § 113 *b*, à propos des "signes diacritiques").

[2] Expression latine consacrée par l’usage (au singulier "mater lectionis"), signifiant littéralement "mère(s) de lecture" (c.à.-d. "guides" de lecture), que GENEBRARD, dans son *Isagoge ad legenda et intelligenda Rabbinorum commentaria* (Paris, 1563), attribue à tort à son "collègue" grammairien GUIDACERIUS, auteur de *Peculium Agathi* (1537), qui les y appelait "matres, scilicet sermonis" ("mères, évidemment du langage").

Noter que même si la prononciation ne change plus que pour 3 d’entre elles (בּ, כּ et פּ), il est important de bien se rappeler les 6 consonnes concernées par le dagésh qal pour comprendre les mécanismes du shewaᵓ et des syllabes qui peuvent être ouvertes ou fermées (cf. infra, § 222 *a*, page 38, et paragraphes suivants).

c ➢ le **dagésh ḥazaq** (דָּגֵשׁ חָזָק = "point fort")[1] : graphiquement identique au dagésh qal (c’est-à-dire un simple point à l’intérieur d’une consonne), le dagésh ḥazaq est d’une tout autre nature : il indique que cette consonne[2] est à prononcer comme une consonne redoublée (exemple : לִמֵּד - "il enseigna" - est à prononcer "li<u>mm</u>éd" et non pas "*li<u>m</u>éd") ; ce signe peut affecter n’importe quelle consonne, y compris les BeGaD-KeFaT, à l’exclusion des gutturales (א, ה, ח, ע) et du ר[3] ;

Quand un dagésh ḥazaq affecte une des BeGaD-KeFaT, il faut le considérer comme jouant également le rôle de dagésh qal, c’est-à-dire qu’il faut prononcer cette consonne non seulement comme consonne double mais aussi avec le son dur (occlusif) ; ainsi par exemple קִבֵּל se prononce "qi<u>bb</u>él" et non "*qivvél" ; cette ambiguïté est une invitation à la vigilance !

Note. Il faudrait ajouter à la liste des signes diacritiques **le "rafèh"** (רָפֶה = "mou", "faible") ; ce petit trait horizontal placé au-dessus d’une consonne indique que celle-ci est bien écrite sans dagésh, ni qal ni ḥazaq. Utilisé dans certains manuscrits anciens, ce signe, inversement symétrique du dagésh, est presque toujours redondant et n'a réellement d'intérêt que dans des ouvrages de grammaire[4] qui veulent "mettre les points sur les i" (en l'occurrence ce serait plutôt "mettre les traits sur les consonnes") et insister sur le fait que cette BeGaD-KeFaT doit être prononcée "douce" (= spirante) ou que cette consonne n'est pas redoublée.

d ➢ le **mappîq** (מַפִּיק = "faisant sortir") : graphiquement identique au dagésh, ce point, n'affectant que la consonne ה (et uniquement en position finale du mot), indique que ce הּ est une vraie consonne gutturale et non pas la simple mater lectionis d'une voyelle (a ou è) et qu’il faut la faire entendre comme telle (un peu comme en français le h "aspiré", mais plutôt "expiré") ;

Cela ne se produit en fait que dans deux cas : pour signaler un הּ qui fait partie des consonnes constitutives de la racine du mot (גבהּ, מהמהּ, נגהּ, תמהּ, כמהּ et להּ) ou un suffixe personnel complément 3ème personne du féminin singulier non évident (cf. infra au chapitre sur les pronoms personnels suffixés). [Dans certains manuscrits, le mappîq est utilisé pour toutes les matres lectionis].

---

[1] Avec le cas rare du דְּחִיק ("pressé") = dagésh ḥazaq "euphonique" dans la 1ère consonne d'un mot étroitement lié rythmiquement à un mot terminé par une syllabe ouverte en "a" ou "è" (ex : לְכָה־נָּא "va donc !" ; מַה־טּוֹב "que c'est bon" !).

[2] Cette consonne est ainsi "pointée", un peu comme une note de musique sur une partition musicale.

[3] En réalité, on trouve quelques rares cas dans la Bible d’un dagésh affectant un ר (17 fois = en 1 Sa 1_{6}, 10_{24}, 17_{25}, 2 R 6_{32}, Jr 39_{12}, Ez $16_{4.4}$, Ha 3_{13}, Ps 52_{5}, Pr 3_{8}, 11_{21}, 14_{10}, 15_{1}, Jb 39_{9}, Ct 5_{2}, Esd 9_{6} et 2 Ch 26_{10}) ou un א (4 fois = Ge 43_{26}, Lv 23_{17}, Jb 33_{21} et Esd 8_{18}) ; par ailleurs le point affectant parfois la gutturale ה en fin de mot n’est pas un dagésh de redoublement, mais un mappiq (voir ci-dessus § 113 *d*).

[4] Quand il est noté dans le texte de la Bible, comme c’est le cas par exemple dans l’édition anglaise de D. Ginzburg, ce signe complique plus la lecture qu'il ne la facilite.

e ➢ le **pattaḥ furtif** (פַּתָח גְּנוּבָה)[1] : ce n'est pas à proprement parler un signe diacritique comme les précédents, mais c'est pourtant bien ici qu'il faut le ranger. Il est certes écrit et prononcé comme la voyelle pattaḥ (ce qu'il est réllement du point de vue de la phonétique). Pourtant, du point de vue de la grammaire, il ne faut pas, dans le système massorétique, le compter comme une voyelle[2]. Il est noté sous les gutturales ע, ח ou ה en fin de mot quand la voyelle qui précède est autre que "a"[3] ; et sa seule raison d'être est d'inviter à ouvrir la bouche[4] brièvement, et immédiatement après avoir prononcé la voyelle qui précède, pour bien faire entendre la gutturale finale. Ainsi le mot רוּחַ (= "vent"), grammaticalement considéré comme n'ayant qu'une seule voyelle (le "û") et non pas deux, se prononce "rûaḥ" et non pas "*rûḥ" ; de même le mot גָּבֹהַּ (= "haut"), grammaticalement considéré comme n'ayant que deux voyelles (le "a" et le "o") et non pas trois, se prononce "gavoah" et non pas "*gavoh" ;

f ➢ le **maqqéf** [־] (מַקֵּף = "entourant", c'est-à-dire "unissant") : ce signe en forme de trait d'union (qu'il faudrait plutôt classer avec les ṭe<amîm, cf. § 114) indique qu'il faut considérer les deux mots (ou plus) qu'il relie comme s'ils n'en formaient qu'un seul, c'est-à-dire comme une seule et même unité rythmique (ce qui est important dans l'Hébreu biblique, fait pour être cantilé), avec un seul accent tonique (situé bien sûr sur la dernière partie du mot composé)[5] ;

g ➢ la **double apostrophe** [**"**][6], insérée à l'intérieur d'un mot juste avant la dernière consonne, indique (uniquement en Hébreu moderne) qu'il ne s'agit pas réellement d'un mot mais soit d'un sigle [par exemple רש"י (lire « "Rashî") signifie « רבי שלומה יצחקי » = "Rabbi Shelômoh Yiçḥaqî"], soit d'un chiffre, équivalent à la valeur numérique des caractères qui constituent ce pseudo-mot [par exemple תרי"ג sert à écrire le chiffre 613][7] ;

h ➢ la **simple apostrophe** [**'**], insérée à l'intérieur d'un mot juste après une consonne, indique (uniquement en Hébreu moderne, dans des mots décalqués phonétiquement de mots d'une autre langue que l'Hébreu) que cette consonne ne doit pas être prononcée à la manière hébraïque, mais d'une manière que l'alphabet hébraïque est incapable d'indiquer (par exemple ג'ו ne doit pas être lu "go", mais "Jo" à la française ... ou à l'américaine).

---

[1] Appelé traditionnellement "pattaḥ ganûv" (au masculin) dans les grammaires d'Hébreu biblique.
[2] Ceci est un perpétuel sujet de querelle entre spécialistes. Il me semble qu'on ne peut pas être efficace dans la grammaire hébraïque sans distinguer résolument le point de vue de la réalité phonétique et le point de vue d'un mécanisme grammatical logique (mais "virtuel"). Même s'il est assez artificiel, c'est ce dernier qui sera toujours pris en compte ici.
[3] La voyelle "a" est la seule qui se prononce avec la bouche grande ouverte ; toutes les autres voyelles impliquent une certaine fermeture de la bouche, ce qui rend très difficile de faire entendre une gutturale dans le même mouvement.
[4] C'est-à-dire "faire Aaah" comme le savent si bien les médecins désirant examiner la gorge d'un patient !
[5] Ce signe n'a pas autant d'utilité en Hébreu moderne qu'en Hébreu biblique, mais on le trouve dans certains mots, par exemple les mots composés avec le préfixe négatif אִי comme dans אִי־אֶפְשָׁר (= "impossible").
[6] À distinguer du signe appelé "gershayim" signifiant "double apostrophe" (ou, en Hébreu moderne, "guillemets") qui est noté non pas entre les lettres mais au-dessus du mot, et qui fait partie des ṭe<amîm.
[7] Voir infra (§ 121) le tableau des consonnes avec leur valeur numérique.

114. <u>des **ṭeᶜamîm ou "signes de cantilation"**</u> (טְעָמִים , substantif masculin pluriel d'une racine signifiant "donner du goût, donner du sens") = ensemble de petits signes conventionnels placés au-dessus ou au-dessous des mots, mis au point par les massorètes pour indiquer la façon de cantiler le texte de la Bible ; ce système codé très astucieux (véritable analyse syntaxique du texte) et trop mal connu[1] ne concerne vraiment que l'Hébreu biblique et sa syntaxe ; il ne sera donc pas présenté dans ces deux premiers chapitres.

Notons pourtant que, parmi ses diverses fonctions, ce système de signes signale aussi, pour chaque mot, sur quelle syllabe doit se mettre **l'accent tonique**. A la différence du français en effet, l'Hébreu, tant moderne que biblique, accentue nettement une des syllabes de chaque mot. C'est le plus souvent la dernière syllabe ; on dira dans ce cas que le mot est "oxyton" (מִלְּרָעִי - ou מִלְּרַע -, mot d'origine araméenne signifiant littéralement "de vers le sol, le bas") ; et si le "ton" ou "accent tonique" est situé sur l'avant-dernière (ou "pénultième") syllabe, on dira alors que le mot est "paroxyton" (מִלְּעֵילִי - ou מִלְּעֵיל -, mot d'origine araméenne signifiant littéralement "de vers le haut")[2] ; il n'est que très exceptionnellement sur l'antépénultième (l'avant-avant-dernière) syllabe[3].

Cela n'a pas qu'un intérêt purement esthétique de musicalité : la place du ton est parfois essentielle pour le sens d'un mot, même en Hébreu moderne ; par exemple le mot קָמָה signifiera "[elle] se lève" si l'accent est mis sur la dernière syllabe, mais "elle se leva" s'il est mis sur l'avant-dernière ; de même, le mot בִּירָה est un mot d'origine biblique signifiant "citadelle" ou "capitale" s'il est oxyton, mais c'est un mot d'importation étrangère signifiant "bière" quand il est paroxyton.

En Hébreu biblique massorétique, fait avant tout pour être cantilé, le "ton" fait de chaque mot une "unité rythmique" (au sens musical du terme). C'est un paramètre dont les massorètes ont tenu le plus grand compte dans leur système de grammaire (cf. chapitre 2) et dans leur code d'écriture. Ainsi plusieurs mots, reliés par un (ou des) "maqqéf" (cf. § 113 *f*), n'ont qu'un seul ṭaᶜam et sont rythmiquement interprétés comme un seul mot. Ainsi certains mots sont dits "proclitiques" (= sans ton, devant un mot accentué ; exemple כִּי־טוֹב, "que c'est bon", קַח־נָא, "prends-donc") ; en Hébreu moderne on peut trouver aussi des mots "enclitiques" (= sans ton, derrière un mot accentué ; exemple שְׁמַע־נָא, "écoute-donc").

[1] Certains auteurs n'y voient, hélas, qu'un catalogue tarabiscoté de signes conjonctifs ou disjonctifs entre mots voisins. En réalité, faire de l'Hébreu biblique en ignorant les ṭeᶜamîm, c'est à peu près comme prendre le volant d'une voiture en ignorant les panneaux de circulation routière.

[2] Les mots hébreux sont le plus souvent oxytons ; sont paroxytons surtout les noms dits "ségolés" (cf. le chapitre sur les noms), les noms affectés de certains pronoms personnels suffixés (cf. le chapitre sur les pronoms), et certains mots importés d'une autre langue.

[3] Exemples : אַדְּרַבָּה (ou אַדְּרַבָּא = "à plus forte raison" ; mot araméen), ou מַשֶּׁהוּ (= "quelque chose") ; mais cela n'est jamais le cas dans la Bible.

12. LES CONSONNES ET LEURS PARTICULARITÉS

121. **Liste des consonnes** (= l'alphabet hébraïque)

LETTRES (אוֹתִיאת)[1] en écriture...						valeur numé-rique	NOM	Prononciation (la plus courante)	Catégorie[4]
... carrée		... cursive[2]		...Rashi[3]					
normale	finale[5]	normale	finale		finale				
א		א		א		1	אָ֫לֶף	h muet#	**G**^{al} **M.L.** Q^{sc}
בּ / ב		ב		ב		2	בֵּית / בֵית	v# / b	**B**k B^{af}
גּ / ג		ג		ג		3	גִּ֫מֶל	g (dur)	**B**k
דּ / ד		ד		ד		4	דָּ֫לֶת	d	**B**k D^{al}
ה		ה		ה		5	הֵא	h aspiré	**G**^{al} **M.L.** E^{sc}
ו		ו		ו		6	וָו	v#	**M.L.** B^{af} E^{sc}
ז		ז		ז		7	זַ֫יִן	z	D^{al}
ח		ח		ח		8	חֵית	"j" espagnol#	**G**^{al}
ט		ט		ט		9	טֵית	t#	D^{al}
י		י		י		10	יוֹד (ou יוּד)	y	**M.L.** E^{sc}
כּ / כ	ך	כ	ך	כ	ך	20	כַּף / כַף	"j" espagnol# / k	**B**k
ל		ל		ל		30	לָ֫מֶד	l	E^{sc}
מ	ם	מ	ם	מ	ם	40	מֵם	m	B^{af}
נ	ן	נ	ן	נ	ן	50	נוּן	n	E^{sc}
ס		ס		ס		60	סָ֫מֶךְ	s#	D^{al}
ע		ע		ע		70	עַ֫יִן	h muet#	**G**^{al}
פּ / פ	ף	פ	ף	פ	ף	80	פֵּא / פֵא	f / p	**B**k B^{af}
צ	ץ	צ	ץ	צ	ץ	90	צָדֶה (ou צָדִי)	ts	D^{al}
ק		ק		ק		100	קוֹף (ou קוּף)	q	
ר		ר		ר		200	רֵישׁ	r (roulé)	~~**D**~~^{gsh}
שׁ / שׂ		ש		ש		300	שִׁין / שִׂין	s# / ch	D^{al}
תּ / ת		ת		ת		400	תָּו	t#	**B**k D^{al}

Remarque : certaines prononciations indiquées ci-dessus (et marquées du signe #) sont identiques pour deux consonnes hébraïques différentes (א et ע, ב et ו, ח et כ, ט et ת, ס et שׂ, voire parfois כּ et ק). C'est parce que la prononciation exacte ancienne de ces lettres, plus ou moins conservée dans l'écriture, a été oubliée, ou bien n'est usitée que dans certaines communautés, selon leur culture d'origine.

---

[1] Le terme אוֹת (= "lettre") désigne tout caractère de l'alphabet hébraïque, mais comme certaines lettres peuvent parfois être utilisées autrement que comme des consonnes, en grammaire on utilisera le terme עִצּוּר (= "consonne") par opposition à תְּנוּעָה (= "voyelle"), cette dernière pouvant être allongée par une אוֹת (en l'occurence une "mater lectionis").

[2] Ecriture manuscrite usuelle, variant donc d'une personne à l'autre. Les caractères reproduits ici sont empruntés aux polices "Sivan" pour les consonnes ב, כ, ל, נ et ר ; et "MF Graffiti" pour les autres caractères.

[3] Sorte d'écriture cursive ancienne souvent utilisée pour les commentaires de la Bible ou du Talmud, notamment pour les commentaires de Rashi (rabbi champenois du 11ème siècle), d'où l'habitude de parler de "l'écriture Rashi".

[4] G^{al} = gutturales, ~~D~~^{gsh} = ne supportant pas le dagésh, Bk = BeGaD-KeFaT, M.L. = mater lectionis, B^{af} = Bûmaf (labiales), D^{al} = dentales, Q^{sc} = susceptible d'être quiescente, E^{sc} = escamotable ; cf. ci-dessous au § 122.

[5] En hébreu, "finale" se dit "סוֹפִית". Le "truc" mnémotechnique traditionnel pour retenir les lettres ayant une écriture finale spéciale est כַּמְנְפַ"ץ, mot fictif qui signifierait "comme celui qui brise" (...la virtuelle ligne du bas ?).

122. **Les catégories à repérer**

Il ne s'agit pas ici d'une classification "scientifique" selon les lois de la phonologie moderne (palatales, fricatives, etc.)[1] mais des quelques catégories de consonnes ayant en commun une particularité qu'il faut avoir en tête pour comprendre tel ou tel point de la grammaire.

a ➢ [**G**[al]] = les "**gutturales"** (אוֹתִיּוֹת הַגָּרוֹן ou גְּרוֹנִיּוֹת, en abrégé 'ג) = א, et surtout הּ, ח et ע[2]

Parce qu'elles s'articulent au niveau de la gorge, ces quatre consonnes sont assez délicates à prononcer. En particulier il est difficile de les prononcer si la bouche n'est pas bien ouverte et il est impossible de les faire entendre comme consonnes redoublées.

C'est pourquoi on modifiera la voyelle qui les accompagne pour faciliter la prononciation chaque fois que ce sera à la fois utile et possible ; exemples :

- la présence d'une gutturale entraînera le choix d'une voyelle plus ouverte (le pattaḥ) dans les noms "ségolés" (exemple le "a" de פֶּ֫תַח ou les deux "a" de נַ֫עַר au lieu des deux "è" de מֶ֫לֶךְ) ;
- dans la conjugaison des verbes, l'inaccompli sera vocalisé en "a" plutôt qu'en "o" ;
- les mots se terminant par les gutturales ע, ח ou הּ seront souvent affectés d'un pattaḥ furtif (cf. § 113 *e*) quand la gutturale finale n'est pas précédée de la voyelle "a".

C'est aussi pourquoi ces 4 consonnes ne peuvent être affectées par un dagésh ḥazaq (c'est-à-dire de redoublement), ce qui entraînera des modifications vocaliques : allongement "compensatoire" (עִם תַּשְׁלוּם) de la voyelle qui précède ou "redoublement virtuel" (לְלֹא תַּשְׁלוּם ; cf. § 222 sur les syllabes ouvertes ou fermées).

C'est enfin parce qu'il est impossible de prononcer une gutturale sans voyelle immédiatement avant une autre consonne qu'on ne mettra jamais un shewaᵓ mobile sous une gutturale, mais un shewaᵓ "coloré" vocaliquement (en "a", "è" ou "o", cf. § 242), c'est-à-dire une semi-voyelle (en hébreu : חֲטָף = "hâtif") permettant de faire entendre la gutturale.[3]

Noter que le א, plus souvent "quiescent" (cf. infra § 122 *k*) que guttural, supporte mieux que les autres gutturales les voyelles fermées et ne requiert donc jamais le pattaḥ furtif ; en revanche, il n'admet ni le dagésh ḥazaq[4] ni le shewaᵓ mobile[5]. Quant au ה, il est plus souvent mater lectionis (cf. infra § 122 *d*) que guttural ; il est, bien sûr, toujours guttural quand il est affecté d'un mappîq (הּ ; cf. supra § 113 *d*).

Comme le pattaḥ furtif, le shewaᵓ mobile et le shewaᵓ coloré ne sont pas, grammaticalement, considérés comme des voyelles (cf. supra § 113 *e* avec la note 2).

---

[1] On peut trouver cela un peu partout, notamment dans la grammaire de COHEN et ZAFRANI (op. cit.).

[2] א = occlusive douce, ע = occlusive forte, הּ = fricative douce, ח = fricative forte.

[3] Les gutturales supportent par contre parfaitement le shewaᵓ quiescent (cf. § 242), mais en vertu de la loi du moindre effort, l'usage s'imposera d'utiliser un shewaᵓ coloré sous une gutturale même parfois à la place d'un shewaᵓ quiescent, qu'on appellera alors "ḥaṭéf auxiliaire" (cf. infra au chapitre sur la conjugaison des verbes avec une radicale gutturale).

[4] On trouvera quelques rares exceptions dans certains manuscrits bibliques (en Ge 43_{26}, Le 23_{17}, Jb 33_{21} et Esd 8_{18} †).

[5] On trouve 51 fois dans la Bible un ᵓalèf affecté d'un shewaᵓ, mais c'est toujours un shewaᵓ quiescent.

b ➢ [~~Dgsh~~] = **refus du "dagésh ḥazaq"** (pour **le " ר "**)

Pour des raisons assez mal connues, l'impossibilité d'être affecté d'un dagésh ḥazaq (et donc d'être redoublée) concerne non seulement les consonnes gutturales (cf. supra), mais aussi la consonne "ר"[1]. On pratiquera donc la règle de l'allongement compensatoire pour le résh comme pour la plupart des gutturales (exemple : au pi<él, on dit normalement דִּבֵּר - avec la 2ème consonne redoublée -, mais on dira בֵּרֵךְ, avec un "i" allongé en "é" ; cf. §§ 223 *b* et 231 *d*).

c ➢ [**B**k] = **les "BeGaD-KeFaT"**

En Hébreu biblique, 6 consonnes ont, pour un même signe d'écriture, deux prononciations possibles. Cette double prononciation possible a été gardée pour 3 d'entre elles :

- le ב avec prononciation douce (ou "spirante") comme le "v" français
  ou prononciation dure ("occlusive") comme le "b" français ;
- le כ avec prononciation douce (ou "spirante") comme le "j" espagnol (de "jota")
  ou prononciation dure ("occlusive") comme le "k" français ;
- le פ avec prononciation douce (ou "spirante") comme le "f" (ou le "ph") français
  ou prononciation dure ("occlusive") comme le "p" français.

La double prononciation a, en revanche, été oubliée pour les 3 autres que l'on prononce toujours de façon dure ("occlusive") :

- le ג, toujours prononcé comme le "g" dur du français ;
- le ד, toujours prononcé comme le "d" français ;
- le ת, toujours prononcé comme le "t" français.

La présence dans ces lettres d'un dagésh qal (cf. supra § 113) indique qu'il faut utiliser la prononciation dure, et l'absence de ce même dagésh qu'il faut opter pour la prononciation douce. Mais si, en ce qui concerne la prononciation, la présence ou l'absence du dagésh n'a d'utilité que pour les trois premières, il est pourtant indispensable d'être attentif à la présence ou à l'absence de ce signe diacritique dans les six BeGaD-KeFaT pour comprendre et bien manier les règles de la syllabe, ouverte ou fermée (cf. infra §§ 222 et 223).

➢ [**M.L.**] = **les "matres lectionis"** (אִמּוֹת הַקְּרִיאָה)

d Complexe particularité de la langue hébraïque dans laquelle on n'écrit traditionnellement que les consonnes, c'est un procédé qui consiste à éviter la plupart des ambiguïtés de lecture d'un texte exclusivement consonantique en utilisant certaines lettres (des consonnes semi-vocaliques ou quasi-muettes, qui s'y prêtent donc assez facilement) pour les ajouter au texte consonantique comme indicateur de la voyelle à prononcer.

[1] Il y a en réalité 17 exceptions dans la Bible (pour la liste des occurrences, voir supra, § 113 *c* note 3).

Ces lettres, traditionnellement surnommées אִמּוֹת הַקְּרִיאָה (littéralement "mères de lecture" ; cf. supra § 112 note 2), sont grammaticalement à considérer comme des voyelles et non pas comme des consonnes (ce qu'elles peuvent toujours être par ailleurs). Dans les bibles imprimées (où figurent les voyelles des massorètes, le "נִקּוּד", cf. infra § 13) un peu d'attention suffit à les repérer presque à coup sûr : ces consonnes sont utilisées comme matres lectionis à chaque fois qu'elles ne sont affectées ni par une voyelle ni par un shewa>[1].

e Sont donc utilisées comme matres lectionis :

- les deux consonnes naturellement semi-vocaliques : le "י" et le "ו" (correspondant au "y" et au "w" français), le "י" indiquant une voyelle type "i" ou "é" et le "ו" une voyelle type "o" ou "u" (toujours prononcé "ou" et non pas comme un "u" français) ;

- mais souvent aussi les deux gutturales douces que sont le "ה" et le "א" : le "ה" (toujours en fin de mot) indiquant une voyelle "a" long (qamaç gadôl) ou "è" / "é" (sègôl ou çêrèh) tandis que le "א" indique, en Hébreu moderne, un "a" (ou un "é") tout comme le "ה"[2].

f Retenons, pour résumer la question des matres lectionis, que

- en Hébreu moderne, il s'agit surtout d'une convention de lecture : on y utilise normalement l'écriture pleine (הַכְּתָב הַמָּלֵא) c'est-à-dire sans les points-voyelles (נִקּוּד) des massorètes, selon les procédés indiqués ci-dessus**[3]** ;

- en Hébreu biblique, c'est à la fois une question de lecture et une question de grammaire.

C'est une question de lecture en ce sens que le texte manuscrit de la Bible (= n'importe quel סֵֽפֶר תּוֹרָה) est écrit sans נִקּוּד mais avec un code de matres lectionis grammaticalement assez peu cohérent, et dont les massorètes ont hérité sans vouloir y faire de retouches.

C'est donc aussi une question de grammaire car dans les éditions de travail de la Bible, écrits en écriture défective (הַכְּתָב הֶחָסֵר), figure le נִקּוּד, c'est-à-dire le système de vocalisation du texte mis au point par les massorètes de Tibériade ; or si leur système codé de voyelles visait à une parfaite cohérence, ils ont dû tenir compte des matres lectionis déjà présentes dans le texte consonantique, ce qui a conduit aux astucieuses transgressions mesurées de leurs propres règles qui font tout le charme de la grammaire hébraïque.

---

[1] En réalité, cela ne saute pas toujours aux yeux : par exemple dans le mot מִצְוֹת (= "commandements"), le waw est une vraie consonne affectée de la voyelle "o" (ḥôlam ḥasér), tandis que dans le mot מַצּוֹת (= "pains azymes"), le waw est la mater lectionis de la voyelle "o" avec laquelle il forme donc une seule voyelle longue (ḥôlam malé>). En Hébreu moderne la difficulté est résolue en écrivant conventionnellement la lettre ambiguë en double exemplaire lorsqu'il faut la lire comme une consonne (exemple : מצוות pour "commandements", mais מצות pour "pains azymes").

[2] En Hébreu moderne, l'emploi du "ה" ou du "א" dépend beaucoup de l'origine (hébraïque, araméenne ou yidish) des mots. En Hébreu biblique, le "ה" est mater lectionis du "a", et souvent aussi du "è" ou "é", voire du "o", mais toujours en fin de mot ; quant au "א" il n'y est pratiquement jamais mater lectionis mais presque toujours en tant que lettre faisant partie de la racine du mot (même quand ce "א"est quiescent ; cf. infra § 122 *k*).

[3] Pour plus de détails, se reporter à un cours de "pratique de la langue".

➢ **[E^sc] = aptitude à l' « escamotage »**

Ce terme, parfaitement étranger au vocabulaire des grammairiens, vise à attirer l'attention sur différents points de grammaire ayant en commun de manifester la "fluidité" de certaines consonnes, pouvant disparaître ou se modifier, ce qui risque de tromper la vigilance de l'hébraïsant.

g - Transformation voyelle / consonne (et réciproquement) : **le " ו " et le " י "**, qui sont par nature des consonnes semi-vocaliques (type "y" et "w" français ; cf. ci-dessus § 122 *d*) peuvent parfois, dans un mot, passer d'un rôle à l'autre.

Ainsi par exemple, les verbes de type ע"ו ou ע"י (c'est-à-dire dont la 2ème consonne radicale est un "ו" ou un "י" ; cf. chap. 3) se conjuguent normalement avec le "ו" ou le "י" utilisés comme voyelles (conjugaison type קום / שׂים), mais se conjugueront avec le "ו" ou le "י" utilisés comme consonnes si la 3ème consonne radicale est un "ה" (exemple : צוה, קוה, חיה, etc.) ; de même le "י" (consonne) initial d'un substantif peut devenir voyelle du fait de l'adjonction d'un préfixe (exemple : יְרוּשָׁלַיִם = "Jérusalem", avec un "י" consonne ; mais בִּירוּשָׁלַיִם = "à Jérusalem", avec un "י" voyelle) ; ou encore le préfixe "ו", conjonction de coordination de type consonne, se fera voyelle devant une "bumaf"[1] (exemple : אָב וְאֵם = "père et mère", avec un "ו" consonne ; mais אָב וּבֵן = "père et fils", avec un "ו" voyelle.[2]

h - Élision d'une consonne, c'est-à-dire sa disparition totale : selon la terminologie des grammairiens, cette élision peut être ...

... en tête du mot (= "aphérèse") : surtout **le " י " et le " נ "[3]**, notamment à l'impératif des verbes de type פ"י ou פ"נ (c'est-à-dire dont la 1ère consonne radicale est un "י" ou un "נ" ; cf. ch. 3) ; exemple יָרַד = "il descendit", mais רֵד = "descends !" (du verbe ירד) ...

... à l'intérieur du mot (= "syncope") : surtout **le " ה "** préfixé en début de mot quand il est lui-même précédé d'un autre préfixe comme l'article défini (הֵא־הַיְּדִיעָה) précédé d'une préposition inséparable préfixée [type -בְּ, -כְּ, ou -לְ] ; exemple : הַמִּדְבָּר = "le désert" mais בַּמִּדְבָּר = "dans le désert" [4]...

... en fin de mot (= "apocope") : **le " ה "**, surtout dans certaines formes conjuguées des verbes de type ל"ה (c'est-à-dire dont la 3ème consonne radicale est un "ה" ; cf. ch. 3) ; exemple בָּנוּ = "ils construisirent" (du verbe בנה).

i - Assimilation totale d'une consonne dans la consonne qui la suit : **surtout le " נ "** : dépourvu de voyelle et précédé lui-même d'autre chose, le "נ" disparaît en tant que caractère écrit et s'assimile à la consonne qui le suit, entraînant ainsi le redoublement de celle-ci (laquelle se voit

---

1 Cf. infra § 122 *l*.

2 Cf. infra à propos des shewa> (§ 24), des conjugaisons (ch. 3) et des particules préfixées (ch. ?). Autre cas : des mots comme שׁוּק (= "souk", "marché", avec un waw voyelle) ont un pluriel de type שְׁוָקִים (avec un waw consonne).

3 Et aussi le "ל" mais seulement pour le verbe לקח = "prendre". Les rares cas bibliques d'aphérèse du "א" comme dans חַד (pour אֶחָד = "un" cf. Ez 33_{30}) ne sont guère usités aujourd'hui hormis dans la chanson du sédèr de Pèsaḥ "חַד גַּדְיָא".

4 C'est aussi presque toujours le cas du préfixe "-ה" caractéristique de la conjugaison aux binyanîm hif<il et hof<al (cf. chapitre 3) quand il est précédé d'un pronom sujet préfixé.

donc affectée d'un dagésh ḥazaq) ; exemples : on dit מִשָּׁם (= "de là") et non pas *מִן שָׁם ; on dit הִסִּיג (= "il déplaça") et non pas *הִנְסִיג.

Ce procédé est comparable à l'assimilation du "n" du préfixe français "in-" qui s'assimile à la consonne qui le suit comme dans "immérité" ou "illimité" ; mais si le Français juxtapose les deux consonnes identiques, l'Hébreu les "superpose" par le procédé du dagésh.

Noter qu'on trouve aussi l'assimilation totale ou partielle du "ת" (et très rarement du "ד"), mais c'est plutôt ici un problème de consonnes "dentales" qui sera évoqué ci-dessous (§ 122 *m*) et surtout (au ch. 3) à propos de la conjugaison du verbe au binyan hitpaᶜél.[1]

j - Les consonnes "fantômes"[2] : **le faux " ה " et le faux " י "**. Il est communément admis par les historiens de la langue hébraïque que les trois consonnes "ו", "י" et "ה" sont très "parentes" entre elles et qu'elles se sont peu à peu transformées l'une dans l'autre selon le processus suivant : le "ו" a tendance à se transformer en "י", et le "י" a tendance à se transformer en "ה". Mais comme le naturel chassé qui revient au galop, la consonne ancienne (ou "primitive") revient volontiers à la place de sa remplaçante dans certaines circonstances. Ce schéma en deux temps (du waw au yod et du yod au hé>) est très utile pour comprendre bien des bizarreries apparentes de l'Hébreu.

Celles-ci seront abordées (infra) dans les chapitres où elles doivent apparaître, mais en voici une liste sommaire : les verbes de type פ"י qui sont en réalité des פ"ו[3], les verbes de type ל"ה qui sont en réalité des ל"י[4] voire même exceptionnellement des ל"ו[5], les interférences entre verbes de type ע"ו et ע"י et la parenté sémantique entre les mots dérivés des racines ע"ו et ע"י [par exemple la racine רוח → ריח, d'où dérivent des mots avec un waw consonne comme רֶוַח = "espace", des mots avec un waw voyelle comme רוּחַ = "vent" et des mots avec un yod voyelle comme רֵיחַ = "parfum"] ...

k ➢ [Q[sc]] = **quiescent** (littéralement "au repos" ou "dormant") : **le " א "**.

Une consonne est dite "quiescente" quand elle est écrite, mais sans être affectée d'une voyelle ni d'un shewa>, et non perceptible dans la prononciation du mot où elle figure. Certes on pourrait qualifier toutes les matres lectionis de "quiescentes". Mais si le "ו", le "י" et le "ה" sont nettement des indications vocaliques pour les sons "u/o", "i/é" et "a", le "א" ne joue le rôle de mater lectionis que d'une façon très ambiguë (cf. § 122 *d*). En réalité, quand il n'est affecté ni d'une voyelle ni d'un shewa>, il est plutôt quiescent, c'est-à-dire qu'on prononce le mot exactement comme si ce "א" n'existait pas.

---

1 Quant à l'assimilation de "ל" on ne la trouve guère que pour le verbe לקח qui donnera par exemple יִקַּח = "il prendra".

2 S'il est permis d'employer des termes étrangers au vocabulaire des grammairiens.

3 Cf. l'ancien waw initial de la racine ולד, supplanté par un yod comme dans יֶלֶד (= "enfant"), mais qui réapparaît dès lors que la racine est précédée d'un préfixe, comme dans le nom מוֹלֶדֶת (= "patrie").

4 Cf. l'ancien yod final des verbes ל"י devenus ל"ה qui réapparaît dans la conjugaison dès lors qu'un suffixe est ajouté à la racine : בָּנָה (= "il bâtit"), mais בָּנִיתִי (= "je bâtis").

5 Cf. le verbe שׁלו qui a subsisté jusque dans l'Hébreu moderne à côté du verbe שׁלה et avec à peu près le même sens ("vivre dans la tranquillité").

Il a pourtant de l'importance sémantiquement car il fait en général partie de la racine, et grammaticalement car il laisse ouverte la syllabe dont il fait partie (cf. infra § 222). Bien entendu, quand il est quiescent, le "א" n'est pas à considérer comme une gutturale.

C'est pour cela que, dans les conjugaisons, à côté de la catégorie abondante des verbes commençant par une gutturale (y compris la gutturale "א"), on distinguera une catégorie spéciale pour quelques verbes commençant par un "א" non pas guttural mais quiescent (par exemple les verbes אמר = "dire", אכל = "manger").

l ➢ [B^af] = **bumaf** (בּוּמַ"ף) : les lettres **" ב ", " ו ", " מ ", " פ "** ; c'est-à-dire les quatre consonnes (bi-)labiales dont dispose l'Hébreu. Le fait qu'elles se prononcent avec les lèvres rapprochées l'une de l'autre rend difficile la prononciation de certains sons. En pratique, pour ce qui concerne la grammaire de la langue, cela joue surtout dans la manière de vocaliser (et donc de prononcer) la conjonction de coordination préfixée (-ו) : devant une "bumaf", le waw ne se prononcera pas וְ ("we"), mais וּ ("ou"), comme cela a déjà été dit et illustré (§ 122 *g*) à propos de la "transformation voyelle / consonne".

m ➢ [D^al] = **dentales** : les lettres **" ד ", " ז ", " ט ", " ת ", " ש ", " ס "** et **" צ "** ; comme cela a déjà été dit ci-dessus (§ 122 *i*), ces consonnes sont suceptibles d'assimilation totale ou partielle, ainsi que de "métathèse" (c'est-à-dire de permutation) avec la consonne voisine. Il sera plus simple d'expliquer ces questions en situation concrète, dans le chapitre 3 concernant le verbe au binyan hitpaᶜél.

n En résumé, un petit "truc" qui peut être utile :

LE "PALMARÈS" DES CONSONNES	néant Ø	mini ♥	moyen ♥♥	moyen ♥♥♥	maxi ♥♥♥♥
aptitude au redoublement virtuel	ר	א	ע	ה	ח
réticence au shewaᵓ quiescent et attirance pour le shewaᵓ coloré	ר	ח	ה	ע	א
tendance à disparaître	א quiescent	נ assimilé	י voyellisé	ו voyellisé	ה élidé
résistance aux chocs[1]		ה évaporé	נ assimilé	ת assimilé	א inerte
tendance à se transformer		ו →	י →	ה	

[1] C'est-à-dire son comportement quand elle est comme "prise en sandwich" du fait de l'adjonction de certains préfixes.

13. LES VOYELLES ET LEUR(S) SECRET(S)[1]

130. **Avertissement !** Les voyelles hébraïques, qui par nature sont "mobiles" (d'où leur nom "תְּנוּעוֹת" = "mouvements", de la racine נוע = "bouger"), constituent en fait le cœur de toute la grammaire de l'Hébreu élaborée par les massorètes, grammaire restée inchangée dans l'Hébreu moderne, même si elle y est quelque peu "malmenée" par l'usage. Le subtil mécanisme des voyelles et de leur mobilité sera expliqué au chapitre 2. Il s'agit donc ici d'un simple inventaire descriptif des différentes voyelles utilisées en Hébreu ; et bien entendu, comme ci-dessus pour les consonnes, beaucoup de précisions données ici resteront sans doute hermétiques aux débutants. Il sera préférable de se référer à ce chapitre 1er au fur et à mesure que telle ou telle question précise de grammaire sera abordée dans les chapitres 2 et suivants.

131. **Liste des voyelles selon leurs noms traditionnels**

[L'usage est de les classer selon leur plus ou moins grande "longueur" ; cf. infra §§ 133-134]

a ➢ les 6 **voyelles "longues"** (תְּנוּעוֹת גְּדוֹלוֹת) :

- le qamaç gadôl (קָמָץ גָּדוֹל)[2] [= ‌xָ][3]...qui se prononce " **a**"
- le çérèh (צֵירֶה = "fente") [= xֵ] ....qui se prononce " **é** "
- le ḥîrîq malé◌ [ou gadôl] ([ou גָּדוֹל] חִירִיק מָלֵא)[4] [= xִי] ....qui se prononce " **i** "
- le ḥôlam[5] ḥasér (חוֹלָם חָסֵר = ḥôlam "défectif") [= xֹ]................... qui se prononce " **o** "
- le ḥôlam malé◌ (חוֹלָם מָלֵא = ḥôlam "plein") [= xוֹ]...................... qui se prononce " **o** "
- le shûrûq (שׁוּרוּק = "sifflement") [= xוּ] .... qui se prononce " **ou** " [6]

En Hébreu biblique, on trouve aussi beaucoup de çérèh malé◌ [= xֵי] et parfois aussi des sèggôl malé◌ [= xֶי] qui se prononcent respectivement "**é**" et "**è**".

b ➢ les 5 **voyelles "brèves"** (תְּנוּעוֹת קְטַנּוֹת) :

- le pattaḥ (פַּתָּח = "ouverture") [= xַ] ....qui se prononce " **a** "
- le sèggôl (סֶגּוֹל = "grappe") [= xֶ] ....qui se prononce " **è** "
- le ḥîrîq [ou ḥîrîq qaṭan] (חִירִיק ou חִירִיק קָטָן) [= xִ].........................qui se prononce " **i** "
- le qamaç qaṭan (קָמָץ קָטָן = "qamaç bref") [= xָ]........................ qui se prononce " **o** " [7]
- le qubbûç (קִבּוּץ = "rassemblement") [= xֻ]............................. qui se prononce " **ou** " [7]

---

[1] Plus on pratique la grammaire hébraïque, plus on est tenté d'écrire "leur secret" au singulier (cf. infra, chapitre 2).
[2] "Qamaç" signifie "compression" ; "gadôl" signifie "grand", par opposition à "qaṭan" (קָטָן) qui signifie "petit, bref".
[3] Par convention, chaque fois qu'il faudra écrire une voyelle hébraïque seule, elle sera écrite sous (ou sur, ou à gauche) du signe " x " qui représente donc fictivement une consonne hébraïque quelle qu'elle soit.
[4] "Ḥîrîq" signifie "grincement" ; "malé◌" signifie "plein" (c.à.d. écrit avec une mater lectionis, par opposition à "ḥasér" qui signifie "déféctif", c.à.d. écrit sans mater lectionis ; cf. § 122 *f*).
[5] Mot qui signifie "pression".
[6] En Hébreu, le son fançais "u" n'existe pas ; quand il sera écrit "u" il faudra donc toujours prononcer "ou".
[7] Mais qui s'écrit exactement comme le qamaç gadôl prononcé "a" ; d'où gros problème de lecture ! (cf. infra, chap. 2) ; certains auteurs l'appellent קָמָץ חָטוּף mais on risque alors de confondre avec חֲטַף קָמָץ, la voyelle "très brève".

c ➢ les 4 (soi-disant) **voyelles "très brèves"** ([1]תְּנוּעוֹת חֲטוּפוֹת) :

Parfois appelées improprement "demi-voyelles", ou "semi-voyelles", ces "shewaᵓ" et "shewaᵓ colorés" sont certes indispensables à la prononciation des consonnes gutturales, mais, si l'on veut comprendre quelque chose à la grammaire hébraïque, il faut garder toujours présent à l'esprit que, grammaticalement parlant, elles ne sont pas considérées comme des voyelles, mais tout au contraire comme des signes indiquant une absence de voyelle[2] ! (cf. infra au chapitre 2).

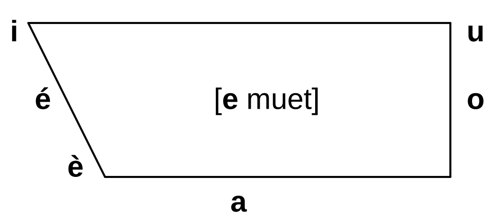
- le shewaᵓ (שְׁוָא = "droit") [◌ְ] prononcé à peu près comme le " **e** " muet français[3]
- le ḥaṭaf-pattaḥ (חֲטַף־פַּתָּח ; ou shewaᵓ-pattaḥ) [◌ֲ] prononcé " **a** " (bref)
- le ḥaṭaf-sèggôl (חֲטַף־סֶגּוֹל ; ou shewaᵓ-sèggôl) [◌ֱ] prononcé " **è** " (bref)
- le ḥaṭaf-qamaç (חֲטַף־קָמָץ ; ou shewaᵓ-qamaç) [◌ֳ] prononcé " **o** " (bref).

132. **Liste des voyelles selon la phonétique moderne**

Une voyelle, c'est le son produit par une colonne d'air émise par les poumons, avec une certaine "note" (= la vibration de cet air, plus ou moins grave ou aiguë selon la tension des cordes vocales dans le larynx) et un certain "timbre" (selon la position et le mouvement de la langue)[4].

a ➢ Ainsi les voyelles peuvent être articulées plus ou moins en avant, ou au centre ou au fond de la cavité buccale[5] :

- antérieures : ḥîrîq, çérèh, sèggôl
- centrales[6] : le pattaḥ, le qamaç
  ainsi que le "e muet" type shewaᵓ
- postérieures : ḥôlam, qubbûç et shûrûq



b ➢ Elles correspondent aussi à une plus ou moins grande ouverture de la bouche :

- ouverte : "**a**"
- semi-fermées : "**o**" ; "**é**" et "**è**"
- fermées : "**u**" ; "**i**"

Dans le schéma trapézoïdal classique ci-dessus,
- l'axe vertical correspond au degré d'ouverture de la bouche : du plus ouvert (en bas) au plus fermé (en haut) ;
- l'axe horizontal correspond à la position de l'articulation de la voyelle dans la bouche : de l'avant (à gauche) à l'arrière (à droite).

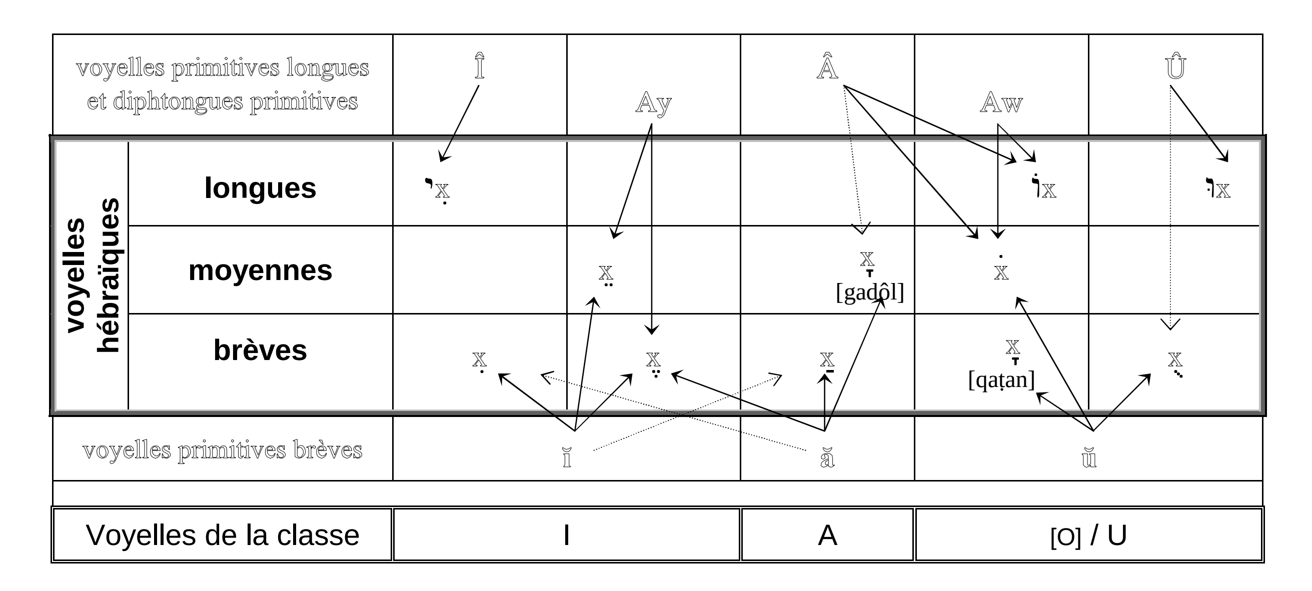
---

[1] Adjectif synonyme de נָגוּב (cf. § 113 *e*, à propos du pattaḥ "furtif") et signifiant "enlevé" ou "dérobé".
[2] S'il fallait un "truc" pour s'en souvenir, il suffirait de penser au mot très voisin שָׁוְא qui signifie "vanité", "néant".
[3] La prononciation du shewaᵓ à l'israélienne est plutôt "è" que "e muet", surtout quand c'est un shewaᵓ mobile ; mais vu le nombre de voyelles hébraïques qui se prononcent "é" (ou "è"), cela ne facilite pas vraiment les choses !
[4] Les consonnes, elles (cf. supra § 11), sont les "bruits" produits par la colonne d'air selon les obstacles qu'elle rencontre du fait de la position ou des mouvements de l'appareil phonatoire (larynx, pharynx, palais, langue, dents et lèvres), modifiant ainsi la résonnance des voyelles émises.
[5] Cf. U. ORNAN, "HEBREW GRAMMAR", in *Encyclopedia Judaica*, Vol. 8, col. 90 (Jerusalem, Keter, 1971).
[6] Le son "a" peut en réalité être articulé n'importe où entre une position antérieure et une position postérieure.

133. **Classement des voyelles selon leur origine**

Toutes les grammaires "sérieuses" de l'Hébreu biblique analysent longuement les voyelles selon leur origine et leur évolution. Fondées sur les recherches des spécialistes en langues anciennes comparées, ces considérations fort pertinentes ont l'inconvénient d'être basées sur des hypothèses plus ou moins vérifiables et d'être très difficiles à manier pour les non-spécialistes.

Un résumé grossier peut en être fait par le schéma suivant[1] :



Ce schéma suppose que les langues sémitiques primitives disposaient de 3 voyelles brèves et de 3 voyelles longues (plus 2 diphtongues) et que les voyelles de l'Hébreu biblique seraient dues à une évolution de ces voyelles (ou diphtongues) primitives jusqu'aux voyelles hébraïques connues, selon les flèches indiquées. La flèche en pointillés (d'une voyelle primitive à une voyelle hébraïque) signifie qu'on ne constate en fait que rarement cette évolution.

134. **Les voyelles hébraïques ont-elles une "longueur"** ?

Certaines langues distinguent des voyelles "longues" et des voyelles "brèves", par exemple l'Anglais où le son "i" est plus bref dans "ship" que dans "sheep", ou le Grec ancien qui distingue l'O-mikron et l'O-méga. En est-il de même pour l'Hébreu ? À cette redoutable question, à peu près toutes les réponses possibles et imaginables ont déjà été données.

En résumé,

- l'Hébreu biblique pourrait provenir d'une langue ancienne où les voyelles étaient longues ou brèves (cf. schéma ci-dessus) ;
- à l'époque biblique, l'écriture "pleine" est utilisée de façon peu cohérente grammaticalement (avec une tendance à mettre de plus en plus de matres lectionis jusqu'à l'époque mishnique) ;

[1] Schéma plus ou moins repris de JOÜON (op. cit. § 6 *i*) et de MAYER LAMBERT (op. cit. § 129).

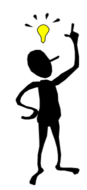
- les massorètes "naqdanîm" de Tibériade (ceux qui ont inventé les signes d'écriture des voyelles) tenaient compte d'une certaine longueur relative des voyelles dans leur façon de placer les "dagèsh" et les ṭeᶜamîm, mais n'ont pas retenu le paramètre de la longueur des voyelles dans leur code de signes d'écriture vocalique[1] ;

- les grammairiens espagnols des 9ème au 12ème siècles[2], qui écrivaient généralement en arabe, ont souvent tenu pour essentiel ce paramètre de la longueur des voyelles ;

- en Hébreu moderne, il est très difficile (même à la lecture d'un texte écrit sans le niqqûd) de distinguer si une voyelle est brève ou longue ;

- et pourtant, il suffit de s'appliquer à bien prononcer l'Hébreu (surtout biblique) avec les accents toniques pour se rendre compte que les voyelles n'ont à l'évidence pas toutes (ni toujours) exactement la même longueur !

135. **Le conseil de "bison fûté"**



Pour bien comprendre la grammaire de l'Hébreu, le tableau des voyelles ci-dessous, relativement simple à mémoriser, s'avèrera très efficace.

- L'axe horizontal correspond à l'ouverture de la bouche :

au centre = l'ouverture maximale (bouche grande ouverte)
→ [les sons de la classe "A" = "A"] ;
vers la gauche = fermeture "latérale" (en éloignant les commissures des lèvres)
→ [les sons de la classe I = "È", "É", "I"] ;
vers la droite = fermeture "antérieure" (en rapprochant les lèvres vers l'avant)
→ [les sons de la classe U = "O", "U"][3].

- L'axe vertical correspond à la longueur des voyelles (voyelles plus longues vers le haut, voyelles plus brèves vers le bas).

- A peu de choses près, les modifications d'une voyelle en une autre (abrègement ou allongement) se font en passant d'une case à une case voisine (comme le roi sur un jeu d'échec).

Tableau des voyelles de "Bison fûté :

voir page suivante.

[1] Noter que le signe unique utilisé pour le qamaç laisse penser qu'à leur époque il n'y avait qu'une seule façon de prononcer (sans doute "o" ; mais ce point reste en débat).
[2] En particulier Joseph Kimḥi (12ème s.) qui a voulu bâtir un système (bien artificiel) avec 5 voyelles brèves (pattaḥ, sèggôl, ḥîrîq qaṭan, qamaç qaṭan, qubbûç) et 5 voyelles longues (qamaç gadôl, çérèh, ḥîrîq gadôl, ḥôlam, shûrûq).
[3] La fermeture est continue et progressive dans les deux sens : tous les sons intermédiaires sont théoriquement possibles.

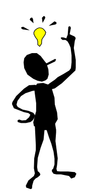


Tableau des voyelles de "Bison fûté" :

	FERMÉ latéralement ←			*OUVERT*	*→ FERMÉ en avant*		
	classe **I**			classe **A**	classe **U**		
son prononcé →	"I"	"É"	"È"	"A"	"O"		"U"
longues avec matres lectionis	𝕏ִי	𝕏ֵי	𝕏ֶי	[𝕏ָה]		𝕏וֹ	𝕏וּ
3 longues [dites "moyennes"]		𝕏ֵ		𝕏ָ [q. gadôl]		𝕏ֹ	
5 brèves	𝕏ִ		𝕏ֶ	𝕏ַ	𝕏ָ [q. qaṭan]		𝕏ֻ

absence de voyelle = 𝕏ְ parfois coloré en →	𝕏ֱ	𝕏ֲ	𝕏ֳ

Note : la courbe en pointillés correspond grosso modo aux modifications les plus fréquentes.



Comme cela a été expliqué supra (cf. § 01 Préliminaire) et plusieurs fois évoqué dans le chapitre 1er, toute grammaire de l'Hébreu est fondée sur le travail des massorètes, et plus spécialement des "naqdanîm" qui ont mis au point un système de signes (voyelles, accents ou ṭeᶜamîm, et signes diacritiques divers) ajoutables au texte purement consonantique de la Bible afin d'en préciser le plus exactement et le plus fidèlement possible la manière de les prononcer et donc de les comprendre. Quand, à partir du 10ème siècle (avec Saadia Gaon, Jonah ibn Janaḥ, etc.), on commença à écrire des livres de grammaire hébraïque, ce fut en s'inspirant largement des schémas de la grammaire grecque pour les adapter à la langue hébraïque.

La grammaire présentée ici est qualifiée de "massorétique" non pas parce qu'elle serait une reconstitution de ce que les massorètes avaient en tête (comment le savoir ?), mais parce qu'elle se veut "à la manière des massorètes", c'est-à-dire avec le souci permanent de concilier la fidélité au donné reçu et la plus grande cohérence possible. Et puisque le but visé était que chaque lecteur du texte biblique, même non spécialiste, le lise correctement sans avoir à réfléchir un quart d'heure entre chaque mot, il fallait que la cohérence du système de signes soit très simple.

Tel est le parti-pris de ce chapitre (et bien sûr aussi des suivants) : même si ce n'est sans doute pas historiquement exact, la grammaire de l'Hébreu sera présentée en supposant qu'elle fonctionne exactement **comme un jeu de construction** (type "Lego" ou "Meccano"), c'est-à-dire qu'à partir d'un nombre restreint d'éléments de base, et selon des procédés d'assemblage simples, on peut "construire" des "objets" plus ou moins complexes ; ces mêmes "objets" peuvent aussi, bien entendu, être complétés par d'autres éléments de base ou assemblés eux-mêmes entre eux, mais toujours avec les mêmes procédés d'assemblage[1].

C'est en ce sens que ce chapitre 2 est "à la base" de toute la suite. Et puisque "grammaire" se dit en Hébreu דִּקְדּוּק[2], recherchons donc la "précision" dans le moindre "détail".

---

[1] Pour plus de précision, s'informer auprès d'un enfant qui aime "faire du Lego".
[2] D'une racine signifiant "broyer finement" (plutôt style sucre glace que sucre en poudre) ; tandis que le nom français "grammaire" vise avant tout la "lettre écrite" ou le "texte" (en grec "gramma").

21. LE MOT (מִלָּה) : LA RACINE (שֹׁרֶשׁ) ET LE SCHÈME[1]

Les éléments de base dont les mots sont constitués par assemblage sont :
- des consonnes
- et des voyelles
- [plus, éventuellement, quelques signes "diacritiques"].

Ces éléments de base sont répertoriés et décrits au chapitre 1er (s'y reporter si nécessaire). Les procédés utilisés pour l'assemblage de ces éléments de base seront expliqués aux paragraphes suivants (surtout le § 22 sur "la syllabe").

Mais, préalablement, il faut avoir clairement compris ce qu'est un mot dans la langue hébraïque, et surtout comment ce mot est porteur d'un sens : en Hébreu, comme en d'autres langues dites "sémitiques", la quasi-totalité[2] des mots sont dérivés d'une racine.

a ➢ **Le mot**, c'est, comme dans toutes les langues, cet "objet" linguistique élémentaire répertorié dans les dictionnaires et utilisé, oralement ou par écrit, par toute personne s'exprimant en cette langue. Un mot hébreu, c'est une racine (consonantique) plus un "schème" (surtout vocalique).

b ➢ **La racine** est une séquence de 2 ou 3 consonnes (rarement plus[3]) qui est porteuse d'un sens ; ce n'est nullement un "concept" abstrait, mais tout au contraire quelque chose de concret (objet, action, geste, trait descriptif, etc.). Bien présente, même si c'est parfois inconsciemment, à l'esprit de celui qui s'exprime en Hébreu, la racine n'a pourtant de réalité que virtuelle : à part dans les traités de grammaire et les dictionnaires d'Hébreu biblique, aucune racine ne s'écrit nulle part, ni à fortiori ne se prononce[4], puisqu'elle ne contient aucune voyelle. C'est pourtant la racine des mots hébraïques qui est leur principale pourvoyeuse de sens.

c ➢ **Le schème**[5], c'est une séquence essentiellement de type vocalique qui, combinée avec les consonnes de la racine, fait ainsi naître un mot avec un (ou des) sens propre(s) à ce mot ; "essentiellement" vocalique car si le schème comprend toujours une ou deux voyelles (rarement plus), il peut aussi contenir un (ou des) préfixe(s) ou / et suffixe(s).

> Tout schème comporte donc au moins une voyelle. Les éventuels préfixes et suffixes du schème sont eux-mêmes constitués, bien entendu, par un ou plusieurs éléments de base du "jeu de construction" que sont les consonnes et les voyelles (cf. infra § 25).

---

[1] Cf. note 5. Présentation + poétique : B. DONNET-GUEZ (pp. 7-8) ; + claire : M.P. FELDHENDER (pp. 23 sq).
[2] A l'exception, bien entendu, des onomatopés ou interjections (du type "oh !", "bof !", "boum", etc.) et des particules d'articulation logique (du type "et", "que", "or", etc.). Quoique ... pour ces dernières, il est bien possible que certaines soient aussi dérivées d'une racine dont on aurait quelque peu perdu la trace (?).
[3] Les racines de plus de 3 consonnes sont à peu près toutes importées d'une langue étrangère.
[4] Même si c'est une habitude qui fait gagner du temps, on ne devrait pas, par exemple, parler des racines "shamar" ou "qum" (ce sont là en réalité des mots hébraïques), mais des racines "shîn-mêm-rêsh" ou "qôf-waw-mêm" (en épelant, dans l'ordre, les consonnes qui constituent ces racines).
[5] On pourrait parler de "mishqal" (מִשְׁקָל = "poids" ou "paradigme", "modèle"), mais les grammairiens ont l'habitude de n'utiliser ce terme que pour les substantifs et les adjectifs ; on utilisera donc pour plus de clarté le terme "schème" qui vaudra donc pour tous les mots quels qu'ils soient, même les formes verbales conjuguées.

d **Résumé : 1 racine + 1 schème = 1 mot** (et réciproquement)

e ➢ **Exemple** : de la racine "kaf-taw-bêt" [כתב] dont le sens est "action d'écrire" on dérivera, selon le schème utilisé, des mots tels que :

[éléments du schème]	[√ כתב] + schème	→ mot	
[voyelle]	𝕏 𝕏ָ 𝕏ְ	כְּתָב	= écriture
[voyelles]	𝕏 𝕏ָ 𝕏ַ	כַּתָּב	= écrivain
[voyelles]	𝕏 𝕏ַ 𝕏ָ	כָּתַב	= il a écrit
[voyelle + préfixe]	𝕏 𝕏ַ 𝕏ְ נִ	נִכְתַּב	= il a été écrit
[voyelle + préfixe]	𝕏 י𝕏ִ 𝕏ְ הִ	הִכְתִּיב	= il a dicté
[voyelle + préfixe]	𝕏 𝕏ָ 𝕏ְ מִ	מִכְתָּב	= lettre
[voyelle + suffixe]	ת 𝕏ֶ 𝕏ֹ 𝕏ְ	כְּתֹּבֶת	= inscription, adresse (postale)
[voyelles et mater lectionis finale]	ה 𝕏ָ 𝕏ֻ 𝕏ְ	כְּתֻבָּה	= contrat de mariage (écrit)
[voyelles et mater lectionis finale]	ה 𝕏ָ 𝕏וּ 𝕏ְ	כְּתוּבָה	= écrite
[voyelle + deux suffixes (-an + -ût)]	וּת נ 𝕏ָ 𝕏ְ 𝕏ַ	כַּתְּבָנוּת	= dactylographie
[voyelles et mater lect[is] finale + préfixe]	ה 𝕏ָ 𝕏ָ 𝕏ְ הַ	הַכְתָּבָה	= dictée

etc. [Note : le signe "𝕏" représente une consonne de la racine, quelle qu'elle soit.]

f ➢ **Conséquences concrètes**

- Quelqu'un peut inventer un mot absent de tous les dictionnaires hébraïques et être pourtant parfaitement compris s'il a dérivé ce mot d'une racine connue avec un schème courant ; ce qui n'est pas vraiment le cas en français.

- Plus on sera attentif aux racines et aux schèmes utilisés pour chaque type de mots et plus les mécanismes de la grammaire hébraïque paraîtront simples.

- En Hébreu moderne, tout ce qui précède vaut autant qu'en Hébreu biblique, à ceci près que les nombreux mots "hébreux" qui ont été décalqués de mots d'une langue étrangère non sémitique ne correspondent évidemment ni à une racine ni à un schème hébraïques ; pourtant s'ils doivent être "conjugués" (verbes) ou "fléchis" (substantifs), ils suivent quand même les règles de la grammaire hébraïque.

Ils sont même souvent utilisés comme s'ils correspondaient à une racine hébraïque ; ainsi du substantif טֶלֶפוֹן, évidemment translittéré du mot français "télé-phone" (du grec "phonê" préfixé de "télé-", et dont la racine n'a rien de consonantique ni d'hébraïque), l'Hébreu a non seulement dérivé des mots comme טֶלֶפוֹנִי ("téléphonique") ou טֶלֶפוֹנַאי ("téléphoniste") à l'aide de suffixes identiques à ceux des schèmes usuels, mais aussi des

verbes comme לְטַלְפֵּן et לְהִטַּלְפֵּן ("téléphoner" et "se téléphoner") à l'aide des schèmes hébraïques normaux, comme s'il s'agissait d'une racine hébraïque de quatre consonnes[1].

g ➢ **la technique de l'assemblage "Racine + Schème"**

Tout deviendra plus clair quand sera expliqué (au § 22) le mécanisme de la syllabe ; mais dès à présent il est utile de retenir ceci :

- bien entendu, les voyelles du schème s'intercalent entre les consonnes de la racine ;

- toute voyelle doit nécessairement suivre une consonne (celle avec laquelle elle est prononcée) ; et donc un mot ne peut jamais commencer par une voyelle, mais toujours par une consonne[2] ;

- une consonne peut en revanche n'être affectée (c'est-à-dire suivie) par aucune voyelle ; dans ce cas cette consonne doit nécessairement être affectée par un shewaᵓ (signe conventionnel signifiant "absence de voyelle sous[3] cette consonne" ; cf. supra § 131 *c*) ;

En fait, même dans les textes vocalisés, on se dispense d'écrire le shewaᵓ sous une consonne (sans voyelle) quand elle est en fin de mot ; ceci, pure convention d'écriture, ne change rien à la grammaire ni à la prononciation du mot ; mais pour éviter certaines erreurs de lecture et donc de compréhension, on écrira quand même le shewaᵓ "sous" certaines consonnes finales : essentiellement le "kaph final" [ךְ-] et le "taw" final" [תְּ-] de certains mots[4].

- enfin, en aucun cas une consonne ne peut être affectée par deux voyelles à la fois[5] ; une consonne ne peut avoir que soit une voyelle, soit un shewaᵓ.



Examen de "passage-au-paragraphe-suivant"

Compte tenu de ce qui a été dit jusqu'ici, est-il ou non imaginable (au moins théoriquement)

- *qu'un mot hébreu se termine par une voyelle ?*
- *qu'un préfixe hébreu se termine par une consonne ?*
- *qu'un préfixe hébreu se termine par une voyelle ?*
- *qu'un préfixe hébreu soit composé lui-même de plusieurs consonnes ou voyelles ?*
- *qu'un suffixe hébreu soit composé lui-même de plusieurs consonnes ou voyelles ?*
- *qu'un suffixe hébreu commence par une voyelle ?*

[La facilité et la rapidité avec laquelle il répondra aux questions qui précèdent est un bon test de la vigilance et du "bon sens" du lecteur. Réponses p. 6.]

---

[1] Mais c'est au prix d'entorses à quelques règles de la grammaire, en l'occurrence celle des BeGaD-KeFaT, pour éviter que le son "f" (ou "ph") caractéristique du mot "téléphone" ne se transforme parfois en "p" selon les règles normales.

[2] Seule exception = la voyelle longue "shûrûq" quand la conjonction de coordination "waw" (qui est une consonne semi-vocalique certes, mais consonne quand même) est exceptionnellement vocalisée וּ ("ou") quand elle est préfixée à un mot commençant par une "bumaf" (cf. supra § 122 *l*) ou par une consonne avec shewaᵓ (cf. prépositions inséparables).

[3] Entendre "sous" au sens d'« affectée à » ; même si graphiquement le signe vocalique est écrit au dessus ou à gauche de la consonne, "une voyelle **sous** une consonne" signifiera toujours "une voyelle **qui suit** immédiatement une consonne".

[4] C'est en particulier le cas presque toujours pour le pronom sujet suffixé 2ème personne féminin singulier de la conjugaison à l'accompli (≈ passé) et toujours dans le même pronom personnel "séparé" אַתְּ (cf. infra chapitre 3).

[5] L'apparente exception des gutturales précédées d'un pattaḥ furtif n'en est pas une si l'on se souvient que cette soi-disant voyelle n'en est pas une, mais un simple signe fait au lecteur pour l'inviter à faire entendre la gutturale (cf. § 113 *e*).

22. LA SYLLABE (הֲבָרָה), AU CŒUR DU "SYSTÈME"

> **Attention !** Ceci est le cœur même de la grammaire hébraïque et la clef de tout le système massorétique qui en est la source. Il est donc de la plus haute importance de travailler, mémoriser et assimiler parfaitement les trois paragraphes 221 à 223.

Il est bien connu (dans toutes les langues) qu'un mot peut se décomposer en syllabes, soit en une seule, soit en plusieurs. Pour l'Hébreu, il est essentiel de savoir de quoi doit (et peut) se composer une syllabe, quels sont les différents types de syllabes, et les lois qui la régissent.

221. **De quoi se compose la syllabe ?**

a ➢ **d'une voyelle (et une seule !)**

➢ **et d'une ou plusieurs consonnes (une, deux ou trois, mais jamais plus).**

b Ainsi donc, à la question "*combien y a-t-il de syllabes dans tel ou tel mot hébreu ?*", il faut et il suffit de compter combien il y a de voyelles dans ce mot. Cette évidence ultra-simple échappe pourtant à bien des hébraïsants même pratiquant l'hébreu biblique depuis des années. Tout simplement parce que, répétons-le lourdement, le shewaɔ, quel qu'il soit, n'est grammaticalement pas une voyelle mais tout au contraire un signe indiquant l'absence de voyelle, et le fait qu'il soit coloré ne change rien à sa nature de shewaɔ (un éléphant aurait beau être rose, ce n'en resterait pas moins un éléphant !) ; de même, répétons-le tout aussi lourdement, le pattaḥ furtif écrit sous certaines gutturales n'est grammaticalement pas une voyelle mais une pure convention d'écriture pour inviter à faire l'effort de bien prononcer cette gutturale[1].

Exemples : le mot אֱלֹהִים (= "Dieu" ou "dieux") comporte 2 syllabes et non pas 3, puisqu'il contient 2 voyelles (1 ḥôlam sous le lamèd et 1 ḥîrîq maléɔ sous le héɔ) et non pas 3, car le ḥaṭaf-sèggôl (alias shewaɔ sèggôl) qu'il contient sous le ɔalèf initial, même s'il oblige à faire entendre un bref son "è" dans la prononciation du mot, n'est grammaticalement pas une voyelle, mais bien un shewaɔ (coloré en sèggôl certes, mais shewaɔ quand même).

De même, le mot תַּפּוּחַ (= "pomme") comporte 2 syllabes et non pas 3, puisqu'il contient 2 voyelles (1 pattaḥ sous le "taw" et 1 shûrûq "sous" le "péɔ") et non pas 3, car le pattaḥ furtif écrit sous le ḥêt final n'est grammaticalement pas une voyelle ; même si, pour prononcer correctement la gutturale finale, il faut "ouvrir tout grand" la bouche juste après avoir prononcé le son "ou" du shûrûq, ce qui a automatiquement pour effet de tranformer furtivement le son "ou" en son "a".

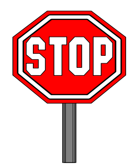
Avec mille excuses à ceux pour qui tout ceci était déjà évident.

---

[1] Cf. supra § 122 *a*. Rappelons qu'il faut toujours bien distinguer le point de vue de la phonétique et le point de vue de la rythmique (cf. Joüon, op. cit. § 27 *d*). C'est ce dernier point de vue qui sera toujours prioritairement pris en compte ici (cf supra § 113 *e* note 2).

c

Résumé :	**N syllabes = N voyelles**	(et réciproquement)
	Shewaᵓ (même coloré) **et pattaḥ furtif**	**≠ voyelles** (cf. §§ 131 *c* et 113 *e*)



Petit test

Avant d'aller plus loin, s'assurer qu'on est capable de répondre **sans la moindre hésitation** *à la question suivante :*

Combien chacun des 7 mots hébraïques de la phrase suivante contient-il de syllabes ?

(Genèse 1_1) בְּרֵאשִׁית בָּרָא אֱלֹהִים אֵת הַשָּׁמַיִם וְאֵת הָאָרֶץ

[En cas de difficulté à répondre, aller, si c'est nécessaire, chercher la réponse supra à la page 6, passer une ou deux bonnes nuits et reprendre ce paragraphe à tête reposée.]

222. <u>**Les différents types de syllabes**</u>

a Puisqu'une syllabe hébraïque doit comporter une (seule) voyelle et une à trois consonnes, le nombre de cas possibles est facile à calculer : c'est théoriquement trois (soit 1 voyelle et 1 consonne, soit 1 voyelle et 2 consonnes, soit 1 voyelle et 3 consonnes). Mais puisqu'il s'agit ici de grammaire et non d'arithmétique, il faut bien sûr tenir compte de l'ordre des éléments, vocaliques ou consonantiques, qui constituent la syllabe.

Étant donné qu'une voyelle hébraïque doit nécessairement "suivre" une consonne, comme cela a déjà été dit au § 21 *g* [1], il ne peut donc exister en Hébreu que <u>4 types de syllabes</u> :

Par commodité d'écriture, nous utiliserons conventionnellement la lettre "C" pour "consonne", et la lettre "v" pour "voyelle" ; mais comme le français s'écrit dans le sens inverse de l'hébreu, nous préciserons parfois "C_1", "C_2" ou "C_3" pour mieux indiquer quelles sont les 1ère, 2ème et 3ème consonnes ; et s'il faut préciser que telle consonne est redoublée, c'est-à-dire qu'elle s'écrit avec un dagésh ḥazaq[2], elle sera écrite avec l'exposant $^{"2"}$ signifiant "au carré" en code mathématique ; exemple si la 2ème consonne est redoublée, on écrira $C^{"2"}$ [ou $C_2^{"2"}$][3], au lieu de C [ou C_2] dans le cas contraire.

b <u>**Note**</u> : un 5ème type de syllabe a très probablement existé dans des noms monosyllabiques de type **CvCC** ; mais, pour faciliter la prononciation, leur voyelle unique aurait, dès l'époque biblique, été dédoublée en deux voyelles brèves, le mot devenant ainsi bi-syllabique[4] ; on les appelle noms "ségolés" (cf. le chapitre sur le nom).

Exemples : אַרְץ → אֶ֫רֶץ ("terre"), בִּגְד → בֶּ֫גֶד ("vêtement"), סִפְר → סֵ֫פֶר ("livre"), קָדְשׁ → קֹ֫דֶשׁ ("sainteté").

---

[1] On y trouvera mentionnée la seule exception possible à cette "loi" : le "וּ" de la conjonction waw devant une bumaf.

[2] Cf. supra § 113 *c*.

[3] Si on trouvait, ici ou dans un autre ouvrage de grammaire, "C_2C_2", cela aurait exactement la même signification = 2ème consonne redoublée.

[4] C'est du moins ce que laisse supposer le système des massorètes, à qui cela a donné, semble-t-il, bien du fil à retordre.

c ➢ **Selon les éléments qui la composent, une syllabe est**

- soit de **type Cv** [ou C_1v] = une consonne suivie de sa voyelle
  exemples : מִי (= "qui ?"), לֹו (= "à lui"), ךָ- (= pronom personnel suffixé 2ème p. fém. sing.)

- soit de **type CCv** [ou C_1C_2v] = une première consonne sans voyelle (donc avec un shewaᵓ), puis une deuxième consonne elle-même suivie de sa voyelle
  exemples : בְּלִי (= "sans"), la syllabe -עֲבָ de עֲבָדִים (="serviteurs")[1], שְׁמֹו (= "son nom")

- soit de **type CvC** [ou C_1vC_2] = une première consonne suivie de sa voyelle, puis une deuxième consonne sans voyelle (donc avec un shewaᵓ)
  exemples : כֹּל (= "tout"), אִישׁ (= "homme"), לוּחַ (= "tableau"), חַג (= "fête")

- soit de **type CCvC** [ou $C_1C_2vC_3$] = une première consonne sans voyelle (donc avec un shewaᵓ), puis une deuxième consonne suivie de sa voyelle, puis une troisième consonne sans voyelle (donc avec un shewaᵓ)
  exemples : זְמַן (= "temps"), עֲנָק (= "géant"), גְּדוּד (= "bataillon")

d Remarques

Dans cette typologie des syllabes, comme le montrent bien les quelques exemples cités ci-dessus, **"v"** désigne n'importe quelle voyelle, qu'elle soit brève ou longue, qu'elle soit écrite sans ou avec mater lectionis. Ce paramètre de "longueur" des voyelles sera pris en compte à partir du paragraphe suivant.

Corrélativement, **"C"** désigne bien n'importe quelle consonne, mais au sens grammatical du terme, c'est-à-dire à la condition qu'elle soit réellement utilisée comme consonne, ce qui peut être le cas de tous les signes consonantiques, y compris les gutturales et les matres lectionis[2]. Ce n'est toutefois pas le cas des signes consonantiques d'écriture qui peuvent être utilisés grammaticalement d'une manière quiescente (= non prononcés), c'est-à-dire les matres lectionis (י et ו bien sûr, mais aussi le ה, qu'on risque d'oublier dans ce rôle) et le **א** quiescent (même s'il n'est pas vraiment, ou pas souvent, mater lectionis). Dans un texte vocalisé, on reconnaît le **א** quiescent au fait que, même à l'intérieur d'un mot, il ne lui est affecté aucun signe vocalique, ni voyelle ni shewaᵓ ; exemple : רֹאשׁ[3] (= "tête"), קָרָאתִי (= "j'ai appelé").

Enfin, il faut reconnaître que tout n'est pas si simple, surtout en ce qui concerne les types de syllabes se terminant par une consonne (CvC ou CCvC), non seulement pour la raison évoquée dans l'alinéa ci-dessus, mais pour d'autres raisons connues des connaisseurs qui auraient essayé d'allonger la liste d'exemples et senti passer l'ombre du célèbre et mystérieux "shewaᵓ planant" (שְׁוָא מְרַחֵף, ou plus prosaïquement "shewaᵓ moyen"). Mais patience ! Comme dit le Sage Qohèlèt (Qo 3_1) : לַכֹּל זְמָן (ce qui ressemble fort au dicton français "chaque chose en son temps ").

---

[1] Tandis que la 2ème syllabe du même mot (-דִים) est du type CvC.
[2] La description et la liste en sont données supra, chapitre 1er § 12.
[3] Attention, dans ce mot, à ne pas prendre le point diacritique du shîn pour une voyelle ḥôlam qui serait affectée au **א** !

- **La syllabe est ouverte (פְּתוּחָה) ou fermée (סְגוּרָה)**

e La définition théorique de la syllabe ouverte et de la syllabe fermée est ultra-simple :

> - une syllabe est **ouverte quand elle se termine par une voyelle** ;
> c'est donc le cas de toutes les syllabes du type Cv ou du type CCv ;
> - une syllabe est **fermée quand elle se termine par une consonne** (sans voyelle bien sûr) ;
> c'est donc le cas de toutes les syllabes du type CvC ou du type CCvC.

La réalité serait aussi simple que la théorie si tous les mots hébraïques étaient monosyllabiques[1]. Ce n'est évidemment pas le cas. Puisque la majorité des mots sont plurisyllabiques, il faut donc, au moins mentalement, procéder au découpage syllabique du mot et identifier chacune des syllabes qui le composent ; c'est là que cela se complique jusqu'à devenir, pour certains mots, un véritable casse-tête. La difficulté est la suivante : dans un mot se présentant, par exemple, sous la forme $C_1vC_2C_3v$, il y a évidemment 2 syllabes puisqu'il y a 2 voyelles, mais faut-il entendre et découper : - syllabe 1 = C_1v (donc ouverte) et syllabe 2 = C_2C_3v (donc ouverte également) ?
- ou bien syllabe 1 = C_1vC_2 (donc fermée) et syllabe 2 = C_3v (donc ouverte) ?[2]

f De prime abord, une telle question peut sembler une "chinoiserie" bien inutile. Mais ce n'est pas par hasard que, depuis l'époque même des massorètes[3], "grammaire" se dit en hébreu "דִּקְדּוּק", mot qui signifie aussi "minutie", "précision", "souci du détail"[4] ; c'est en effet, répétons-le, dans les règles de ce "jeu" des syllabes (et donc aussi des voyelles) que réside l'essentiel de la grammaire hébraïque, c'est-à-dire ce qui en assure toute la cohérence, et donc l'efficacité.

Ces règles portent sur trois paramètres :

- la syllabe (est-elle ouverte ou fermée ?)
- sa voyelle (est-elle brève ou longue ?)
- et l'accent tonique (cette syllabe est-elle ou non accentuée ?).

L'accent tonique (טַ֫עַם ou mieux נְגִינָה[5], car en Hébreu biblique il y a beaucoup de sortes de טְעָמִים) a été présenté supra au chapitre 1er § 114. Rappelons simplement ici qu'il y a un accent tonique par mot, généralement sur la dernière syllabe, assez souvent aussi sur l'avant-dernière, mais jamais plus avant dans le mot (sauf quelques cas en Hébreu moderne).

Il convient donc d'examiner les lois qui régissent la syllabe et sa voyelle, ainsi bien sûr que celles du shewaᵓ qui en sont les corollaires naturels, puisque le shewaᵓ est par nature (ou plutôt par définition) la "non-voyelle".

---

[1] "Monosyllabique" = composé d'une seule syllabe ; "plurisyllabique" = composé de plusieurs syllabes.
[2] Pour calmer l'impatience des chevronnés et stimuler l'appétit ou la curiosité des débutants, cela revient à se demander si le shewaᵓ, obligatoirement affecté à la consonne C_2, est "mobile" (réponse 1) ou "quiescent" (réponse 2) ; cf. infra.
[3] Cf. le plus célèbre et incontournable d'entre eux, Aharon BEN-ASHER, auteur au 10ème siècle d'un important ouvrage intitulé דִּקְדּוּקֵי הַטְּעָמִים.
[4] Cf. supra p. 31 en bas, avec la note 2.
[5] Ce mot, synonyme de טַ֫עַם pour les grammairiens, signifie d'abord et aussi "musique".

Note[1]



~~*Petit test*~~ ***Pause récréative***

Ce serait presque injurieux de proposer ici un exercice sur le § 222 et de demander :

parmi les syllabes données en exemple à la page 31,

lesquelles sont ouvertes et lesquelles sont fermées ?

Encore que ... ce qui va sans le dire va parfois encore mieux en le disant.

*Mais avant de s'attaquer à ce qui est la "clef de voûte" (*רֹאשׁ פִּנָּה*) de toute la grammaire massorétique, ce qui suppose une certaine concentration, pourquoi ne pas s'offrir au préalable un petit excursus-détente en nous demandant :*

Combien y a-t-il de règles de grammaire en Hébreu ?

g En feuilletant les grammaires, il semble qu'on puisse en dresser une liste interminable et très hétéroclite. En réalité, même si personne n'ose le dire, **il n'y en a que deux** !

- la première, c'est **la loi du moindre effort**.

Bien connue de tous, elle est très facile à respecter si l'on veille à garder tout son bon sens même quand on fait de la grammaire. C'est elle qui permet d'expliquer très simplement quantité de bizarreries apparentes ou de soi-disant exceptions aux règles de grammaire que présente la langue hébraïque. Nous l'avons déjà rencontrée en présentant le pattaḥ furtif qui n'est pas autre chose qu'une de ses applications[a]. Nous la rencontrerons très souvent tout au long des chapitres qui suivent. S'il faut la résumer d'une façon plus académique, on pourrait dire par exemple : chaque fois qu'une difficulté (à prononcer, à entendre ou à comprendre) peut être résolue en changeant quelque chose qui n'est pas indispensable à la compréhension, on le fait sans hésiter[b].

h - la deuxième, c'est **la loi de la syllabe**.

Elle n'est pas innée, celle-ci, et doit être apprise ; mais elle en vaut la peine : permettant d'éclaircir bien des difficultés, elle présente ce caractère étonnant d'être la seule règle de la grammaire hébraïque qui n'ait aucune exception[c] ; et en plus elle tient en une ligne :

UNE SYLLABE FERMÉE NON ACCENTUÉE NE PEUT AVOIR QU'UNE VOYELLE BRÈVE.

En fait, cette formule lapidaire commode à mémoriser n'est qu'un résumé partiel des règles de la syllabe et de sa voyelle (et donc aussi du shewa>). Elle ne dispense donc malheureusement pas d'examiner celles-ci en détail.

---

[1] Les notes correspondant au texte de l'encadré sont, pour des raisons techniques d'informatique, appelées par les lettres (a), (b), (c) ; cf. ci-dessous :

(a) C'est aussi l'explication de la fameuse "unique exception" à la norme des syllabes qui ne commencent jamais par une voyelle (cf. § 21 *g* avec la note 2 et § 122 *l*) : le waw préfixé à une Bumaf que l'on prononce "ou" [וּ] plutôt que "we" [וְ], "wa" [וַ, וָ] ou "wi" [וִ]. Il suffit d'essayer pour se rendre compte que c'est bien plus facile ; par ailleurs il faudrait beaucoup de mauvaise volonté pour ne pas comprendre, même prononcé "ou", qu'il s'agit bien de la conjonction de coordination.

(b) Et inversement on peut aussi, bien sûr, ajouter quelque chose si cela ne nuit en rien à la compréhension ; par exemple certains mots sont bien plus faciles à prononcer et tout aussi compréhensibles si on leur ajoute comme préfixe une voyelle "è" affectée à l'inaudible consonne א : ainsi le mot אֶזְרָח (= "citoyen, autochtone") est bien plus simple à prononcer comme ça que sous la forme qu'il devrait avoir selon son schème "officiel" xxָxְ (qui ferait זְרָח).

(c) En dehors de l'esperanto, il n'y a probablement pas, dans le monde entier, beaucoup d'autres règles de grammaire qui ne souffrent aucune exception ; aucune ? quoique... en cherchant bien, dans la Bible (cf. infra. § 223 *k*).

223. **Les lois de la syllabe** *[On peut aussi passer directement à la page suivante.]*

a Pour bien assimiler la suite de ce chapitre, il n'est peut-être pas inutile de bien se remettre en tête la stratégie permanente adoptée par les massorètes face à toutes les questions de grammaire.

L'Hébreu, à la différence du Français, est une langue très concrète, notamment au plan sémantique, dans son patrimoine de racines et sa manière de s'exprimer. Or, faire de la grammaire, c'est-à-dire chercher à élaborer une sorte de "métalangage" de type conceptuel, est une démarche éminemment abstraite.

Par ailleurs, le but des massorètes naqdanîm (ceux qui, entre le 5ème et le 8ème siècles, ont mis au point le נִקּוּד, le système des voyelles et autres signes[1]) était bien plus pratique que théorique : il s'agissait de mettre par écrit une tradition orale pour qu'elle soit oralement cantilée le plus correctement et intelligiblement possible.

Ils ont donc en permanence adopté la stratégie suivante[2] : puisqu'il faut à la fois respecter à la lettre le texte consonantique assez peu cohérent transmis par les manuscrits, et faire en sorte que le lecteur cantile le texte non vocalisé (qu'il a sous les yeux) sans hésiter et sans se tromper, il faut que le texte vocalisé qui lui servira à apprendre et à "s'entraîner" soit élaboré selon une logique ultra-simple et elle-même assez cohérente pour être rapidement assimilée et devenir quasi-automatique.

Ils ont donc mis au point un système astucieux de signes codés qui fonctionne toujours en même temps sur deux plans :
- le plan de la typographie, où les signes doivent être lisibles avec le maximum de précision et autant que possible sans ambiguïté malgré les incohérences du texte consonantique,
- et le plan de la grammaire, où il faut que les règles de base soient très peu nombreuses et très simples, proches du bon sens et donc vite acquises, mais suffisamment souples pour être "modulées" et adaptées presque à l'infini afin de pouvoir s'appliquer à tous les cas possibles, même les plus inattendus. C'est en fait à peu de chose près la logique binaire du langage informatique.

L'originale "invention" du shewaᵓ leur a permis de regrouper d'une façon relativement cohérente les nombreuses difficultés qui se présentent dans la langue, au lieu de les éparpiller en incessantes exceptions à une longue liste de règles diverses. Autrement dit, cela revient à mettre de la logique, et toujours la même, jusque dans la plupart des exceptions[3].

Examinons donc tranquillement ces quelques "lois" (ou règles) qui régissent la syllabe selon son ouverture, sa voyelle et son accentuation, ainsi que les règles de la mobilité des voyelles et celles du shewaᵓ qui n'en sont que les corollaires ou les prolongements, c'est-à-dire à peu près la même chose, mais vue sous un autre angle ou en plus détaillée. Il suffira ensuite de les appliquer, toujours selon la même technique, à tous les types de mots (verbes à conjuguer, noms à "fléchir", particules à préfixer, etc.). Mais bien entendu, comprendre est une chose, pratiquer couramment en est une autre !

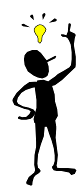
---

[1] Il s'agit toujours ici de celui dit "de Tibériade" (et plus particulièrement celui de l'école Ben Asher) qui a très largement pris le pas sur tous les autres systèmes vocaliques connus, ceux dits "de Babylone" ou "de Palestine" par exemple (mais pour en savoir plus sur ces derniers, il faut aller consulter les ouvrages spécialisés).
[2] Était-ce leur intention consciemment voulue ? C'est du moins ce qui se dégage de leur travail ; et c'est en tous cas une manière très efficace d'y voir clair dans la grammaire de l'Hébreu.
[3] Évidemment pas toutes, et la langue hébraïque n'en est pas devenue pour autant monotone.

b ➢ **Le principe de base :**

> (du point de vue de la grammaire)
>
> - une **syllabe ouverte** <u>devrait toujours</u> avoir une **voyelle longue**
>   (que cette voyelle ait ou non une mater lectionis, peu importe) ;
> - une **syllabe fermée** <u>devrait toujours</u> avoir une **voyelle brève**.

Ce principe de base est on ne peut plus simple et correspond au bon sens le plus élémentaire.



En cas d'hésitation, un petit exercice de gymnastique suffira à convaincre les plus dubitatifs : faites quelques pas en marchant ; puis recommencez une deuxième fois le même trajet, mais après avoir placé (au moins fictivement) une pile de livres d'environ 50 cm de haut entre chaque endroit où vous venez de poser le pied précédemment. Vous constaterez que lors du 1er trajet, vous avez pu faire de simples pas "marchés", c'est-à-dire en posant tranquillement le pied sur le sol, le talon d'abord et en "déroulant" toute la plante du pied jusqu'aux orteils ; en revanche pour le 2ème passage sur le même trajet, vous aviez à enjamber des obstacles trop hauts pour le faire en marchant ; vous avez donc dû faire des pas "sautés", c'est-à-dire qu'avant chaque obstacle vous n'avez posé que la pointe du pied afin de prendre un élan suffisant pour sauter l'obstacle. Les pas marchés pouvaient être aussi lents (ou longs) que vous le vouliez, mais pour sauter, le pied ne devait rester que brièvement sur le sol.

C'est exactement la même chose pour les syllabes : considérez que la syllabe consiste à avancer d'un pas ; *la voyelle longue est un pas marché, la voyelle brève est un pas sauté*. Si la syllabe est fermée, c'est qu'elle se termine par une consonne (sans voyelle) que vous devez donc enjamber (sauter) pour aller à la syllabe suivante et donc faire un pas sauté, c'est-à-dire une voyelle brève ; mais si la syllabe est ouverte (et se termine donc par la voyelle), vous vous retrouvez immédiatement à la syllabe suivante sans avoir à franchir l'obstacle d'une consonne, et vous pouvez donc faire tranquillement un pas marché, c'est-à-dire une voyelle longue.

c ➢ **La contrainte du texte écrit**

En réalité, ce n'est pas toujours le cas. En effet, le texte consonantique tel qu'il est écrit (pour les yeux) ne correspond pas toujours à la prononciation telle qu'elle a été transmise (à l'oreille). Aussi les massorètes, tenus de ne pas modifier le texte consonantique, ont-ils pris soin, typographiquement, de noter par leurs signes vocaliques le timbre exact de la voyelle à prononcer, c'est-à-dire la position plus ou moins ouverte ou fermée de la bouche (cf. tableau des voyelles § 135, pages 28-29), sans trop chercher à noter sa longueur. Pour ce qui est de la longueur de la voyelle, c'est donc dans une large mesure un donné intangible du texte écrit :

> - toute **voyelle prolongée par une mater lectionis** ou un **א** quiescent
>   est automatiquement considérée comme une **voyelle longue[1].**

[1] Y compris le cas du très fréquent ḥîrîq maléɔ et même du sèggôl maléɔ comme dans יָדֶיךָ (= "tes mains").

Pour les syllabes où la voyelle n'est pas suivie d'une consonne quiescente, les spécialistes en sont toujours à se demander si les signes de voyelles des massorètes indiquent ou non la longueur de la voyelle. Le plus simple est de considérer que, puisqu'il s'agit de signes typographiques, ils ont pour but essentiel d'indiquer le timbre de la voyelle, donc avant tout si elle est plus ou moins ouverte ou fermée. Ainsi puisque בֵּן (= "fils") s'écrit avec un çérèh alors que בֶּן־ (= "fils de") s'écrit avec un sèggôl, c'est que le premier se prononce "bén" avec un son "é" plus fermé que le son "è" du deuxième, prononcé "bèn".

d ➢ **L'influence de l'accent tonique (ou "ton" = טַ֫עַם ou נְגִינָה) sur la syllabe**

Dans chaque mot (ou groupe de mots reliés par un maqqéf pour n'en former qu'un seul, rythmiquement parlant), une des syllabes est accentuée plus que les autres (c'est-à-dire prononcée en renforçant la voix sur cette syllabe, dite "tonique"). En conséquence, le principe de base affirmé ci-dessus doit être modulé non pas en deux cas, mais en quatre : chaque syllabe, ouverte ou fermée, est à considérer non seulement en fonction de la longueur de sa voyelle, mais aussi selon qu'elle est ou non accentuée.

- le fait qu'une syllabe soit **accentuée** <u>peut</u> allonger sa voyelle mais ne peut en aucun cas l'abréger.

Si l'on en doutait, il suffirait pour le constater de prononcer à haute voix n'importe quels mots sans accentuation, puis les mêmes mots avec accentuation.

C'est bien sûr un peu plus complexe que cela.

- D'une part il faudrait distinguer divers degrés dans l'accentuation : si chaque mot porte un accent tonique, certains mots, à la fin d'un membre de phrase, sont accentués plus fortement[1] ; c'est ce qu'on appelle des "pauses" ; d'où (surtout en Hébreu biblique et parfois en littérature) la présence de "**formes pausales**" pour certains mots.

- D'autre part, si l'accent tonique a bel et bien tendance à faire allonger quelque peu la voyelle de la syllabe, son effet principal est de **faire réapparaître la voyelle d'origine** du mot qui a souvent été modifiée pour des raisons de morphologie ; mais ceci concerne plutôt la question de la mobilité des voyelles (cf. infra § 23).

➢ **En fin de compte,**

e la combinaison de ces trois paramètres aboutit à quatre sortes de syllabes :

- des syllabes ouvertes accentuées[2],
- des syllabes ouvertes non accentuées,
- des syllabes fermées accentuées,
- des syllabes fermées non accentuées[3].

[<u>Note</u> : dans les pages qui suivent, les syllabes accentuées sont indiquées par le signe ˂.]

[1] Dans les ṭe<amîm bibliques, cela correspond au sillûq (+ sôf pasûq), à l'atnaḥ, parfois aussi au sèggolta> et au zaqqéf.
[2] Dans les grammaires, "accentuée" est synonyme de "tonique" ; "non accentuée" est synonyme de "atone".
[3] Ces dernières sont aussi appelées "aiguës" dans les grammaires, mais certains auteurs n'emploient ce terme que pour les syllabes où la voyelle brève précède une consonne redoublée ; c'est donc assez ambigu !

f Les syllabes ouvertes, accentuées ou non, ont en général une voyelle longue, mais pas toujours. Ainsi par exemple parmi les mots dits "ségolés"[1], on peut certes trouver des syllabes ouvertes accentuées soit avec une voyelle longue (סֵ֫פֶר ; קֹ֫דֶשׁ ; etc.), mais aussi avec une voyelle brève (אֶ֫רֶץ ; בֶּ֫גֶד ; etc.).

Inversement, on trouve parfois des syllabes ouvertes non accentuées avec une voyelle brève ; par exemple dans רִחֵ֫ם = "avoir pitié" ; יַעַבְד֫וּ = "ils serviront" ; etc.

g Les syllabes fermées accentuées ont bien souvent une voyelle longue, c'est-à-dire que la voyelle brève qu'elles auraient dû avoir est "allongée" par le "ton". C'est le cas de certains mots monosyllabiques (יָד = "main ; קוֹל = "voix", etc.) et de bien d'autres (אֵ֫לֶּה[2] = "ceux-ci" ; קָטֹ֫נְתִּי = "je suis petit" ; etc.).

h <u>Les syllabes fermées non accentuées[3] ont **toujours** une voyelle brève</u>

- soit ḥîrîq : שִׂמְחָה = "joie", בַּ֫יִת = "maison", דִּבֵּר [דִּב + בֵּר] = "il parla", מִן־xx = "depuis", etc.
- soit sèggôl : נֶגְדּ֫וֹ = "face à lui", סֵ֫פֶר = "livre", הֶסֵּב [הֶס + סֵב] = "rotation", בֶּן־xx = "fils de", etc.
- soit pattaḥ : דַּרְכּ֫וֹ = "son chemin", סֶ֫לַע = "rocher", דַּבֵּר [דַּב + בֵּר] = "parle", בַּת־דּ֫וֹד = "cousine", etc.
- soit qamaç qaṭan[4] : יָ֫קָם = "qu'il se lève", קָרְבָּ֫ן = "offrande", כָּל־בּ֫וֹ = "fourre-tout", etc.
- soit qubbûç : חֻלְצָ֫ה = "chemise", מֻתָּ֫ר [מֻת + תָּר]= "permis", עֻזִּ֫י [עֻז + זִי] = "ma force", etc.

i Noter que le qubbuç se rencontre essentiellement dans des syllabes fermées non accentuées où la voyelle précède une consonne redoublée. Noter également que le qubbuç et le qamaç qaṭan sont souvent interchangeables ; par exemple on trouve aussi bien עָזִּ֫י que עֻזִּ֫י = "ma force" ; c'est aussi le cas dans la conjugaison des verbes au binyan hofᶜal où beaucoup de formes peuvent aussi bien être vocalisées הֻפְעַ֫ל que הָפְעַ֫ל (cf. chapitre 3).

j <u>En résumé</u>,

parmi tous ces cas plus ou moins variables, se trouve ici un précieux repère fixe, qui tel un phare peut éclairer bien des questions de grammaire hébraïque, en quelque sorte **"la règle d'or"** :

Une syllabe fermée non accentuée ne peut avoir qu'une voyelle brève.

---

[1] Cf. supra § 222 *b*, où les mots-exemples sont traduits.
[2] Dans ce mot, le "ל", pourvu d'un dagésh, est double ; la 1[ère] syllabe n'est donc pas -אֵ֫ mais -אֵ֫ל (syllabe fermée).
[3] Ci-dessous, ces syllabes fermées et non accentuées sont encadrées.
[4] Rappel : le qamaç qaṭan se prononce "o".

k Pour une efficace utilisation de cette règle d'or, voici **quelques précisions.**

- Cette règle ne connaît pas d'exception, c'est ce qui la rend si efficace.

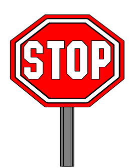
  Certes le corpus biblique est tel qu'il est possible d'y trouver quand même quelques cas semblant échapper à cette règle ; mais ils sont rarissimes et tous liés à un problème "pointu" de cantilation, donc purement "musical" (dans le cas de "nesîgah"[1]) et sur des mots où les manuscrits anciens sont souvent divergents. D'ailleurs, excepté Mayer Lambert[2], les auteurs de grammaire, même Joüon et G.K.C., n'en font aucune mention.

- Elle est "circulaire" : puisqu'elle combine trois paramètres, il suffit d'en connaître deux pour pouvoir déduire infailliblement le troisième. On pourrait donc aussi bien la formuler ainsi :

  - "*une syllabe non accentuée avec une voyelle brève ne peut être que fermée*" ;
  - ou encore "*une syllabe fermée avec une voyelle brève ne peut pas être accentuée*".

- Elle permet d'éclairer bien des points de la "mobilité" des voyelles, de trancher bon nombre de questions liées au découpage des syllabes d'un mot et de repérer la plupart des "qamaç qaṭan" (à prononcer "o") qui trahissent sans pitié le lecteur de la Bible mal assuré dans ses bases de grammaire ! (cf. infra § 23 pour toutes ces questions).

- Elle implique une grande attention aux BeGaD-KeFaT (cf. supra § 122 *c*) : ces six consonnes, munies d'un dagésh qal (cf. § 113 *b*) uniquement en début de mot[3] ou quand elles suivent une syllabe fermée, sont en effet un indice visible du découpage des syllabes des mots dans lesquels elles figurent.



Examen de "passage-au-paragraphe-suivant"

Avant d'aller plus loin, il est prudent de vérifier si ces quelques points fondamentaux sont bien acquis.

Pour cela,

- *reprendre chacun des mots hébreux cités comme exemples dans le paragraphe ci-dessus, vérifier de quelle nature sont chacune de ses syllabes et si elles répondent bien à la règle d'or ;*
- *faire la même recherche sur d'autres mots hébreux connus par ailleurs ou trouvés dans un autre cours ;*
- *mettre précieusement de côté les mots sur lesquels il y a doute ou hésitation : ils pourront servir d'exemples dans les paragraphes qui suivent (surtout le paragraphe sur le shewa[3]).*

---

[1] Ce procédé, nommé נְסִיגָה (= "recul") ou נָסוֹג אָחוֹר (participe nif<al du verbe סוג → "s'éloignant en arrière", cf. Joüon op. cit. § 31 *cd*), consiste à éviter que deux mots, étroitement liés dans la phrase, ne se suivent avec l'accent tonique de la dernière syllabe du premier mot immédiatement suivie d'un deuxième accent tonique sur la première syllabe du deuxième mot. On déplace alors l'accent tonique du premier mot sur la syllabe précédente. Ce procédé respecte toujours scrupuleusement la règle d'or, sauf dans quelques occasions où l'on trouve ainsi un çérèh dans une syllabe fermée devenue artificiellement non accentuée ; dans ce cas les massorètes ont pris soin d'ajouter un accent secondaire à cette syllabe "a-normale" ; mais quelques cas semblent leur avoir peut-être échappé (cf. Nb 17_{23} : וַיָּצֵץ צִיץ) ?

[2] Op. cit. § 139.

[3] Contrairement à l'Hébreu moderne, en Hébreu biblique on ne met pas de dagésh qal dans une BeGaD-KeFaT initiale si le mot est étroitement lié, dans la lecture, à un mot précédent terminé par une syllabe ouverte.

23. LA MOBILITÉ DES VOYELLES

> **Rappel !** C'est en réalité toute la grammaire hébraïque qui se déploie dans ce "jeu" de mobilité et de transformation des voyelles du système massorétique. C'est la nature même de ces voyelles (d'où leur nom de תְּנוּעוֹת) que de bouger et changer.

230. **Distinction préalable**

L'expression "mobilité des voyelles" recouvre deux réalités différentes qui sont indissolublement liées dans le fonctionnement de la langue, mais qui ne sont pas du tout du même ordre. Quand on fait de la grammaire, il importe d'avoir en tête ces deux réalités :

a ➢ **Le point de vue diachronique**

En considérant la manière dont a évolué la langue hébraïque depuis ses origines connues ou supposées[1] jusqu'aux périodes biblique et massorétique, il est possible de reconstituer dans une assez large mesure les formes primitives de voyelles ou d'accentuation d'où sont dérivées les voyelles et les accents de la plupart des mots utilisés dans la Bible et dans la langue hébraïque postérieure. Il est bien sûr nécessaire d'en tenir compte quand on étudie la langue (et surtout sa grammaire). Mais c'est assez compliqué, quelque peu incertain sur bien des points, bref tout cela reste du ressort des spécialistes.

On trouvera supra (§ 133) un résumé sommaire de la question ; pour plus de renseignements, il faudrait consulter des grammaires type Joüon, G.K.C. ou Mayer Lambert. Ici la question ne sera pas traitée en elle-même.

Pratiquement, le plus simple est de prendre comme base de travail le tableau des voyelles de "bison fûté" (cf. supra § 135, page 29). Quand ce sera utile, telle ou telle précision sur les voyelles ou formes "primitives" sera donnée dans les chapitres consacrés à la présentation de chaque type de mots.

---

[1] Pour les curieux en ce domaine, cf. Edouard DHORME, "LA LANGUE DE CANAAN", in *Recueil Edouard Dhorme, Études bibliques et orientales*, (Paris, Imprimerie Nationale, 1951), pages 405 à 487.

b

> 2 "trucs" utiles à garder en mémoire :
>
> - <u>les mots dits "ségolés"</u>**[1]** sont dus à la tranformation d'une unique voyelle primitive en deux voyelles (artificielles, mais plus faciles à prononcer) ; c'est donc cette voyelle d'origine qu'il faut connaître pour comprendre le comportement du mot ;
> - <u>les formes dites "pausales"**[2]** ou "à l'état construit"</u>**[3]** sont en général bien plus révélatrices de la nature réelle d'un mot que ses formes "hors pause" ou "à l'état absolu". C'est à partir de celles-là qu'il faut raisonner pour comprendre le pourquoi de bien des formes grammaticales.

c ➢ **Le point de vue synchronique**

C'est, répétons-le, ce moment où les massorètes dits "naqdanim" (surtout entre les 5ème et 8ème siècles) ont, à partir des données dont ils disposaient, mis au point un système conventionnel aussi simple et cohérent que possible, pour indiquer la bonne lecture et assurer la bonne transmission du texte de la Bible. Ils ont donc codifié les règles et les mécanismes selon lesquels les voyelles "bougent" (ou se transforment) d'un point de vue grammatical. Ce système du "niqqûd" est certes artificiel, mais n'est-ce pas le cas de toute règle de grammaire ?

Si la dimension diachronique existe dans toutes les langues**[4]**, la systématisation synchronique est, elle, une originalité de la langue hébraïque, qui tient à son histoire particulière. Il est donc essentiel de bien en percevoir le fonctionnement. Les "redites" sont inévitables, tant par rapport aux paragraphes précédents qu'aux suivants, car la syllabe, les voyelles et le shewaᵓ fonctionnent, dans le système massorétique, selon un seul et unique "jeu" de règles interactives.

231. **<u>Les règles des voyelles</u>**

a • Chaque consonne (sauf si elle est mater lectionis ou quiescente) doit nécessairement être pourvue d'une voyelle (et une seule) ou, à défaut, d'un shewaᵓ (coloré ou non) indiquant l'absence de voyelle sous cette consonne.

<u>Rappel</u> : c'est le cas de toute consonne, y compris en position finale, même si, par convention, on se dispense généralement d'écrire le shewaᵓ dont cette dernière est pourvue. Les 2 exceptions fréquentes sont le kaf final toujours écrit ךְ- (sans doute pour éviter la confusion avec le nun final ן-) et le taw final parfois écrit תְ- (parce qu'il a perdu sa voyelle "i")**[5]**.

---

[1] C'est-à-dire la plupart des noms d'origine biblique qui ne sont pas accentués sur la dernière syllabe (cf. § 222 *b*).
[2] C'est-à-dire avec un accent tonique fort, à la fin d'un membre de phrase (cf. supra §§ 114 et 223 *d*).
[3] En Hébreu, on ajoute à un nom, sous forme de suffixes, des désinences diverses pour indiquer le féminin ou le pluriel, mais aussi des compléments personnels ou possessifs ; de même on peut relier étroitement entre eux deux ou plusieurs mots pour n'en faire qu'une unité de sens ; dans tous ces cas, le nom est mis à "l'état construit" (*construits sur un suffixe ou un autre mot*) ; cf. chapitre sur le nom. Inversement, "l'état absolu" est la forme sous laquelle le mot est répertorié dans les dictionnaires (sans aucun ajout).
[4] Ainsi par exemple l'accent circonflexe, en Français, est une trace d'une consonne "s" primitive disparue.
[5] Surtout dans la conjugaison du verbe à la 2ème personne féminin singulier de l'accompli (cf. chapitre 3).

b • Toutes les voyelles, en dehors des 5 brèves, sont considérées comme des voyelles longues.

c • Toutes les voyelles prolongées par une mater lectionis ou une consonne quiescente (א ou ה) sont automatiquement considérées comme des voyelles longues. De plus, le signe consonantique écrit qui les prolonge les rend intangibles : compte tenu de l'interdiction de supprimer le moindre signe écrit, il ne saurait être question d'envisager, même fictivement, que ces voyelles longues s'abrègent ou s'élident, puisque aucun signe consonantique écrit n'est effaçable.

Un certain "jeu" est toutefois possible, puisque les supports consonantiques de ces voyelles (écriture "pleine" ou "défective") sont utilisés de manière très fluctuante dans les textes manuscrits. Cela permettra par exemple de considérer que, dans la conjugaison au binyan hifᶜil, le deuxième "i" (voyelle longue et normalement avec mater lectionis "י") est parfois abrégé en çérèh ("é", voyelle longue mais sans mater lectionis).

d • Les trois voyelles longues mais non prolongées par une mater lectionis ni par une consonne quiescente, à savoir le çérèh [◌ֵ], le qamaç (gadôl) [◌ָ] et le ḥôlam (ḥasér) [◌ֹ], sont grammaticalement considérées comme des voyelles "trafiquées", c'est-à-dire comme des longues qu'on aurait abrégées, ou surtout comme des voyelles brèves qu'on aurait allongées.

C'est en réalité un peu fictif, mais très commode. Ce statut "hybride" leur a valu d'être très souvent dénommées voyelles "moyennes" (בֵּינוֹנִיּוֹת).

e • Quand une voyelle (sans mater lectionis bien entendu) doit être supprimée (et être donc forcément remplacée par un shewa>), c'est presque toujours une de ces trois voyelles "moyennes" qui fait les frais de l'opération. S'il arrive que ce soit une des cinq voyelles brèves qui disparaît, c'est toujours parce qu'il y a une raison impérative (en général pour éviter qu'on puisse confondre le mot avec un autre).

f • Quand il faut ajouter une voyelle qui n'est pas déjà incluse dans le schème du mot, on suit toujours le plus possible le bon sens et la loi du moindre effort.

Ainsi quand la prononciation nécessite d'ajouter une voyelle (par exemple pour éviter de commencer un mot par deux consonnes successives dépourvues de voyelle), on ajoutera la voyelle considérée comme la plus "légère" (le ḥîrîq) ; si c'est derrière ou devant une gutturale, on choisira par principe le "a" ouvert (pattaḥ) qui est le plus commode pour faire entendre une gutturale ; mais si cette gutturale est un type de préfixe dont la voyelle caractéristique est le son "i" (très fermé)[1], alors on mettra "è" (sèggôl, d'ouverture intermédiaire entre "i" et "a"). De même quand il s'agit de dédoubler une voyelle unique, ce sera toujours avec le sèggôl ; mais si c'est devant ou derrière une gutturale, alors on choisira bien sûr le pattaḥ, c'est-à-dire la voyelle la plus ouverte.

Bref un procédé toujours le même, mais modulable selon les cas à traiter. Il sera plus sage de préciser les diverses manières de mettre en pratique ce procédé quand il sera question de chaque type de mots.

[1] Comme c'est le cas dans beaucoup de conjugaisons du pronom sujet préfixé de l'inaccompli.

232. <u>**Mais pourquoi les voyelles changent-elles ?**</u>

Pour comprendre l'enjeu de tout ce mécanisme, à la fois tout simple et très complexe, de la modification permanente des voyelles hébraïques, il faut avoir bien présent à l'esprit que :

a ➢ L'Hébreu est une langue qui fonctionne par ajout de préfixes et de suffixes variés et nombreux au mot qui sert de base, voire parfois par "collage" de mots (procédé de "l'état construit") ;

b ➢ mais c'est aussi une langue faite pour être lue à haute voix, ou plus exactement "cantilée" ; la langue hébraïque suit donc les mêmes lois que la rythmique musicale.

c ➢ Tout allongement d'un mot pose donc un problème comme dans n'importe quel texte chanté : ajouter une syllabe aux paroles du chant risque de faire déborder de la "mesure"[1]. En conséquence, pour garder le rythme des mots et de la phrase, pour éviter de trop multiplier le nombre des syllabes, on compense, dans la mesure du possible, tout ajout d'une voyelle (dans un suffixe ou un préfixe) par la suppression d'une autre voyelle qui n'est pas indispensable à la compréhension du mot.

d ➢ C'est tout l'intérêt de ces trois fameuses voyelles (çérèh, ḥôlam et qamaç gadôl) dites "moyennes", c'est-à-dire longues mais sans mater lectionis : à part quelques rares cas où il est difficile de faire autrement[2], c'est toujours ces voyelles-là qui sont supprimables (et donc remplaçables par un shewa>).

- Il va de soi que la voyelle de la syllabe accentuée, quelle qu'elle soit, ne peut en aucun cas être supprimée.[3]
- Et inversement, l'accent tonique d'un mot ne peut pas se trouver sur une consonne affectée d'un shewa>, même coloré.

---

[1] Essayez donc de chanter "Au clair de la lune" en remplaçant les mots "au clair de" par les mots "à la faible lueur de", par exemple ! Si c'est sur la même musique, il vous faut nécessairement changer le rythme de la phrase.

[2] Par exemple dans la conjugaison pa<al (cf. chapitre 3), à la 3ème personne du singulier de l'accompli, l'ajout du suffixe féminin "-ah" est compensé par la suppression du pattaḥ et non du qamaç : צָדַק "il a raison" et צָדְקָה "elle a raison" ; supprimer le qamaç aurait abouti à צְדָקָה ("droiture", "justice"), qui est un substantif.

[3] Comment pourrait-on chanter de façon appuyée une syllabe sans voyelle, c'est-à-dire sans son ?

24. L'ASTUCE ET LA SUBTILITÉ DU SHEWAᵓ

Un peu comme le zéro dans le calcul, le shewaᵓ (en quelque sorte le "zéro-voyelle") est la clef de tout le mécanisme des voyelles et donc des syllabes. Même s'il repose sur des bases logiques extrêmement simples, le maniement du shewaᵓ exclut l'approximatif ou l'à-peu-près.

A la manière des proverbes "numériques" bibliques (...שְׁנַיִם הֵמָּה ... וּשְׁלֹשָׁה...), on pourrait dire
"Il y a deux" ... [sortes de shewaᵓ] ... "et une troisième ...".

241. **Les deux sortes de shewaᵓ**

➢ **Première définition possible du shewaᵓ :**

a • soit il est **quiescent**[1] (= נָח, de la racine נוח = "se reposer")

Dans ce cas, c'est qu'il est placé **sous une consonne qui <u>ferme</u> une syllabe**, c'est-à-dire sous la consonne qui suit immédiatement la voyelle de la syllabe. Cela ne peut évidemment se trouver que dans une syllabe fermée, donc de type CvC ou CCvC ; et pour être très précis, uniquement sous la consonne C_2 d'une syllabe de type C_1vC_2, ou sous la consonne C_3 d'une syllabe de type $C_1C_2vC_3$.

Se reporter aux exemples donnés au § 222 *c*. Noter que dans un mot comme לוּחַ, dont la consonne finale est affectée d'un pattaḥ furtif (parce que c'est une gutturale qu'il faut faire entendre), le "ח" est quand même une consonne dépourvue de voyelle[2] et donc doit être considéré comme muni d'un shewaᵓ quiescent (non écrit comme c'est normalement le cas pour la consonne finale d'un mot).

b • soit il est **mobile**[3] (= נָע, de la √ נוע - comme le mot תְּנוּעָה "voyelle" - qui signifie "bouger").

Dans ce cas, c'est qu'il est placé **sous une consonne qui <u>ouvre</u> une syllabe**, c'est-à-dire sous une consonne qui précède la consonne munie de la voyelle. Cela ne peut donc se trouver que dans une syllabe commençant par deux consonnes suivies d'une voyelle, donc de type CCv ou CCvC ; et pour être très précis, uniquement sous la consonne C_1 d'une syllabe ouverte de type C_1C_2v ou d'une syllabe fermée de type $C_1C_2vC_3$.

Se reporter aux exemples donnés au § 222 *c*. Le fait que la syllabe, commençant par une consonne munie d'un shewaᵓ mobile, soit ouverte ou fermée n'a aucune importance ici.

---

[1] Certains utilisent l'adjectif "muet" (par opposition à "voisé"), ce qui revient exactement au même.
[2] Relire s'il en était besoin supra les 5 ou 6 passages où il a été répété que le pattaḥ furtif n'est (grammaticalement) pas une voyelle !
[3] On le qualifie parfois aussi de "voisé" parce qu'on le fait entendre au moins légèrement dans la prononciation, à la différence du shewaᵓ quiescent qui est "muet" (cf. supra § 131 *c* avec les notes).

➢ **Deuxième définition possible du shewaᵓ :**

c • soit il <u>"marque" une consonne qui n'a jamais eu de voyelle</u>

Dans ce cas, c'est un **shewaᵓ quiescent**. En effet, la consonne sous laquelle il se trouve n'ayant par définition jamais eu de voyelle (dans ce mot, bien sûr), elle doit nécessairement se trouver en position finale dans la syllabe, c'est-à-dire juste derrière la voyelle de cette syllabe ; et c'est sur le son de cette voyelle qu'on fait entendre la consonne finale.

d • soit il <u>"remplace" une voyelle que la consonne a perdue</u>

Dans ce cas, c'est un **shewaᵓ mobile**. En effet, une consonne qui avait une voyelle était nécessairement en position d'ouvrir une syllabe (la syllabe correspondant à cette fameuse voyelle dont elle était primitivement pourvue). Dès lors que cette consonne perd sa voyelle, elle s'intègre nécessairement à la syllabe qui suit ; mais comme cette "syllabe qui suit" commençait elle-même déjà par une consonne, la consonne qui a perdu sa voyelle vient donc se situer en position C_1 devant l'autre consonne, devenue C_2 par la force des choses.

e ➢ **Exemple concret :**

Soit le mot דָּבָ֫ר à l'état absolu (= "parole" ; avec l'accent sur la dernière syllabe). Je souhaite le mettre à l'état construit pour bâtir l'expression "parole de David" (David = דָּוִ֫יד ; avec l'accent sur la dernière syllabe). Je vais ainsi considérer les deux mots ("parole" et "David") comme ne formant qu'une seule unité rythmique ; je dois donc, pour ne pas obtenir un mot trop long (avec trop de syllabes), mettre le premier mot du "tandem" à l'état construit et, pour cela, abréger ses voyelles en le transformant en דְּבַר־ (= "parole de"). J'obtiens ainsi l'expression "construite" דְּבַר־דָּוִ֫יד (avec un seul accent tonique sur la dernière syllabe).

Sans nous attarder ici sur les mécanismes de l'état construit qui seront traités dans le chapitre consacré au nom (ou substantif), examinons le mécanisme de la transformation des voyelles, et donc des syllabes, que nous avons effectuée.

- Le deuxième mot (דָּוִיד) n'a pas changé : il reste donc, comme il l'était, un mot de deux syllabes : une première syllabe ouverte de type Cv (- דָּ) et une deuxième syllabe fermée de type CvC (וִיד -) dans laquelle la consonne finale (ד) est bien entendu affectée d'un shewaᵓ quiescent (non écrit par convention sous la consonne finale).

- Le premier mot (דָּבָר) était primitivement constitué lui aussi de deux syllabes, exactement du même type que dans le mot דָּוִיד : une première syllabe ouverte de type Cv (- דָּ) et une deuxième syllabe fermée de type CvC (בָר -) dans laquelle la consonne finale (ר) est bien entendu affectée d'un shewaᵓ quiescent (non écrit par convention sous la consonne finale). [Il n'importe aucunement ici de savoir si la deuxième voyelle du mot est une longue avec ou sans mater lectionis.]

- La deuxième syllabe du mot דָּבָ֫ר, (c'est-à-dire בָ֫ר -), qui était accentuée, perd son accent puisque les deux mots n'auront plus ensemble qu'un seul accent, sur la dernière syllabe du groupe (וִ֫יד -). En conséquence, sa voyelle longue (qamaç gadôl) est abrégée en une voyelle brève de même son, c'est-à-dire pattaḥ (בַר -).

- La première syllabe de ce même mot (- דָּ) va, quant à elle, perdre purement et simplement sa voyelle, qui peut être supprimée sans que cela empêche de comprendre le sens du mot ; et donc la consonne initiale du mot (ד), qui formait avec sa voyelle une syllabe ouverte, va être désormais munie d'un shewaᵓ ; ce shewaᵓ est mobile puisqu'il remplace une voyelle disparue (ici un qamaç gadôl). La consonne "ד" va, par la force des choses, se raccrocher à la syllabe qui suit ; et cette syllabe va donc devenir la syllabe דְּבַר, de type $C_1C_2vC_3$, avec une première consonne (C_1 = דְּ) sous laquelle est noté un shewaᵓ, lequel est bien un shewaᵓ mobile puisqu'il se trouve placé sous une consonne qui ouvre une syllabe.

f ➢ **Autrement dit :**



Pour bien mesurer la différence entre ces deux sortes de shewaᵓ, comparons avec certains emplois du "e" muet en français.

Dans le mot "partir", on pourrait dire que les deux consonnes "**r**", qui sont en position finale dans les syllabes "pa**r**-" et "-ti**r**" ont, en quelque sorte, un **shewaᵓ quiescent**.

Mais dans le mot "médecin", le "**e**" muet, placé entre le "d" et le "c", correspond à une voyelle primitive "i" disparue, qu'on retrouve dans des mots comme "méd**i**cal" ou "méd**i**cinal" (tous provenant du latin "med**i**cus") ; ainsi, après la syllabe "mé-", on a une deuxième syllabe "-decin" commençant par une consonne "d" sous laquelle il y a, en quelque sorte, un **shewaᵓ mobile**.

Type de shewaᵓ	position dans la syllabe	= sous une consonne qui...
shewaᵓ **mobile**	il **ouvre** la syllabe	... a **perdu sa voyelle**
shewaᵓ **quiescent**	il **ferme** la syllabe	... n'a **jamais eu de voyelle**

g ➢ **En résumé :** Aux "lois" de la syllabe (cf. § 223), complétées par celles de la mobilité des voyelles (cf. §§ 231-232), il faut donc ajouter celles qui tiennent au shewaᵓ :

- Toute consonne qui n'est pas quiescente ou mater lectionis a obligatoirement soit une voyelle, soit un shewaᵓ (même non écrit en fin de mot).
- Un shewaᵓ est nécessairement soit mobile (en début de syllabe), soit quiescent (en fin de syllabe). Et inversement, un shewaᵓ en début de syllabe (donc type CCv ou CCvC) ne peut être que mobile, un shewaᵓ en fin de syllabe (donc type CvC ou CCvC) ne peut être que quiescent.
- Deux shewaᵓ mobiles (donc situés avant la voyelle de la syllabe) ne peuvent pas se suivre (la syllabe serait imprononçable) ; mais deux shewaᵓ quiescents (donc situés après la voyelle de la syllabe) le peuvent (même si en général on essaie de l'éviter) ; exemples : קֹשְׁטְ (= "vérité"), נֵרְדְּ (= "nard"), שָׁמַרְתְּ (= "tu gardas", au féminin singulier), etc.
- Si deux shewaᵓ se suivent à l'intérieur d'un mot , le premier est nécessairement un shewaᵓ quiescent qui ferme la syllabe antérieure, tandis que le deuxième est nécessairement un shewaᵓ mobile qui ouvre la syllabe postérieure.
- Si deux shewaᵓ devaient se suivre en début de mot (donc deux shewaᵓ mobiles), le premier doit impérativement, pour faciliter la prononciation, être remplacé par une voyelle artificielle (sauf raison spéciale, c'est normalement le ḥîrîq).

  Par exemple quand on préfixe une particule sans voyelle (-בְּ, -לְ, -כְּ, etc.) à un mot commençant déjà par une consonne sans voyelle (קְשֹׁר = "lier", זְרוֹעַ = "bras", דְּבַשׁ = "miel", etc.), on remplace le shewaᵓ du préfixe par un ḥîrîq, obtenant ainsi לִקְשֹׁר (קְשֹׁר + לְ) = "lier", בִּזְרוֹעַ (בְּ + זְרוֹעַ) = "au bras", כִּדְבַשׁ (כְּ + דְּבַשׁ) = "comme du miel", etc.

  Et si la syllabe commence par un shewaᵓ sous un yôd ("יְ"), comme par exemple dans יְרוּשָׁלַיִם ("Jérusalem"), on supprimera ce shewaᵓ, toujours par solution de facilité, ce qui donnera בִּירוּשָׁלַיִם[1] (בְּ + יְרוּשָׁלַיִם) = "à Jérusalem" (cf. § 122 *g*).
- On omet volontiers le dagésh ḥazaq dans une consonne affectée d'un shewaᵓ (donc une consonne sans voyelle) ; exemple : הַיְלָדִים ("les enfants"), בִּקְשָׁה ("elle chercha"), etc.
- Tout remplacement d'une voyelle par un shewaᵓ (ou d'un shewaᵓ par une voyelle) entraîne nécessairement des modifications dans le découpage des syllabes du mot.

Mais puisque l'alphabet hébraïque comporte des consonnes gutturales, il fallait encore affiner le procédé en créant, spécialement pour elles, une variante du shewaᵓ mobile : le ḥaṭéf.

[Ne pas hésiter à reprendre plusieurs fois ce paragraphe 241 avant d'aller plus loin.]

[1] Noter que, dans ce cas, le yod initial de יְרוּשָׁלַיִם qui était une consonne est devenu mater lectionis du ḥîrîq de -בִּי.

242. La variante du shewaꜥ mobile : le ḥaṭéf ou "shewaꜥ coloré"[1]

a ➢ **Le cas normal :** C'est le shewaꜥ mobile des gutturales :

Si la consonne sous laquelle il faut mettre un shewaꜥ mobile est une des quatre gutturales (ע, ח, ה, et א)[2], on est obligé de "tricher" un peu. En effet, quand elle est située en tête d'une syllabe et devant une autre consonne, il n'est pas possible de faire entendre cette gutturale initiale sans voyelle ; dans ce cas, au lieu de lui affecter un shewaꜥ mobile comme c'est la règle, on lui attribue une voyelle "artificielle" afin de pouvoir la prononcer. Toutefois le code d'écriture utilisé (un signe double combinant un shewaꜥ et une voyelle brève) indique clairement que, grammaticalement, on considère que cette consonne n'a pas une vraie voyelle mais bien un shewaꜥ.

b Ainsi donc, quand une gutturale est en tête d'une syllabe,

- si elle a une voyelle (= si la gutturale est en position C_1 dans une syllabe de type C_1v ou C_1vC_2), alors pas de problème ! Exemples : -עָ, חֹל (= "profane"), -הֶ, אוּר (= "flamme"), etc.
- dans le cas contraire (= si elle est en position C_1, mais dans une syllabe de type C_1C_2v ou C_1C_2vC_3), alors on affecte à la gutturale un shewaꜥ coloré qui peut être
  - soit le **ḥaṭaf-pattaḥ** (חֲטַף־פַּתָּח ; ou shewaꜥ-pattaḥ) [ֲ], prononcé " **a** " ;
    exemples : עֲבֹד ("travaille"), חֲבֵר ("compagnon de"), הֲיֵשׁ ("y a-t-il ?"), אֲבָל ("mais") ;
  - soit le **ḥaṭaf-sèggôl** (חֲטַף־סֶגּוֹל ; ou shewaꜥ-sèggôl) [ֱ], prononcé " **è** " ;
    exemples : נֶ-עֱלָם ("gai"), אֶ-חֱזַק ("je serai fort"), הֱיוּ ("soyez"), אֱמֶת ("vérité") ;
  - soit le **ḥaṭaf-qamaç**[3] (חֲטַף־קָמָץ ; ou shewaꜥ-qamaç) [ֳ], prononcé " **o** " ;
    exemples : פָּ-עֳלִי ("verbal"), חֳלִי ("maladie"), אָ-הֳלוֹ ("sa tente"), אֳנִיָּה ("bateau").



Petit test

Avant d'aller plus loin, s'assurer qu'on est capable de répondre ***sans la moindre hésitation*** *à la question suivante :*

Combien de syllabes contiennent chacun des 14 mots hébraïques cités comme exemples ci-dessus ?

[Si c'est vraiment nécessaire, chercher la réponse supra à la page 6.]

[1] Parfois nommé aussi "shewaꜥ composé" (par opposition au "shewaꜥ simple") ou "ḥaṭéf" ou "ḥaṭaf", selon les auteurs ; le mot חֲטַף est l'état construit du mot חָטֵף (qui signifie "enlèvement", "rapt").
[2] Si le "ר" est "mis dans le même sac" que les gutturales pour l'impossibilité de recevoir un dagésh (de redoublement), il n'est en revanche pas concerné par le shewaꜥ coloré : il supporte parfaitement le shewaꜥ (mobile ou quiescent).
[3] Ne pas confondre avec le קָמָץ חָטוּף, qui est la voyelle brève prononcée "o" (cf. supra § 131 *b* note 8).

c <u>Le critère du choix de la couleur vocalique</u> ("a", "è" ou "o") du ḥaṭéf est conforme à la stratégie permanente du système massorétique : le plus simple possible, mais sans nuire à la compréhension.

- On choisira donc a priori toujours la son "a" (ḥaṭaf-pattaḥ) parce qu'il est le plus commode pour articuler une gutturale ; exemples : cf. ci-dessus page précédente.

- Mais on préfèrera parfois le son "è" (ḥaṭaf-sèggôl) et exceptionnellement le son "o" (ḥaṭaf-qamaç)

  - soit parce que ce ḥaṭéf suit immédiatement une voyelle "è" ou "o" et qu'il est plus simple de prononcer la gutturale avec le même son vocalique que celui qu'on vient juste de prononcer ;
    exemples : ḥaṭaf-sèggôl après une voyelle sèggol (נֶעֱלָס = "il est devenu joyeux", אֶחֱזַק = "je serai fort")
    ḥaṭaf-qamaç après voyelle qamaç qaṭan (פָּעֳלִי = "mon œuvre", אָהֳלוֹ = "sa tente")[1]

  - soit pour garder le son d'une voyelle d'origine ou/et éviter ainsi de confondre le mot avec un autre ; exemples : חֳלִי, état construit du nom ségolé en "o" חֹ֫לִי ("maladie" ≠ חֲ֫לִי "ornement"), אָהֳלוֹ ("sa tente"), du nom ségolé en "o" אֹ֫הֶל ("tente" ≠ אָ֫הָל "aloés").

    A la vérité, le mécanisme est souvent un peu plus complexe que cela ; ce sera repris plus en détail à propos par exemple de la conjugaison des verbes avec une consonne radicale gutturale ou de la flexion des noms de type "ségolés" ; mais le principe de base est bien tel qu'il est décrit ici.

d ➢ **Les cas exceptionnels**

On rencontre parfois un ḥaṭéf (ḥaṭaf-pattaḥ ou plus rarement haṭaf-qamaç, mais jamais ḥaṭaf-sèggôl) sous une consonne non gutturale ;
exemples : בָּרֲכִי ("bénis" à l'impératif féminin singulier), שִׁבֲּלִים ("épis"), וּזֲהַב ("et l'or de"), קָדָשִׁים ("sacrifices"), etc.

Mais il est vain de chercher à légiférer sur ce point[2]. En effet, les mots concernés ne sont pas toujours pareillement vocalisés d'un manuscrit biblique à un autre ; d'ailleurs, à y regarder de près, on peut constater que la présence du shewaᵓ coloré y est due aux mêmes raisons que partout ailleurs : inciter à une prononciation évitant de confondre avec un autre mot ou/et garder le son d'une voyelle d'origine utile à la bonne compréhension du mot.

---

[1] A prononcer "poᶜŏlî" et "ᵓohŏlô" ; cf. infra "trucs" et astuces § 244 *b*, page 63.

[2] Même Ben Asher ne suit pas toujours, dans ses manuscrits, les règles qu'il a lui-même formulées à ce propos. Pour plus de renseignements sur ces "détails", consulter Joüon (op. cit. § 9 *d-e*) ou GKC (op.cit. § 10 *g-h*, plus complet) ou Mayer Lambert (op. cit. § 40, plus clair).

e ➢ **Le cas "a-normal" du "ḥaṭéf auxiliaire".**

La norme, c'est qu'on doit mettre un shewaᵓ coloré au lieu d'un shewaᵓ mobile quand il s'agit d'une consonne gutturale ; et cela ne vaut que pour le shewaᵓ mobile : même sous une gutturale, on ne devrait jamais mettre un shewaᵓ coloré à la place d'un shewaᵓ quiescent.

> En effet, quand une consonne gutturale est en position de fermer une syllabe, c'est qu'elle est immédiatement précédée par une voyelle, et on peut profiter du son de cette voyelle pour articuler et faire entendre la gutturale finale de la syllabe (quitte à lui ajouter, si c'était utile, un pattaḥ furtif).

Mais, en vertu de la loi du moindre effort, l'usage s'est répandu (dès l'époque biblique, semble-t-il) d'utiliser le shewaᵓ coloré, sous les gutturales, <u>même à la place d'un shewaᵓ quiescent</u> (un peu comme en français il est plus commode de prononcer "*ar*que*bouter" que le mot normal "arc-bouter"). Ainsi, il est bien plus facile de prononcer יַעֲבֹד ("il travaillera") que *יַעְבֹד , ou בַּעֲלִי ("mon mari") que *בַּעְלִי, etc.

L'inconvénient, c'est que cet usage est une tendance et non une règle : cela dépend donc des mots (c'est plus fréquent avec le "ע" ou le "א" qu'avec le "ה" ou le "ח"). En outre, cela revient à transformer un shewaᵓ quiescent en shewaᵓ mobile, ce qui complique fort les lois de la syllabe.

f ➢ **En résumé.** Ajoutons donc au tableau récapitulatif des lois de la syllabe (cf. supra § 241) les précisions suivantes (délicates parce que "piégeuses") :

- Un shewaᵓ en début de syllabe (donc type CCv ou CCvC) ne peut être que mobile ; et si la consonne est une gutturale, ce shewaᵓ mobile initial est nécessairement un shewaᵓ coloré.
- Si deux shewaᵓ devaient se suivre au début d'un mot commençant par une gutturale (donc pourvue d'un shewaᵓ coloré), le premier shewaᵓ, qui doit être remplacé par une voyelle artificielle pour faciliter la prononciation, ne le serait pas par un ḥîrîq, mais par la voyelle qui correspond à la couleur du ḥaṭéf qui suit ;
  exemples : לַעֲבֹד (עֲבֹד + לְ) = "travailler", כֶּאֱנוֹשׁ (אֱנוֹשׁ + כְּ) = "comme un homme",
  בָּאֳנִיָּה (אֳנִיָּה + בְּ) = "en bateau", etc.
- De même qu'un shewaᵓ mobile remplacé par une voyelle (artificielle) devient par le fait même une voyelle devant être comptée comme telle (ajoutant donc une syllabe au mot), de même <u>un shewaᵓ quiescent remplacé par un ḥaṭéf (auxiliaire par définition) devient par le fait même un shewaᵓ mobile (puisque coloré)</u> ; ainsi la consonne qui le supporte, au lieu de fermer la syllabe précédente, ouvrira-t-elle désormais la syllabe suivante.
- Un ḥaṭéf auxiliaire devant un shewaᵓ se transforme en voyelle (cf. impossibilité de deux shewaᵓ mobiles consécutifs) ; exemple יַעַבְדוּ (= "ils travailleront") et non pas *יַעֲבְדוּ.

➢ **Quelques exemples pour vérifier "comment çà marche" et "à quoi çà peut servir".**



Il n'est bien sûr pas question de détailler ici le comment et le pourquoi de toutes les modifications que peuvent subir les schèmes vocaliques dans la flexion des noms ou dans la conjugaison des verbes (cela sera fait dans les chapitres traitant de ces sujets), mais simplement de vérifier le découpage des syllabes, et donc l'identification des types de shewaͻ, dans divers exemples de mots courants.

<u>Rappel</u> : même si c'est un peu artificiel, on ne compte jamais comme voyelles ni le pattaḥ furtif ni le shewaͻ coloré (qu'il soit "normal" ou "auxiliaire").

g • Prenons <u>quelques mots de la racine כתב</u> (notion d'écrire), qui a l'avantage de n'utiliser que des BeGaD-KeFaT [§ 122 *c*] et donc d'obliger à bien faire le découpage des syllabes pour mettre ou non un dagésh qal [§ 113 *b*] dans chacune des consonnes.

- Le mot כְּתֹב est à la fois l'impératif masculin singulier ("écris") et l'infinitif construit ("écrire"). C'est un mot d'une seule syllabe, où les consonnes ת et ב ne prennent pas de dagésh qal puisqu'elles ne sont ni en tête de mot, ni immédiatement situées après une syllabe fermée [§ 223 *k*].
- Ajoutons à ce mot la préposition préfixée -לְ, pour relier cet infinitif aux autres mots de la phrase ; on obtient le mot לִכְתֹּב ("écrire"). Que s'est-il passé ? Le mot aurait dû rester monosyllabique puisqu'on ajoutait un préfixe sans voyelle (-לְ), mais on ne peut commencer une syllabe par deux shewaͻ (mobiles) consécutifs [§ 241 *g*]. On remplace donc le premier shewaͻ par la voyelle (artificielle) ḥîrîq, et au lieu de -לְ, on met -לִ [§§ 231 *f* et 241 *g*]. Le mot devient donc (artificiellement) bisyllabique puisqu'il comporte désormais deux voyelles ; ses deux syllabes sont -לִכְ (fermée non accentuée avec une voyelle brève) et תֹּב- (fermée accentuée avec une voyelle longue) ; le ת prend un dagésh qal car il suit une syllabe fermée, alors que le כ est sans dagésh car il n'est plus en tête de sa syllabe [§ 223 *k*].
- A ce même mot כְּתֹב, ajoutons le pronom sujet préfixé masculin 3° pers onne du singulier (-יְ), nous obtenons le mot יִכְתֹּב ("il écrira") selon un mécanisme rigoureusement identique à celui de l'exemple précédent.
- A ce mot יִכְתֹּב, ajoutons le suffixe וּ- pour obtenir le mot יִכְתְּבוּ (3ème personne masculin pluriel = "ils écriront"). Que s'est-il passé ? L'ajout du suffixe ajouterait une troisième syllabe à un mot qui en comportait déjà deux. Pour l'éviter, la voyelle ("moyenne") "o" est supprimée et remplacée par un shewaͻ (mobile évidemment) [§ 232 *c*]. Les deux syllabes du mot deviennent donc -יִכְ (fermée non accentuée avec une voyelle brève) et תְּבוּ- (ouverte accentuée avec une voyelle longue).

h • Exemples de la même forme verbale, mais avec la présence d'une gutturale :

- sur le modèle de יִכְתֹּב, avec la racine חגג, on obtiendra יַחְגֹּג ("il fêtera") avec un shewaᵓ quiescent sous le ח comme sous le כ (consonnes qui ferment leurs syllabes), et un dagésh qal dans la BeGaD-KeFaT qui suit ; mais le premier shewaᵓ, celui du préfixe -יְ, est remplacé (artificiellement) non pas par la voyelle "i" trop fermée, mais par la voyelle plus ouverte "a" [§ 231 *f*];
- la même forme verbale, avec la racine חזר, donnera יַחֲזֹר ("il retournera") ; en effet, pour faciliter la prononciation, au lieu d'un shewaᵓ quiescent normal, on mettra sous la gutturale ח un ḥaṭéf auxiliaire (shewaᵓ coloré en pattaḥ) [§ 242 *e*] ; on peut aussi décrire le mécanisme de la façon suivante : avec une gutturale initiale, le monosyllabique correspondant à כְּתֹב est חֲזֹר (avec un ḥaṭéf, qui est le shewaᵓ mobile des gutturales) [§ 242 *ab*] ; le shewaᵓ (mobile) du préfixe -יְ est alors remplacé non par la voyelle ḥîrîq, mais par celle de la couleur du shewaᵓ qui suit : pattaḥ [§ 242 *f*].

i • Un bon moyen de repérer les quelques qamaç qatan (prononcés "o") parmi les nombreux qamaç gadôl (prononcés "a") : dans le mot דָ-בָ֫ר, "parole" (prononcé "davar"), les deux voyelles "a" sont longues ; la première parce qu'elle est dans une syllabe ouverte (-דָ), la deuxième parce qu'elle est dans une syllabe accentuée (בָ֫ר-). Mais quand on voit un qamaç dans une syllabe fermée non accentuée, il ne peut être que bref, et donc prononcé "o" :

- le mot קָרְ-בָּ֫ן,"offrande sacrificielle" (prononcé "qorbán"), comprend une 1ère syllabe fermée non accentuée (voyelle brève) et une 2ème accentuée (voyelle longue) ;
- le mot וַיָּ֫קָם, "et il se leva" (prononcé "wayyáqom"), comprend une 1ère syllabe fermée non accentuée (way-), une 2ème ouverte et accentuée (-yá-), et une 3ème (-qom) fermée non accentuée avec une voyelle brève, en l'occurrence un qamaç qatan.

j • Dans bien des cas, la connaissance des règles de base de la syllabe, des voyelles et du shewaᵓ permet d'orthographier correctement les mots :

- par exemple, le mot סַבְ-לָ-נוּת ("patience") ne peut s'écrire qu'avec pattaḥ dans la 1ère syllabe (fermée non accentuée) et qamaç dans la 2ème (ouverte) ;
- le mot הֶבְ-דֵּל ("différence") commence à coup sûr par un sèggol (voyelle brève en syllabe fermée non accentuée) et non un çérèh (voyelle longue) ;
- même dans un mot décalqué d'une autre langue comme גֵּ-אוֹ-גְרָ-פִי ("géographique"), les quatre syllabes, toutes ouvertes, ont une voyelle longue ; etc.

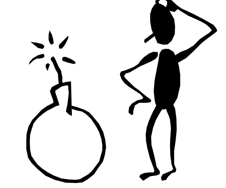
Hélas, cela ne marche pas toujours aussi facilement ! Les lecteurs perspicaces n'auront pas manqué de remarquer que certains exemples (comme l'impératif pluriel כִּתְבוּ = "écrivez") ont été soigneusement évités. C'est ici, en effet, qu'intervient le fameux shewaᵓ dit "moyen".

243. **<u>... et la troisième ... des 2 sortes de shewa></u>**

a ➢ L'intitulé de ce paragraphe n'est nullement erroné. En effet, malgré les avis contradictoires des spécialistes sur ce sujet[1], il faut l'affirmer clairement : il n'existe que deux sortes de shewa> le mobile et le quiescent (cf. supra § 241). <u>L'étiquette "shewa> moyen"</u> ne correspond nullement à une troisième catégorie de shewa> qui serait intermédiaire entre les deux autres et aurait ses règles propres. Ce <u>n'est qu'une notion purement fictive</u>, créée inutilement (et tardivement) pour regrouper artificiellement une série hétéroclite de cas où le découpage syllabique du mot s'avère problématique ; en somme, c'est le "ramassis" des exceptions aux règles strictes du shewa>.



b ➢ Ces <u>cas "problématiques"</u> sont <u>réels et</u> très <u>nombreux</u>. Citons par exemple :



- dans la conjugaison des verbes au pa<al, à l'impératif féminin singulier (כִּתְבִי = "écris") ou masculin pluriel (כִּתְבוּ = "écrivez"), si le shewa> sous le ת est quiescent (découpage syllabique כִּתְ-בִי), la BeGaD-KeFaT qui suit (ב) devrait avoir un dagésh qal, ce qui n'est pas le cas ; inversement, s'il est mobile (découpage syllabique כִּ-תְבִי) pourquoi la syllabe ouverte et non accentuée -כִּ n'aurait-elle pas une voyelle longue ?
- les noms "ségolés" (exemple מֶ֫לֶךְ = "roi") font à l'état construit pluriel מַלְכֵי ("les rois de") ; exactement comme dans l'exemple ci-dessus, l'absence de dagésh qal dans le כ rend impossible le découpage syllabique du mot qui devrait, selon les règles normales, être soit *מַלְ-כֵּי , soit *מָ-לְכֵי .

c ➢ <u>Les massorètes</u> ont bel et bien répertorié minutieusement tous ces cas difficiles, mais ils n'ont jamais utilisé d'autre terme que "shewa> mobile" et "shewa> quiescent".

- En pratique, chaque fois que c'était utile et possible musicalement, ils ont ajouté, à gauche d'un signe vocalique, un petit trait vertical appelé parfois "mètèg" (מֶ֫תֶג = "frein") mais plus correctement "ga<yah" (גַּעְיָה = "mugissement" ou "élévation de la voix") ; ce signe indique un accent secondaire dans le mot, et accessoirement, s'il est suivi d'un shewa>, il invite à couper les syllabes entre la voyelle qui le précède et le shewa> qui le suit, donc à considérer celui-ci comme mobile. Par exemple, dans כָֽתְבוּ ("ils ont écrit"), le ga<yah indique qu'il faut lire כָּ-תְבוּ (ka-tevû) et non pas *כָּתְ-בוּ (qui se lirait *kot-vû). Bien entendu, ils n'ont mis ce signe que là où il y avait réellement un accent secondaire à faire entendre dans la cantilation ; et bien entendu les différents manuscrits varient souvent, en ce domaine comme dans les autres.

---

[1] A la suite de Bergsträsser, Joüon (op. cit. § 9 *d*) présente le "shewa> moyen" comme une catégorie "intermédiaire". A l'inverse, à la suite de Sievers, Kautzsch, dans l'introduction à la 28ème édition de la grammaire de Gesenius (cf. GKC, op. cit. p. VI et § 10 *d*) décide "the abolition of the term *Šᵉwâ medium*".

- En théorie, tout indique qu'ils considéraient ces shewaᵓ problématiques non pas comme une catégorie "moyenne", mais, ce qui est plus efficace, comme une catégorie "hermaphrodite", en ce sens qu'ils fonctionnent en même temps comme shewaᵓ quiescents qui ferment la syllabe qui les précède et comme shewaᵓ mobiles qui ouvrent la syllabe qui les suit. Ainsi dans le mot מַלְכֵי, le shewaᵓ sous le ל est à la fois quiescent (il ferme la syllabe -מַלְ) et mobile (il ouvre la syllabe לְכֵי-) ; c'est la même chose pour כִּתְבוּ et tous les autres cas. En somme, grammaticalement, il faut faire un découpage syllabique tout à fait virtuel en faisant comme si le shewaᵓ en question (et la consonne qu'il affecte) était double, mais lire et cantiler comme si de rien n'était et sans chercher de complication.
- En fin de compte, puisqu'il faut bien utiliser un nom, l'appellation amusante de "shewaᵓ planant" (שְׁוָא מְרַחֵף) est assez adéquate puisque, tel l'aigle qui plane au dessus de plusieurs pics, ce shewaᵓ "plane" en quelque sorte d'un même vol entre les deux fonctions grammaticales du shewaᵓ qu'il est supposé assurer conjointement.

d ➢ A défaut de règles du "shewaᵓ planant" qui ne sont autres que celles du shewaᵓ mobile ou quiescent (cf. supra § 241), on peut dresser une <u>liste approximative des principaux cas[1]</u> :

- dans les noms à l'état construit :
  - les noms ségolés (de type מֶ֫לֶךְ = "roi"), à l'état construit pluriel (מַלְכֵי) ;
  - leur équivalent à finale féminine (de type נְדָבָה = "offrande"), à l'état construit singulier (נִדְבַת) et pluriel (נִדְבוֹת) ;
  - les noms de type דָּבָר[2], à l'état construit pluriel (דִּבְרֵי) ; exemple זָנָב (= queue") dont l'état construit pluriel est זַנְבוֹת (sans dagésh qal dans le ב) ;
- dans la conjugaison des verbes :
  - à l'impératif féminin singulier (כִּתְבִי) et masculin pluriel (כִּתְבוּ) [cf. ci-dessus] ;
  - à l'infinitif avec suffixe pronominal (ex. : כָּתְבֵ֫נוּ = "l'écrire", prononcé "k<u>o</u>tvénû") ;
- pour les noms comme pour les verbes, parfois devant les pronoms suffixes de la 2ème personne (ךָ-, כֶם- et כֶן-) : le kaf y étant toujours "spirant", c'est-à-dire sans dagésh, le shewaᵓ de la consonne qui précède sera donc "planant" s'il suit une voyelle brève : בִּנְךָ ("ton fils"), דּוֹדַתְכֶן ("votre tante") ; יִשְׁמָרְכֶם ("il vous gardera", prononcé "yishm<u>o</u>rekhém") ;
- après les prépositions préfixées -בְּ, -כְּ, et -לְ, quand elles sont vocalisées ḥîrîq (c'est-à-dire devant un shewaᵓ mobile initial, cf. supra §§ 241 *g* et 242 *g*), aussi bien pour les noms que pour les infinitifs construits :
  - avec דְּבַר ("la parole de") : בִּדְבַר, כִּדְבַר, לִדְבַר ;
  - avec נְפֹל (= tomber") : בִּנְפֹל et כִּנְפֹל, [mais avec –לְ, on trouve plutôt לִנְפֹּל].

---

[1] Une liste exhaustive est impossible puisqu'il s'agit toujours d'exceptions, ou d'exceptions aux exceptions. On peut aussi consulter l'inventaire de Joüon (op. cit. § 8 *f*).
[2] Noms à deux voyelles brèves primitives (cf Joüon op. cit. § 8 *f*). Ou bien auraient-ils par hasard un lointain ancêtre de type ségolé ?

e En somme, tous ces cas sont en quelque sorte "la part du feu", irréductible mais assez bien circonscrite, de ce qui, dans la langue hébraïque, échappait aux règles théoriques de la grammaire massorétique concernant la syllabe, les voyelles et le shewaᵓ. Tel était le prix à payer pour avoir des règles simples tout en respectant le donné reçu de la tradition. Dans beaucoup de ces cas, tout se passe comme si ce shewaᵓ bizarre était le fruit de deux modifications vocaliques successives, ou d'une double entorse aux règles :

par exemple דָּבָר devient à l'état construit דְּבַר, puis בִּדְבַר avec une préposition préfixée ; ou דָּבָר devient au pluriel דְּבָרִים, puis דִּבְרֵי à l'état construit ; de même les noms ségolés subissent leurs modifications vocaliques alors qu'ils sont déjà eux-mêmes le fruit de la transformation de monosyllabiques en bisyllabiques (מַלְךְּ devenu מֶ֫לֶךְ).

Note : deux "bizarreries" bien usuelles.

f ❖ Le mot "deux" au féminin, à l'état absolu (שְׁתַּ֫יִם) comme à l'état construit (שְׁתֵּי) s'écrit bizarrement avec un dagésh qal dans la "taw" bien que celui-ci ne soit pas en tête de syllabe, ce qui est contraire aux règles les plus élémentaires ; mais c'est pourtant bien comme çà ! Sans doute faut-il y voir la survivance d'une forme primitive[1] : de même que *[שְׁנַיִים] serait devenu שְׁנַ֫יִם, de même *[שְׁנָתַיִם] serait devenu *[שְׁתַּיִם][2], puis שְׁתַּ֫יִם (avec un dagésh dû à l'assimilation du "nun" dans le "taw").

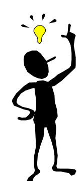
g ❖ Dans la conjugaison du verbe à l'accompli, le très usuel pronom sujet suffixé de la 2ème personne du féminin singulier (תְּ-) s'écrit presque toujours avec un dagésh et un shewaᵓ. Exemples : כָּתַבְתְּ ("tu as écrit"), שָׁלַחַתְּ ("tu as envoyé"). On le trouve aussi parfois avec un shewaᵓ, même après une consonne quiescente : בָּאתְ ("tu es arrivée"), גָּלִיתְ à côté de גָּלִית ("tu as découvert"). Ce shewaᵓ en fin de syllabe, même s'il est précédé lui-même d'un autre shewaᵓ (dans une syllabe de type CvCC), doit être considéré comme quiescent ; et même s'il y a deux shewaᵓ en fin de syllabe (comme dans כָּתַבְתְּ = "tu as écrit", יֵשְׁתְּ = "qu'il boive !"), ils doivent être considérés tous deux comme quiescents.

En réalité ce shewaᵓ final est la trace d'une voyelle primitive "i" disparue ; la forme primitive *"-ti" de ce pronom sujet est toujours visible dans les formes conjuguées avec complément suffixé au verbe (exemple : לִבַּבְתִּ֫נִי = "tu as capté mon cœur" cf. Cant. 4_9) ; ce shewaᵓ serait alors "congénitalement" mobile ? Disons donc qu'il est les deux à la fois, c'est-à-dire "planant" ![3]

[1] Cf. Joüon, op. cit. § 100 *c* et Mayer Lambert, op. cit. § 613.
[2] Cette forme est utilisée dans le manuscrit babylonien de Saint Pétersbourg.
[3] Un cas similaire se rencontre (en Hébreu biblique) dans certaines formes verbales apocopées des verbes de type ל"ה : exemple וַיַּשְׁקְ ("et il abreuva"), אַל־תֵּשְׁתְּ ("ne bois pas !"), où le shewaᵓ final remplace une voyelle "è" disparue.

244. **"Trucs" et astuces**

a ➢ **Le shewaᶜ en 5 points :** Un "truc" mnémotechnique classique dont un des grands mérites est de procurer l'euphorisante impression qu'on "possède" le shewaᵓ "sur le bout des doigts" !



א comme 1er : En tête de mot (1ère lettre), le shewaᵓ est toujours **mobile** ;
ex. : כְּתָב ("écriture"), דְּבָרִים ("paroles"), יְדַבֵּר ("il parlera").

ב comme 2 : Si 2 shewaᵓ consécutifs (en milieu de mot) le **1er** est **quiescent** et le **2nd** est toujours **mobile** ;

Note : c'est toujours le cas dans les noms ségolés avec suffixes possessifs (ex. : מַלְכְּךָ, "ton roi") et dans la conjugaison paᶜal à l'inaccompli (ex. : יִכְתְּבוּ, "ils écriront").

ג comme "Gadôl" : Après une voyelle longue (גְּדוֹלָה) [= après une syllabe ouverte], le shewaᵓ est toujours **mobile** ;
ex. : כָּתְבוּ ("ils ont écrit"), כָּתְבָה ("elle a écrit"), בֵּיתְךָ ("ta maison"), סוּסְכֶם ("votre cheval").

ד comme "Dagésh" : Sous une consonne redoublée par un dagésh (ḥazaq), le shewaᵓ est toujours **mobile** ;
ex. : דִּבְּרוּ ("ils ont parlé"), הַמְּלָכִים ("les rois"), מִמְּךָ ("de ta part").

Note : ≈ cas n° 2 : puisque la consonne est double, il y a en fait deux consonnes identiques avec chacune son shewaᵓ ; celui de la 1ère (quiescent) est occulté par celui de la 2ème (mobile).

ה comme "Homographe" : Sous la 1ère de 2 consonnes identiques et consécutives, le shewaᵓ est toujours **mobile** ;
ex. : הִנְנִי ("me voici"), הַלְלוּיָה, קוֹמְמוּ ("ils ont relevé").

b ➢ **Qamaç "o" ou qamaç "a" ?**

Quand on rencontre côte à côte un qamaç et un ḥaṭaf-qamaç, il est clair que ce dernier se prononce touours "o", mais qu'en est-il du qamaç voisin ? "o" ou "a" ? qaṭan ou gadôl ?

Un "truc" presque infaillible : si le qamaç **précède** le ḥaṭaf-qamaç, c'est un "**o**" (bref)[1]
si le qamaç **suit** le ḥaṭaf-qamaç, c'est un "**a**" (long).

exemples : אָהֳלֵי (ᵓ**o**holê = "les tentes de"), mais חֳדָשִׁים (ḥod**a**shîm = "mois").

Note : le pourquoi de la chose suppose de connaître la flexion des mots ségolés (cf. ch. sur les noms).

---

[1] Cf. Mayer Lambert, op. cit. § 128 note 1. Il y a de très rares exceptions, par exemple les noms commençant par -אֳ et précédés de l'article (הָאֳנִיָּה, h**a**ᵓoniyyah, "le bateau").

25. L'ASSEMBLAGE DES ÉLÉMENTS DU MOT

251. **Le mot = le résultat d'un assemblage**

a Comme cela a été développé supra (§ 21), le mot hébreu est le produit de l'association d'une racine (consonantique) et d'un schème (essentiellement vocalique). Racine et schème sont des notions virtuelles ; seuls existent réellement les mots, que l'on associe entre eux pour former des phrases. Chaque mot est constitué d'une ou plusieurs syllabes (autant de syllabes que de voyelles) selon des règles qui ont été précisées supra (§ 22, complété par les §§ 23 et 24).

Dans la langue, parlée ou écrite, les mots sont rarement utilisés sous leur forme "brute", telle qu'elle est recensée dans les dictionnaires. En dehors de quelques mots invariables, tels les adverbes (assez rares, surtout en Hébreu biblique), certaines particules et les onomatopées, les mots sont susceptibles d'être modifiés (ou "modulés" ou "fléchis")[1] selon le sens qu'on veut leur donner en les utilisant, ou plutôt selon la fonction qui leur est attribuée dans la phrase.

Ainsi beaucoup de substantifs (= "noms") et tous les adjectifs peuvent varier selon le genre (masculin ou féminin)[2] et selon le nombre (singulier, duel, pluriel) ; les verbes varient selon leur sujet lequel peut être de la 1ère, 2ème ou 3ème personne (type "je", "tu", "il"), au singulier ou au pluriel (type "nous", "vous", "ils"), au masculin ou au féminin (type "elle", "elles", etc.) ; de plus, à la différence du Français, en Hébreu les noms comme les verbes sont susceptibles d'être affectés d'un pronom complément (de type "possessif" ou "complément d'objet")[3] suffixé au mot lui-même.

b Tout ceci sera bien sûr expliqué et détaillé infra dans les chapitres consacrés au verbe, au nom, aux pronoms et aux particules. Mais notons dès à présent l'importance et l'enjeu de ce mécanisme de préfixation et de suffixation souvent multiple dont les mots de la langue hébraïque sont affectés en permanence. En effet, la quasi-totalité[4] des modifications des mots hébreux se fait par l'ajout de préfixes, et plus souvent encore de suffixes divers et variés. Bien entendu, tout ajout fait à un mot contribue à l'allonger, à le modifier et souvent à lui ajouter des syllabes. Et tout ceci se fait exactement selon les "règles du jeu" de la syllabe dans le système grammatical massorétique, telles qu'elles ont été détaillées supra (§§ 22 et suivants).

Répertorions la façon dont ces règles s'appliquent : malgré le très grand nombre de préfixes, et surtout de suffixes qu'utilise l'Hébreu, tout fonctionne en réalité selon un nombre très restreint de procédés. Ce qui est présenté ci-dessous, ce sont les quelques procédés d'assemblage du mot avec ses préfixes et suffixes, ou, si l'on préfère, la manière dont fonctionnent les règles de la syllabe quand on ajoute à un mot des préfixes ou des suffixes.

---

[1] On réservera le terme "flexion" aux modifications du nom et on utilisera celui de "conjugaison" pour le verbe. On évitera en revanche le terme "déclinaison" car l'Hébreu a perdu l'usage des désinences "casuelles" (type latin, grec ou allemand, par exemple) dès avant la période biblique ; il n'en reste que quelques traces dans l'Hébreu biblique : le suffixe "locatif" ָה (ancien "accusatif"), le suffixe ִי de certains mots à l'état construit (ancien "génitif"), le suffixe וֹ présent dans certains noms propres composés (ancien "nominatif").

[2] La langue hébraïque ne connaît pas le "neutre".

[3] Et même d'un pronom sujet suffixé à l'infinitif construit.

[4] Sauf peut-être le yod interne au mot dans certaines formes verbales au hif<il ; mais il s'agit là plutôt d'un schème vocalique que d'un ajout comparable à celui d'un préfixe ou d'un suffixe.

252. **Ajout de préfixe** (**תְּחִלִּית**)

a Pour les préfixes, deux paramètres sont à prendre en compte :

1. le préfixe a ou n'a pas de voyelle qui lui est propre ;
2. le préfixe contient ou non une consonne d'une catégorie "spéciale" (cf. §§ 121-122).

➢ **Préfixes sans voyelles.** C'est le cas le plus fréquent.

b Il s'agit
- des "prépositions inséparables" -בְּ, -כְּ et -לְ,
- du préfixe -מְ utilisé au participe des binyanîm piᶜél, puᶜal, hitpaᶜél, hifᶜil et hofᶜal,
- des pronoms personnels préfixés dans la conjugaison des verbes à l'inaccompli de tous les binyanîm : -**א**[1], -תְּ, -יְ, -נְ,
- et, dans une certaine mesure, de la conjonction de coordination "waw" quand elle se présente sous la forme a-vocalique "-וְ"[2].

On pourrait éventuellement ajouter les préfixes -מְ et -תְּ servant à dériver un substantif d'une racine et les préfixes –נְ et -ה utilisés dans la conjugaison du nifᶜal ou du hifᶜil, mais cela compliquerait inutilement le propos ; ce sera pris en compte dans les chapitres concernant le nom ou le verbe, car il est plus commode de considérer ces préfixes comme des éléments du schème vocalique lui-même.

c Tous ces préfixes sont donc munis d'un shewaᵓ, mobile évidemment puisque le préfixe se place en tête de la première syllabe du mot.

- Si cette syllabe commence par une consonne avec voyelle,

c'est-à-dire qu'elle est de type Cv ou C_1vC_2,

alors le préfixe se colle purement et simplement en tête du mot, et la première syllabe devient donc de type C_1C_2v ou $C_1C_2vC_3$ (avec le préfixe en question en position C_1).

Exemples : בְּמָקוֹם ("en un lieu"), כְּבוֹא ("en entrant"), לְדַבֵּר ("parler"), מְדַבֵּר [אֲנִי] ("[je] parle"), תְּבַקֵּר ("tu visiteras"), נְבַקֵּר ("nous visiterons"), יְבֻקַּר ("il sera examiné"), וְגַם ("et même"), etc.

- Si cette syllabe commence par une consonne sans voyelle, donc avec un shewaᵓ mobile,

c'est-à-dire qu'elle est de type C_1C_2v ou $C_1C_2vC_3$,

alors s'applique la règle de l'impossibilité de deux shewaᵓ mobiles consécutifs : le premier des deux (celui qui est sous la consonne préfixée) est transformé en voyelle artificielle ḥîrîq [cf. § 241 *g*], ou, si le mot commence par une gutturale, en voyelle de la couleur du ḥaṭéf qu'il précède [cf. § 242 *f*].

Exemples : בִּמְקוֹם ("au lieu de"), כִּדְבַשׁ ("comme du miel"), לִכְתֹּב ("écrire"), יִכְתֹּב ("il écrira"), נַעֲבֹר ("nous traverserons"), לֶאֱכֹל ("manger"), יָעֳמַד (y**o**ᶜomad = "il sera érigé"), תִּשְׁמֹר ("tu garderas"), וַאֲנִי ("et moi"), etc.

[1] Le **א**, étant une gutturale, doit être affecté non pas d'un shewaᵓ mobile, mais d'un ḥaṭéf ; cf. infra chapitre 3.
[2] Mais le waw est de la catégorie spéciale des "Bûmaf" ; cf. supra § 21 *g* note 2.

➢ **Préfixes avec voyelles**

d Il s'agit
- de l'article (toujours défini = הֵא־הַיְדִיעָה), vocalisé pattaḥ (-הַ),
- du pronom relatif -שֶׁ,
- dans une certaine mesure, de la conjonction de coordination "waw" quand elle se présente sous la forme vocalisée pattaḥ (-וַ)[1],
- de ce qui ressemble à une préposition inséparable qui serait -מִ, mais qui est en fait la préposition indépendante מִן quand elle est préfixée au mot qui la suit,
- et du préfixe -ה interrogatif (= הֵא־הַשְּׁאֵלָה), normalement vocalisé ḥaṭaf pattaḥ (-הֲ).

On pourrait éventuellement ajouter à la liste toute une série de "préfixes" utilisés surtout dans l'Hébreu postbiblique, généralement reliés au mot qui les suit par un maqqéf, mais parfois aussi "collés" directement au mot sans maqqéf. Exemples : les préfixes négatifs -אִי (comme dans אִי־אֶפְשָׁר, "impossible") et -אַל (comme dans אַלְחוּט, "radio", littéralement "sans fil"), les préfixes "quantitatifs" -רַב (comme dans רַבְגּוֹנִי, "multicolore"), -חַד (comme dans חַדְגּוֹנִי, "monocolore"), et -דוּ (comme dans דוּחַי, "amphibie"), puis tant d'autres comme -מַד, -בֵּינ- ou אַב־, בַּת־, בֶּן־, אִישׁ־, בַּעַל־, בֵּית־, בֵּי־, תְּלַת־, תַּת־, בֵּין־, etc. Mais tout cela relève plutôt de l'état construit[2] que de la préfixation au sens strict telle qu'elle est considérée ici.

e Excepté le "hé" interrogatif, ces préfixes (-הַ, -שֶׁ, -וַ, et même -מִ)[3] ont tous une voyelle brève dans une syllabe non accentuée (puisqu'ils précèdent un mot qui a déjà son accent tonique). En vertu de la règle d'or (cf. supra § 223 *j*), la syllabe de ce préfixe avec voyelle doit obligatoirement être fermée ; pour cela la consonne qui suit sera redoublée par un dagésh ḥazaq. Ex. : הַבַּיִת ("la maison"), שֶׁכָּתַב ("qui a écrit"), וַיֹּאמֶר ("et il dit") , מִקֵּץ ("au bout de").

Dans tous les cas où le redoublement est soit une impossibilité (gutturale ou rêsh) soit une inutile complication de la prononciation (certains cas de consonnes avec shewaᵓ), on procèdera à une compensation réelle (allongement de la voyelle brève du préfixe en voyelle longue ; ex. הָאוֹר, "la lumière") ou virtuelle (en laissant la voyelle brève du préfixe dans une syllabe ouverte ; ex. הַחֲמוֹר, "l'âne"). Mais cela correspond à toute une série, longue et complexe, de cas à détailler ; ce sera fait dans le chapitre concernant les particules.

f Le "hé" interrogatif -הֲ, affecté d'un ḥaṭéf (le "shewaᵓ mobile des gutturales") fonctionne selon les règles normales (cf. § 242 *b* et *f*). Devant une consonne avec voyelle (syllabe type Cv) il se place tel quel en tête (transformant ainsi la syllabe en type CCv) ; ex. הֲיֵשׁ ("y a-t-il ?"). Devant une consonne munie d'un shewaᵓ (mobile évidemment), son ḥaṭéf se transforme en la voyelle de la couleur du ḥaṭéf, c'est-à-dire pattaḥ ; exemple הַיְדַעְתֶּם ("saviez-vous ?")[4]

---

[1] Il ne s'agit pas ici du pattaḥ "artificiel" remplaçant le shewaᵓ devant un ḥaṭaf pattaḥ comme dans וַאֲנִי (cf. ci-dessus § 252 *c*), mais d'une vraie voyelle "a". Ce cas ne se présente qu'en Hébreu biblique dans les formes verbales du type "wayyiqtol", souvent nommées dans les grammaires "inaccompli converti" ou "inaccompli inverti" (cf. chapitre 3).
[2] Cf. infra, au chapitre sur le nom.
[3] Pour le -מִ, il s'agit en réalité de la forme que prend la préposition מִן (cf. infra chap. ?) quand elle est préfixée au mot qui suit. Alors son nun final s'assimile à la consonne qui suit sous forme d'un dagésh de redoublement (cf. § 122 *i*). Dans les deux façons de considérer les choses, ce sont les mêmes règles qui fonctionnent, et pour un même résultat.
[4] Le cas du "hé" interrogatif devant une gutturale sera vu dans le chapitre sur les particules.

253. **Ajout de suffixe (כִּנּוּי)**[1]

a Pour les suffixes, les deux paramètres à prendre en compte sont :

1. le suffixe commence-t-il par une voyelle ou par une consonne ?
2. le suffixe est-il une syllabe qui "prend" l'accent tonique du mot ?

L'Hébreu, surtout biblique, utilise plusieurs dizaines de suffixes différents. Un répertoire exhaustif sous forme d'une simple liste n'aurait aucune utilité ; sous forme de tableau, cela supposerait le format A3 et serait peu commode à exploiter.

Chaque sorte de suffixes sera détaillée dans le chapitre où elle est concernée (verbe, nom ou particules). Mais, puisque tous les suffixes, quels qu'ils soient, s'assemblent aux mots selon les mêmes procédés, examinons ici, après un inventaire très sommaire de leur nature, les mécanismes fort simples de leur assemblage.

b ➢ **La nature des différents suffixes :** Ils peuvent être :

- les désinences du nom indiquant le genre et le nombre (ָ-ה, ִ-ים, -וֹת, -ַ֫יִם),
- les désinences du verbe à l'impératif et à l'inaccompli, indiquant le genre et le nombre (ִ-י, -וּ, -נָה),
- les pronoms personnels sujets du verbe à l'accompli (-תִּי, -תָּ, -תְּ, ָ-ה, -נוּ, -תֶּם, -תֶּן, -וּ),
- les pronoms compléments (possessifs) du nom (ִ-י, -ךָ, -ךְ, -וֹ, -הוּ, ָ-יו, -הָ, ָ-הּ, -נוּ, -כֶם, -כֶן, -הֶם, -הֶן, ָ-ם, ָ-ן, etc.),
- les pronoms compléments du verbe (ou sujets de l'infinitif), qui sont à peu près les mêmes que les pronoms compléments du nom (juste ci-dessus),
- et quelques autres : le ָ-ה dit "de direction" ou "locatif", le ָ-ה "impératif" ou "jussif" et diverses formes (en "nun" ou "hé" par exemple), pompeusement nommées "paragogiques" (ce qui ne signifie pas grand chose), qu'on rencontre en Hébreu biblique.

On pourrait ajouter les suffixes permettant de dériver, depuis une racine, des adjectifs, des adverbes ou des noms (exemples : ִ-י, ִ-ית, ָ-ם, -וּת, ָ-ן, etc.) ; mais bien que leur mode d'assemblage soit toujours le même, il est plus commode de prendre en compte ces derniers comme des éléments du schème vocalique du mot.

Du point de vue de leur assemblage avec le mot, tous ces suffixes peuvent être regroupés en cinq types. Mais avant de résumer l'assemblage de ces cinq types de suffixes, détaillons séparément chacun des deux paramètres qui se combinent dans ce mécanisme.

[1] En réalité "suffixe" se dit סִיֹּ֫מֶת ou סוֹפִית, mais comme la majorité des suffixes hébraïques sont des pronoms (כִּנּוּי, au pluriel כִּנּוּיִים), c'est généralement ce dernier terme qui est utilisé, par extension, pour désigner les "suffixes".

➢ **Les deux paramètres concernant les suffixes**

c 1. Selon qu'ils commencent par une voyelle ou par une consonne

- Si le suffixe commence par une voyelle, celle-ci viendra donc sous la consonne finale du mot et formera avec elle une syllabe ;

  Exemples : סוּס ("cheval") + וֹת- (féminin pluriel) = סוּסוֹת ("juments") ;
  שְׁמֹר ("garde !") + וּ- (masculin pluriel) = שִׁמְרוּ ("gardez !") ;
  כָּתַב ("a écrit") + ָה- ("elle") = כָּתְבָה ("elle a écrit") ;
  קוֹל ("voix") + ִי- ("de moi") = קוֹלִי ("ma voix") ;
  שָׁמַר ("il a gardé") + וֹ- ("lui") = שְׁמָרוֹ ("il l'a gardé") ;
  הַבַּ֫יִת ("la maison") + ָה- (locatif) = הַבַּ֫יְתָה ("à la maison").

Bien entendu, un suffixe commençant par une voyelle ne peut s'accrocher qu'à un mot se terminant par une consonne (sans voyelle). Si ce n'est pas le cas, il faut soit utiliser un autre suffixe de même signification, soit "trafiquer" l'interface (comme ce sera expliqué à propos des noms à l'état construit masculin pluriel).

- Si le suffixe commence par une consonne,
  - soit il n'a pas de voyelle ; dans ce cas, à l'instar de ce qui précède, il peut être ajouté à un mot se terminant par une voyelle, avec laquelle il "fera syllabe" ;
    exemple : שָׁמַ֫רְתִּי ("j'ai gardé") + ו- ("lui") = שְׁמַרְתִּ֫יו ("je l'ai gardé") ;
  - soit il a une voyelle ; dans ce cas le suffixe constitue lui-même une syllabe qui se juxtapose au mot : soit telle quelle si le mot se termine par une voyelle (שָׁמַ֫רְתִּי + ךָ- = שְׁמַרְתִּ֫יךָ, "je t'ai gardé"), soit en ajoutant simplement un shewaᵓ à l'ex-consonne-finale du mot (סוּס + כֶם- = סוּסְכֶם, "votre cheval"), soit, si c'est nécessaire[1], en ajoutant une voyelle dite "de liaison" (סוּס + נוּ- = סוּסֵ֫נוּ, "notre cheval").

Tout cela peut sembler assez confus quand on le lit, mais il ne s'agit jusqu'ici que de bon sens élémentaire : tout ce qui précède est exactement de même nature qu'un jeu pour enfant consistant à placer deux objets de forme différente dans les deux "trous" prévus à cet effet ! Mais, on l'aura remarqué dans les exemples cités, la vocalisation du mot est souvent modifiée par l'ajout d'un suffixe (cf. supra § 232). En outre, il faut combiner le paramètre précédent avec le second : où se situe l'accent tonique du mot assemblé ?[2]

---

[1] Il faut en effet tenir compte en même temps du 2ème paramètre : le suffixe prend-il ou non l'accent ?
[2] Et il faut aussi, bien sûr, faire les adaptations que nécessitent d'éventuelles consonnes ... gutturales, ..."escamotables", ... matres lectionis, ... "fantômes", etc. (cf. supra § 122 et 242).

d 1. Selon qu'ils "prennent" ou non l'accent tonique

Bien entendu, seuls les suffixes comportant une voyelle sont suceptibles de recevoir l'accent tonique du mot ; et tous ces suffixes avec voyelle ajoutent automatiquement au mot une syllabe supplémentaire. L'enjeu est donc de compenser dans la mesure du possible cet allongement par une modification des voyelles du mot. Parmi ces suffixes avec voyelles, certains "prennent" habituellement l'accent et d'autres non.

- Si le suffixe "prend" l'accent, on abrège ou supprime les voyelles du mot. Exemples :
   I. Sur le schème (ou "base vocalique") du verbe paᶜal à l'impératif / inaccompli, c'est-à-dire x ẋ x̣, ajoutons les désinences du féminin singulier (-ִי) ou du masculin pluriel (-וּ) : שְׁמֹר, "garde !" (au masculin singulier), deviendra שִׁמְרִ֫י, "garde !" (au féminin singulier) ou שִׁמְר֫וּ, "gardez !" (au masculin pluriel). Que s'est-il passé ? Pour compenser l'ajout de la syllabe -רִ֫י ou -ר֫וּ, la voyelle ḥôlam (qui est une longue sans mater lectionis, dite "moyenne", cf. supra § 231 *d-e*) est supprimée et remplacée par un shewaᵓ (mobile), ce qui aboutirait à *שְׁמְרִ֫י ou *שְׁמְר֫וּ ; il faut alors remplacer le premier des deux shewaᵓ mobiles qui se suivent par une voyelle "artificielle" ḥîrîq (cf. supra § 241 *g*).
   II. A un adjectif singulier, ajoutons les désinences du masculin ou du féminin pluriel, (-ִ֫ים ou -֫וֹת) : לָבָ֫ן ("blanc") deviendra לְבָנִ֫ים ("blancs") ou לְבָנ֫וֹת ("blanches"). Ici encore une voyelle "moyenne" (le premier qamaç) a été remplacée par un shewaᵓ.
   III. Sur le schème (ou "base vocalique") du verbe paᶜal à l'accompli, c'est-à-dire x x̱ x̄" ajoutons les pronoms sujets suffixés de la 2ème personne du pluriel masculin (-תֶּ֫ם) et féminin (-תֶּ֫ן) : כָּתַ֫ב, "il a écrit", deviendra כְּתַבְתֶּ֫ם, "vous avez écrit" (au masculin) ou כְּתַבְתֶּ֫ן, "vous avez écrit" (au féminin). Ici encore, le premier qamaç a été supprimé et remplacé par un shewaᵓ (mobile) ; le "ב", qui n'est plus en fin de mot, reçoit un shewaᵓ (quiescent) et le "ת" du suffixe reçoit un dagésh qal puisqu'il arrive derrière une syllabe fermée (cf. supra § 223 *k*).

- Si le suffixe ne "prend" pas l'accent, il sera généralement impossible de compenser l'ajout de la syllabe du suffixe en abrégeant le mot. Exemple :
   IV. Sur le même schème qu'en I, c'est-à-dire x ẋ x̣, ajoutons la désinence du féminin pluriel (-נָה) : שְׁמֹר, "garde !" (au masculin singulier), deviendra שְׁמֹ֫רְנָה, "gardez !" (au féminin pluriel). Ici, il est impossible de supprimer la voyelle ḥôlam puisqu'elle porte l'accent tonique (cf. supra § 232 *c*).

➢ **En résumé**

e

Il n'y a que 5 types de suffixes.

Un seul d'entre eux, le type IV, ne prend (presque) jamais l'accent tonique ;
les quatre autres, les types I, II, III (et V), le prennent (presque) toujours.

- **I. Type -v** = suffixes constitués uniquement d'une voyelle (toujours une voyelle longue avec mater lectionis) ; les plus courants sont : ִי-, ֹו-, ָה-, ּו-, (הּ-).

- **II. Type -vC** = suffixes constitués d'une voyelle (longue) suivie d'une consonne (finale, sans voyelle) ; les plus courants sont : ִים-, ֹות-, ַי-, ָו et ָיו-, ָהּ-, ָם-, ָן-, (ִין-).

- **III. Type -CvC** = suffixes dits "lourds", constitués d'une consonne avec sa voyelle et d'une deuxième consonne (finale, sans voyelle) : ֶתם-, ֶתן-, ֶכם-, ֶכן-, ֶהם-, ֶהן-.

- **IV. Type -Cv** = suffixes constitués d'une consonne suivie d'une voyelle (longue, avec ou sans mater lectionis) ; c'est le type le plus intéressant à mémoriser : ces suffixes constituent une syllabe ouverte et **ne prennent normalement jamais l'accent tonique** ; les plus courants sont : ִתי-, ָת-, ְת-, ּנוּ-, ָנה-, ָך- (et ָכה-), ְך- (et ִכי-), הוּ-, ָה-, ִני-, (נוֹ-, מוֹ-).

  Note : cas particulier, le suffixe 2ème pers. masc. sing. ָך- (ou sa variante ָכה-) ne prend pas l'accent s'il est précédé par une consonne avec voyelle (ex. : סוּסֶ֫יךָ = "tes chevaux"), mais il prend l'accent s'il est précédé par une consonne avec shewa< (ex. : סוּסְךָ֫ = "ton cheval").

- **V. Type -C** = suffixes constitués uniquement d'une consonne (sans voyelle) ; rares (surtout en Hébreu post-biblique), leur ajout au mot se fait toujours sans aucun problème et il n'est pas question pour eux d'accent à prendre ou non puisqu'ils n'ont pas de voyelle ; citons-les quand même pour mémoire : ו-, ם-, ן-.

f

Modalité d'accrochage :

- **Type -v et -vC** : forment syllabe avec la consonne finale du mot[1]
- **Type -C** : forment syllabe avec la voyelle finale du mot
- **Type -CvC** : juxtaposé ; si le mot finit par une consonne, celle-ci prend un shewa>
- **Type -Cv** : juxtaposé ; si le mot finit par une consonne,
  celle-ci prend une voyelle de liaison (en général "é", "è" ou "a")

g

Note : L'assemblage peut être multiple, avec plusieurs préfixes et/ou suffixes.
On trouve même des mots qui en sont exclusivement composés :
exemple : -שֶׁ + -לְ + ִי- = שֶׁלִּי ("mon") !

[1] Pour les mots (surtout des dérivés de racines de type ל"ה) se terminant par une voyelle, les procédés d'assemblage (jouant sur l'ambiguïté des matres lectionis) seront détaillés dans les chapitres concernés par ces mots.

[On peut laisser très bien laisser de côté cet inventaire quelque peu fastidieux]

Note : **quelques exceptions et cas particuliers** :

h **des suffixes du type IV** (-Cv) qui prennent l'accent tonique :

- les pronoms sujets suffixés de l'accompli (תִּי- et תָּ-, mais pas נוּ-) prennent généralement l'accent quand l'accompli est un accompli converti (ou inverti) : וְקָטַלְתִּ֫י, וְקָטַלְתָּ֫, (mais וְקָטַ֫לְנוּ).

i
- le pronom suffixe complément 2ème pers. masc. sing. ךָ- (et sa variante rare כָה-) prend généralement l'accent tonique quand il est précédé par une consonne affectée d'un shewa< (cf. supra § 253 *e*).

o **des suffixes du type I** (-v) qui ne prennent pas l'accent tonique :

j
- au binyan hif<il, les suffixes sujets de l'accompli 3ème pers. fém. sing. (ָה-) et 3ème pers. du pluriel (וּ-) ; les désinences de genre (ִי-) ou de nombre (וּ-)[1] de l'impératif et de l'inaccompli ; ainsi que la désinence cohortative ou impérative (ָה-) ne prennent pas l'accent tonique qui reste normalement sur la syllabe "i" caractéristique de ce binyan : הִקְטִ֫ילָה et הִקְטִ֫ילוּ ; הַקְטִ֫ילִי, תַּקְטִ֫ילוּ et תַּקְטִ֫ילוּ ; יַקְטִ֫ילוּ ; הַקְטִ֫ילָה, אַקְטִ֫ילָה et נַקְטִ֫ילָה .

k
- au binyan pa<al des verbes ע"ו / ע"י, (tout comme ci-dessus), les suffixes sujets de l'accompli 3ème pers. fém. sing. (ָה-)[2] et 3ème pers. du pluriel (וּ-)[1] ; les désinences de genre (ִי-) ou de nombre (וּ-) de l'impératif et de l'inaccompli ; ainsi que la désinence cohortative ou impérative (ָה-) ne prennent pas l'accent tonique qui reste normalement sur la syllabe du waw ou du yod caractéristique de ce type de verbes : קָ֫מָה, שָׂ֫מָה et בֹּ֫שָׁה ; קָ֫מוּ, שָׂ֫מוּ et בֹּ֫שׁוּ ; קֹ֫ומִי, שִׂ֫ימִי et בֹּ֫ושִׁי ; קֹ֫ומוּ, שִׂ֫ימוּ et בֹּ֫ושׁוּ ; תָּקֹ֫ומִי, תָּשִׂ֫ימִי et תֵּבֹ֫ושִׁי ; תָּקֹ֫ומוּ, תָּשִׂ֫ימוּ et תֵּבֹ֫ושׁוּ ; יָקֹ֫ומוּ, יָשִׂ֫ימוּ et יֵבֹ֫ושׁוּ ; קֹ֫ומָה, שִׂ֫ימָה et אָקֹ֫ומָה ; אָשִׂ֫ימָה et נָקֹ֫ומָה ; נָשִׂ֫ימָה et

l
- le suffixe pronominal 3ème pers. masc. sing. וּ- (forme contractée de הוּ-) complément d'un verbe à l'accompli 3ème pers. fém. sing. ne prend pas l'accent tonique : קְטָלַ֫תּוּ, קִטְּלַ֫תּוּ et *הִקְטִילַ֫תּוּ .

o **des suffixes du type II** (-vC) qui ne prennent pas l'accent :

m
- pour la même raison que le suffixe וּ- ci-dessus, étant donné qu'à la 3ème pers. fém. sing. de l'accompli, la syllabe finale du verbe ("-at" : קָטְלָ֫ה → *קָטָלַ֫ת + suffixe pronominal) garde toujours l'accent tonique, même les suffixes pronominaux de type –vC des 3ème pers. fém. sing. (ָהּ-) et 3ème pers. masc. pluriel (ַם-)[3] ne prennent jamais l'accent : קְטָלָ֫תַם, קִטְּלָ֫תַם, קְטָלָ֫תָּה, קִטְּלַ֫תָּה .

o *n* **le suffixe ַ֫יִם- (indiquant le duel d'un substantif)** n'entre dans aucun des 5 types du suffixes détaillés supra au § 253 *e*. Il serait en fait le seul cas d'un 6ème type (-v́CvC). Il ne pose guère de problème car l'accentuation y est toujours incluse : עֵינַ֫יִם = "les [2] yeux" ; [on peut éventuellement le considérer comme une variante du type IV].

o *o* **il faut enfin ajouter le cas (assez rare) de "nesîgah"**, c'est-à-dire de "recul" de l'accent tonique pour éviter le hiatus entre 2 accents toniques trop rapprochés ; [voir à ce sujet, supra, § 223 *k* page 46 avec la note 1].

---

[1] Attention : dans les formes avec nun "paragogique", le suffixe וּן- (mais qui, lui, est du type II : -vC) prend toujours l'accent tonique, même au binyan hif<il : יַקְטִילֿוּן, תַּקְטִילֿוּן, הִקְטִילֿוּן ; cf. Joüon, op. cit. §§ 42 *f* et 44 *e-f*.

[2] Mais le même suffixe ָה- prend normalement l'accent au participe féminin singulier, ce qui permet de différencier les 2 formes (cf. supra § 114).

[3] Avec voyelle pattaḥ dans une syllabe fermée non accentuée. Aucune forme n'est attestée dans la Bible avec le suffixe pronominal 3ème pers. fém. plur. (ַן-) qui aurait à coup sûr le même traitement que son homologue masculin. Quant aux suffixes "lourds" de type III (-CvC) de la 2ème pers. du pluriel (כֶם- et כֶן-) on ignore s'ils prennent ou non l'accent car il n'existe aucune attestation d'une telle forme dans la Bible.

p ❖ **Supplément pour les débutants :**

"פ", "ע" et "ל" = des sigles traditionnels et indispensables

pour "jouer au Lego massorétique", c'est-à-dire pour faire de la grammaire hébraïque.

En Hébreu, il s'agit toujours d'assembler des racines ("trilittères", c'est-à-dire comportant naturellement ou artificiellement trois "lettres") avec des schèmes vocaliques. Pour décrire n'importe quel processus grammatical, il faut donc pouvoir désigner avec précision chacune des consonnes de la racine concernée. Depuis le Moyen Âge, les trois lettres פ, ע et ל, suivies d'une apostrophe (plutôt une double apostrophe qu'une simple), sont conventionnellement utilisées pour désigner la 1ère, la 2ème et la 3ème consonnes radicales d'un mot.

Pourquoi ces trois-là ? Parce que ce sont les trois consonnes du mot "verbe" (en hébreu פֹּעַל) et que ce mot servait déjà de paradigme (= modèle) pour la conjugaison des verbes dans les grammaires de l'Arabe. C'est très commode pour éviter de longues périphrases.

Puisque **פ** désigne la **1ère** consonne d'une racine,

que **ע** désigne la **2ème** consonne d'une racine,

et que **ל** désigne la **3ème** consonne d'une racine,

- la seule indication פ"ן signifiera "racine ou mot dont la première consonne radicale est un nun" ;
- l'indication ל"א signifiera "racine ou mot dont la troisième consonne radicale est un ᵓalêf" ;
- de même 'ע"ג' signifiera "racine ou mot dont la deuxième consonne radicale est une gutturale" (car 'ג' est l'abréviation de גְּרוֹנִית = "gutturale") ;
- etc. etc. [Toutes les combinaisons sont possibles, mais toutes ne sont pas utiles.]

❖ **Supplément pour les initiés :**

q • Si une consonne "escamotable" doit disparaître dans l'assemblage du mot, sa voyelle reste. Exemple : si la consonne de l'article préfixé (-הַ) disparaît, sa voyelle reste : הַבַּיִת ("la maison") + -בְּ ("dans") = בַּבַּיִת ("dans la maison"), car le préfixe -בְּ récupère la voyelle ◌ַ de l'article ; de même pour le préfixe -הַ du hifᶜil participe et inaccompli : הַדְלִיק ("allumer") + -מְ ou + -יְ donnera מַדְלִיק ("allume") ou יַדְלִיק ("il allumera"), car le préfixe récupère la voyelle du -ה.

r • Les gutturales n'admettent pas le shewaᵓ et demandent une voyelle la plus ouverte possible. Le préfixe -א, pronom sujet 1ère personne de l'accompli pourra donc différer des autres préfixes de même type (-ת, -י, et -נ). Il prendra un ◌ֲ si les autres prennent un ◌ְ (תְּדַבֵּר, יְדַבֵּר, "il parlera", tu parleras", mais אֲדַבֵּר, "je parlerai") et un ◌ֶ (voyelle semi-ouverte) si les autres ont la voyelle fermée ◌ִ (יִכְתֹּב, נִכְתֹּב, "il écrira", "nous écrirons", mais אֶכְתֹּב, "j'écrirai") ; en revanche, à l'inaccompli hifᶜil, il n'y a pas de problème : יַדְלִיק ("il allumera") et אַדְלִיק ("j'allumerai").